Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170837
Centre d'intérêt: 32

Ferland, Robert.

Informatisation d'un modèle de prévision de la clientèle scolaire au niveau collégial / Robert Ferland ; [pour la] Direction générale de la planification, Démographie scolaire. -- [Québec] : La Direction, 1975.
2 v. : graph. ; 28 cm. -- (Document de travail / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.25)

Titre de la couv. Dépouillement: v. 1. Informatisation d'un modèle de prévision de la clientèle scolaire au niveau collégial -- v. 2. Annexes.

Cote Dewey: 378.1059'714/F357i Cote LC: LB/2891/.Q3

Descripteur(s): *Prévision *Population étudiante *Modèle *Système d'information *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Analyse fonctionnelle

Présentation d'un projet de création d'un système informatisé de prévision des clientèles du niveau collégial. Le but du modèle de prévision obtenu serait de fournir pour chaque collège une projection de la population étudiante et ce sur une période d'environ dix ans. Le document se limite à l'analyse préalable, fonctionnelle (cahier des charges) et organique du système.

Cinq chapitres. Le premier présente le projet et compare le système en vigueur au système informatisé. Suit un exposé des contraintes impliquées par le système scolaire. Le montage des fichiers, la création des programmes et les caractéristiques d'une implantation du système sont par la suite décrits. Treize annexes occupent les deuxième et troisième cahiers.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170837A

Démographie scolaire
Document de travail

D.T. 9:25

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

MIN EDUCATION

INFØRMATISATIØN d'un modèle de prévision de la clientèle scolaire au niveau collégial

Cahier I

DGP, DGEC

Octobre 1975 Robert Ferland

E D U Q 8170837A

AVERTISSEMENT

Ce rapport est destiné à deux catégories de lecteurs:

a) les membres de la D.G.P. et ceux de la D.G.E.C. qui m'ont confié l'étude. Ils s'intéressent aux applications concrètes de l'étude.

Employeur: Michel Amyot, Coordonnateur du Groupe "démographie scolaire".

b) des professeurs de l'Université Laval qui évalueront la forme et le contenu de cette thèse.

Directeur de thèse: M. Pierre Ardouin, directeur du département d'informatique.

Le rapport est constitué de 3 cahiers:

- cahier 1: le texte principal, 102 pages.
- cahier 2: les annexes I à XII inclusivement, 275 pages.
- cahier 3: l'annexe XIII (le système SIC) 400 pages.

Il ne faut pas se méprendre sur mon rôle quant à la création de ces cahiers. J'ai écrit le cahier 1 et environ le 1/5 du cahier 2. Les autres annexes sont une reproduction intégrale de mes sources de référence.

Même si l'annexe XIII m'a beaucoup aidé à comprendre le système collégial (vue cybernétique), la plupart des lecteurs

devraient considérer le 3e cahier comme étant de l'information "marginale". Cependant, le ou les responsables du montage (éventuel) du système auraient intérêt à le consulter.

Le cahier 2 contient des annexes qui n'ont pas toutes la même importance. Certaines sont un simple complément, d'autres sont indispensables.

Quand vous lirez le texte (cahier 1), il vous sera facile d'évaluer si, pour vous, une annexe vaut la peine, d'être lue attentivement ou d'être seulement survolée. Cela dépendra de votre intérêt pour chaque sujet traité.

Ce que l'on pourrait appeler "mon mandat" est décrit dans une lettre adressée à Monsieur Michel Amyot. Les deux pages suivantes présentent une copie de cette lettre.

* * *

Québec 1975 06 20

Monsieur Michel Amyot
Chef du groupe "démographie"
DGP du ministère de l'Education
6è étage, Edifice G
Québec

Cher monsieur,

Je suis heureux de faire l'analyse d'un modèle de prévision pour la clientèle scolaire de niveau collégial; les C.E.G.E.P. en particulier.

Le but de ce travail est l'informatisation du modèle de prévision. Ce travail ne se limitera qu'à l'analyse

- préalable
- fonctionnelle, cahier des charges
- organique

Il doit être clair que la mise en place du système (éventuel) ne fait pas partie de ce travail. Cependans le rapport se voudra être un guide détaillé des étapes à suivre pour

a) monter le système
b) utilisation du ou des programmes

L'utilisation de l'ordinateur et de ses unités périphériques devraient permettre surtout

a) de prévoir la clientèle estudiantine d'un C.E.G.E.P. sur une période de 10 ans
   - au niveau du général et du professionnel
   - au col I, col II, col III

.../2

b) de prévoir le % ou/et le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études; et, par ricochet, ceux qui se dirigent vers le marché du travail
   i) au secondaire V
   ii) au collégial

c) de faire le calcul des taux de passage
   du sec V au col I (général - professionnel)
   du col I au col II (général - professionnel)
   du col II au col III (professionnel)

d) de faire un estimé du passage
   professionnel - général
   dans un sens ou l'autre.

La période allouée à ce travail ne dépassera pas 1975 08 25.

Respectueusement Vôtre,

Robert Ferland

Robert Ferland
Etudiant
Université Laval

Page

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I: Le projet 3

I.1 Système actuel 3
I.2 Le système informatique 6
I.3 Comparaison 6

CHAPITRE II: Le système scolaire au Québec 9

II.1 Structure du système scolaire 9
II.2 Codification et conservation de l'information ... 12

II.2.1 Fichiers vs les élèves 12
II.2.2 Fichiers vs les écoles 13
II.2.3 Les collèges 14
II.2.4 Les principaux codes 15

CHAPITRE III: Montage des fichiers 21

III.1 La fiabilité 21
III.2 Le fichier ZI 22

III.2.1 Structure 22
III.2.2 Création du fichier 28
III.2.2.1 Généralités 28
III.2.2.2 Description de la programmation 30
III.2.2.3 Mise en garde 36

III.3 Le fichier CC 38

III.3.1 Structure 41
III.3.2 Statuts 42
III.3.3 Création du fichier 50

Page

III.3.3.1. Hypothèses 51
III.3.3.2 Description des programmes 53

III.4 Mise à jour des fichiers 61

III.5 Technicalité 64

CHAPITRE IV: Création des programmes 67

IV.1 Rôles des programmes 67
IV.2 Les étapes d'un projet 67

IV.2.1 Le programme W1 68
IV.2.2 L'étape W2 78
IV.2.3 Le programme W3 79
IV.2.4 Le programme W4 85

CHAPITRE V: Implantation 94

V.1 Etapes-temps 94

V.2 Matériel 101

CONCLUSION 102

INTRODUCTION

La prise de décision

La D.G.E.C. et le groupe "Démographie scolaire" de la D.G.P. (Direction générale de la planification) du ministère de l'éducation ont pour rôle, entre autres, d'offrir de l'information aux administrateurs gouvernementaux afin de les aider à prendre des décisions. Le Gouvernement n'investit pas des millions de dollars pour la construction ou rénovation majeure d'un Collège d'enseignement général et professionnel, C.E.G.E.P., sans faire de sérieuses études.

Ce travail vise l'informatisation d'un modèle de prévision de la clientèle scolaire au niveau du collégial. Et, le but d'un tel modèle est d'avoir une projection de la population estudiantine d'un collège (surtout les C.E.G.E.P.) pour une période d'environ dix ans. Ces projections intéressent les hauts fonctionnaires et leur sont, souvent, précieuses. Il est évident que de telles prévisions ne sont pas instantanément disponibles. Les différentes étapes permettant de l'atteindre constituent ce qu'on appelle un "projet".

Batir un système de telle sorte qu'il puisse bien répondre aux besoins des utilisateurs pendant un laps de temps convenable (c'est relatif) constitue le noeud du "projet". Des centaines d'heures de travail forment la charpente du modèle. Comme la flexibilité n'est pas implicite; il est donc impérieux de fixer, dès le départ, ce qu'on attend de l'informatisation. Les changements tardifs de la logique sont très délicats, voire même dangereux pour le respect de l'échéancier. La modularité d'un système doit être standard et permettre de répondre aux besoins nouveaux des usagers; c'est ce vers quoi nous tendrons.

Mentionnons que le système proposé est baptisé arbitrairement "PROCOL", projet collégial.

CHAPITRE I

Le projet

Généralement, les hauts fonctionnaires, tels le sous-ministre, les directeurs généraux des directions générales (voir la liste en annexe I), se doivent de prendre des décisions rapides. Le coefficient d'utilité d'une prévision peut être considérablement amoindri par des délais et par des erreurs dues à la manipulation humaine.

I.1 Système actuel

L'exécution d'un projet doit se faire manuellement. En effet, un ou deux agents en recherche doivent, subséquemment faire:

a) le recensement de la clientèle scolaire d'un collège pour les deux dernières années. Des "listings" informatiques et des publications constituent les instruments de travail. Le relevé permet de connaître l'allure générale d'un collège. Cinq (5) ans seraient l'idéal, mais les fichiers, avant 1973-74, ne sont pas fiables.

b) le choix des principales zones d'influences; c'est à-dire les écoles ou commissions scolaires qui alimentent le collège. On en fait le dénombrement pour les deux dernières années.

le nombre deux étant retenu pour les mêmes raisons que précédemment.

c) le calcul du taux de passage au niveau du secondaire et celui des prévisions pour le secondaire IV et V, puisque c'est de ces niveaux que proviennent les nouveaux collégiens.

d) le calcul des taux de passage pour:

- sec. IV-V vers le col. I
- col. I au col. II
- col. II au col. III

pour le général et le professionnel.

e) calcul de prévision estudiantine pour le collège.

f) un spécialiste en démographie scolaire sélectionne, ajuste ou modifie ces taux afin de mieux tenir compte des réalités propres à chaque région. Cette étape permet de tenir compte de certains éléments subjectifs qui seraient difficilement quantifiables de façon systématique par le système qu'il soit manuel ou autre.

Le projet peut être finaliser entre deux (2) et six (6) semaines, dépendant de la complexité du problème ou/et du temps alloué. Il arrive souvent que certaines priorités permettent de ne consacrer que quelques jours épars au projet. D'où le phénomène des délais: un facteur qui peut avoir une influence

néfaste sur le coefficient d'utilité.

Notons que chacun des milliers de chiffres doit être individuellement recherché, recopié, dactylographié. De plus, les chiffres compilés sont l'objet de calcul et les résultats sont à nouveau recopiés et dactylographiés jusqu'à une présentation définitive.

Chacune de ces actions peut-être la cause d'erreurs, et, peut d'autant plus, diminuer le coefficient d'utilité et de satisfaction. C'est pourquoi beaucoup de temps est consacré à une vérification minutieuse du rapport final. Ce dernier pourrait avoir la forme suivante:

1) tableaux de la clientèle scolaire du collège pour les deux (2) dernières années, selon les secteurs général et professionnel;

2) tableaux de la clientèle scolaire des zones d'influence pour les deux (2) dernières années;

3) tableaux des taux de passage;

4) tableau des prévisions;

5) des commentaires accompagnent ledit rapport.

I.2 Le système informatique.

Un projet pris en charge par ce système sera fondamentalement le même. C'est-à-dire qu'il comprendra les mêmes 6 étapes précédemment énumérées.

Au lieu de consulter des publications ou des listing, le système cherchera directement dans les fichiers. Les carences des publications et même des "listing" seront largement compensées. On étudiera subséquemment, plus en détail, le système informatique. Chacune des étapes, sauf celle exécutée par le spécialiste en démographie (étape: f) sera sous la responsabilité du système. Sa haute capacité à manipuler des millions de données en quelques secondes, sa fiabilité, sa production (sortie sur papier) claire et propre évitent des déploiements d'énergie temps-homme considérables tout en offrant un % de fiabilité, tout au pire, équivalent au système manuel.

I.3 Parallèle entre les deux (2) systèmes.

Même si cela peut sembler exagéré, il serait intéressant de comparer le personnel et l'équipement monopolisés par un projet. Nous supposons, évidemment, que le système informatique est bien établi. Ne considérons que ce qui relève de la D.G.F. et qui donne ceci:

BESOINS

	Actuel	Informatique
Personnel:	- une secértaire (dactylo).	Uniquement pour le texte
	- un fonctionnaire qui fait la recherche et le calcul.	non
	- un superviseur - fonctionnaire qui aide ou vérifie.	non
	- le démographe qui, en somme, dirige le projet. Il juge les informations comme étant pertinentes ou non.	oui
Equipement:	- papier, crayons, tables, pupitres, chaises, espace sur l'étage pour quatre personnes.	Une personne seulement
	- dactylo (machine)	En partie
	- machine à calculer	non
Temps:	- 3 semaines, environ incluant:	3 à 4 jours
	- 2 à 3 jours d'étude de la part du démographe.	oui
		1 jour pour les programmes
		Il serait possible de prendre beaucoup moins de temps pour les programmes (10 minutes). Cependant, il faut attendre son tour avant d'être exécuté.

Pour être juste avec ces comparaisons, il faut préciser qu'un analyste ou programmeur devrait être disponible advenant un problème informatique. Le temps-homme nécessaire au montage du modèle informatique sera ultérieurement développé.

CHAPITRE II

Le système scolaire au Québec

Afin de mieux comprendre les étapes d'un projet et le modèle de prévision dans son ensemble, il serait intéressant de brosser un tableau succinct du système scolaire québécois. L'aspect "structure de l'information" et "sa conservation" sera retenu. Exclusion faite des universités.

II.1 Structure du système scolaire.

Le système scolaire est divisé en 2 secteurs: le privé et le public. Pour chacun de ces secteurs, l'enseignement est offert à tous les niveaux: maternel, élémentaire, secondaire et collégial. Même si le secteur privé a beaucoup moins de clientèle que l'autre, il n'en est pas moins considéré comme important. (voir annexe II). Au privé, chaque institution est autonome financièrement, bien que, suivant l'enseignement offert, elle peut être subventionnée. Une école maternelle privée n'a pas tout à fait le même poids qu'une école de danse "CHA, CHA, CHA" quant aux subventions (gouvernementales). De même le contenu des cours doit être approuvé par le ministère de l'éducation.

Le secteur public est sous la totale responsabilité du Gouvernement. Ce secteur se divise en deux (2) réseaux: catholique, protestant, qui ont, généralement, chacun leur budget et n'ont aucun lien entre eux. Chacun de ces réseaux comprend:

a) des C.S.R. (Commissions Scolaires Régionales). Elles sont responsables de l'enseignement au niveau secondaire sur leur territoire;

b) de C.S. (Commissions Scolaires locales). Elles sont réparties sur les territoires des C.S.R. et sont responsables de l'enseignement au niveau maternelle et élémentaire;

c) les intégrés (très peu nombreuses). Elles sont responsables de l'enseignement maternel, élémentaire et secondaire sur leur territoire.

Structure hiérarchique du système

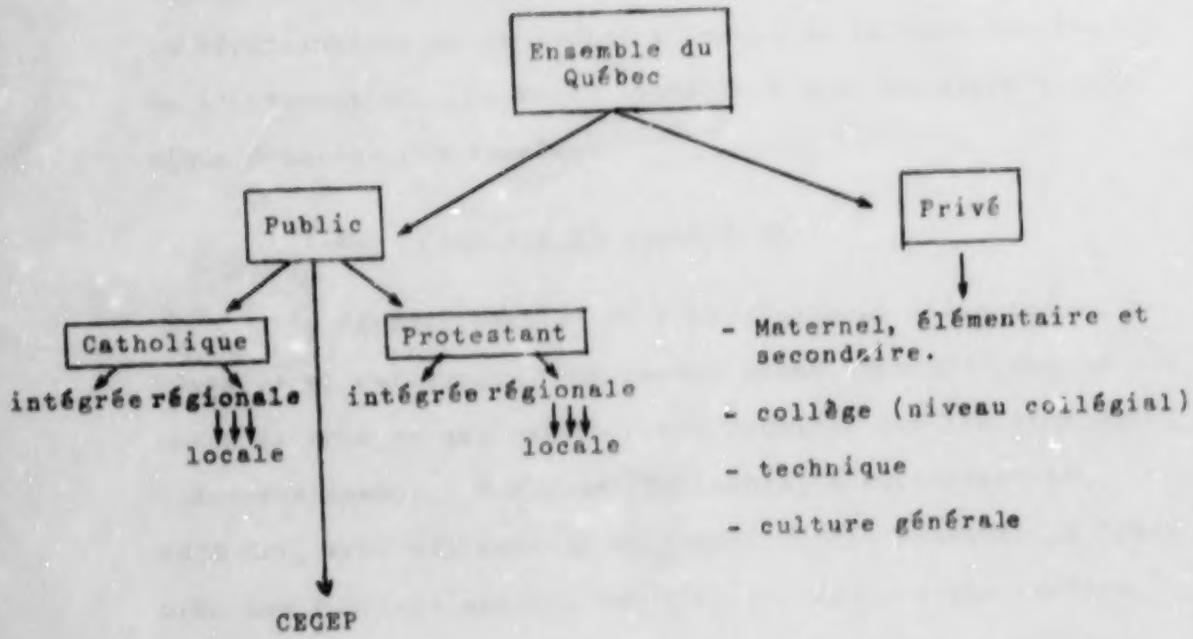

II.2 Codification et conservation de l'informatique

Le SIMEQ (Service de l'informatique du Ministère de l'Education du Québec) est responsable de la cueillette, de la vérification, de la codification et de la conservation de l'information. La bande magnétique sert de support physique à toutes ces données.

II.2.1 Fichiers vs les élèves.

Le fichier central de l'enseignement élémentaire, secondaire et collégial, communément nommé "Mamouth" est le coeur de tout ce qui existe comme fichiers sur les étudiants, individuellement. Ses huit (8) bandes, à haute densité, 6250 BPI, sont délicates à utiliser. C'est pourquoi le SIMEQ crée des fichiers auxiliaires afin de répondre aux besoins particuliers de certains utilisateurs. Nous y reviendrons.

La cueillette de l'information est évidemment multiple. Le collégial, l'élémentaire-secondaire communiquent leurs informations soit en retournant des formulaires, soit par bande magnétique ou soit par téléinformatique pour les établissements ou organismes importants: C.E.C.M., les gros CEGEP.

La clé de chaque enregistrement est le code permanent de l'étudiant; c'est donc dire que ce fichier est fonction de chaque étudiant. On peut reconstituer la vie scolaire d'un individu: la dernière école secondaire fréquentée, les résultats du secondaire III, IV et V, et au niveau collégial: demandes d'admission (DA) les fiches d'inscription (FI) et le bulletin cumulatif uniforme (BCU). Voir en annexe III, la description de ce fichier.

II.2.2 Fichiers vs les écoles

Ces fichiers sont crées en fonction des établissements scolaires: il s'agit des "Ecoles composites" (voir description en annexe IV et V). Ils sont fiables et disponibles depuis les cinq (5) dernières années, soit de 1970-71 à 1974-75. Ils continueront à l'être à l'avenir.

La cueillette est faite grâce au formulaire "Sommaire de l'école et du collège" (copie en annexe V). Ce formulaire est expédié à chaque institution scolaire et ces dernières se doivent de le retourner duement rempli. Il est par la suite vérifié et les données seront codifiées pour ainsi constituer un fichier annuel. Ses enregistrements de 2420 octets offrent une multitude d'information sur chaque école:

le nombre d'étudiants par langue d'enseignement et par niveaux d'enseignement, des codes: ORGECO, IFT, RAS et plusieurs autres.

II.2.3 Les collèges

Petite mise au point:

- un collège est une institution scolaire publique ou privée qui offre de l'enseignement au niveau collégial;
- un CEGEP est une institution scolaire publique: collège d'enseignement général et professionnel. Un CEGEP est un collège;

a) les deux fichiers sur le collégial.

Ils sont tous deux intégralement extraits du fichier central; ils sont donc fonction de l'individu. L'un, le "DAFI" (description en annexe VI), est un résumé de la Demande d'Admission et de la Fiche d'Inscription de l'étudiant. L'autre, le "Dossier du Collégial, (description en annexe VII), offre plus de détails sur la DA et sur la FI; le Bulletin Cumulatif Uniforme (BCU) y est inclus.

Le rôle du premier se résume surtout à celui d'un compteur. Par exemple: trouver le nombre d'étudiants inscrits au collège XX en automne 74, ou le nombre d'étudiants suivant tel programme au CEGEP XX. Le code organisme-école permet de sélectionner l'établissement; il suffit de faire le décompte.

Le second est beaucoup plus versatile de part son exploitation: la quantité d'informations y étant supérieure. Il nous sera très utile, car la FI et le BCU de chaque étudiant nous intéresseront. Nous y reviendrons plus loin.

b) Publication sur le collégial.

Seules les publications statistiques nous intéressent et je n'en présenterai qu'une seule: les zones d'influences. Le SIMEQ produit, sur commande, un listing qui permet de connaître le nombre d'étudiants inscrits à un collège et leur lieu d'origine. C'est-à-dire, le nom de l'école secondaire et/ou la C.S.R. où les étudiants ont fait leur secondaire V. (voir l'annexe VIII)

II.2.4 Les principaux codes.

A plusieurs reprises nous avons fait et nous ferons de nouveau référence à des codes; il est inutile d'insister

sur leur importance. Il serait toutefois utile d'en présenter quatre; les deux premiers sont les plus importants.

a) Le code permanent:

Clef du fichier "Mamouth", il est unique à chaque élève. D'ailleurs, il existe une banque provinciale de codes afin d'éviter la duplication. Celle-ci en confirme la validité à tous les organismes s'y référant.

Composition de ce code de 12 caractères:

- 3 premières lettres du nom de famille à la naissance. Dans le cas où le nom contient seulement deux lettres (minimum requis) la lettre "X" devient automatiquement la troisième composante du code.
- La lettre suivante est la première lettre du prénom usuel.
- Les six (6) chiffres qui suivent représentent:
  1. le jour de naissance de l'élève;
  2. le mois de naissance augmenté de 50 si la personne est de sexe féminin;
  3. l'année de naissance (les chiffres des unités et des dizaines seulement).
- L'avant dernier chiffre sert à distinguer les élèves dont les dix (10) premiers caractères du code sont identiques.

- le dernier chiffre sert à la validation du code (chiffre témoin).

b) le code ORGECO (organisme-école)

Clé du fichier "Ecoles Composites", il est très significatif. Ses six (6) positions se divisent en deux (2) groupes: les trois premiers chiffres pour identifier l'organisme, les trois autres pour identifier l'école.

Voici la composition du code ORGECO

Types d'organismes	ORG	ECO
C.R. Catholiques	010 @ 550	001 @ 499
C.R. Protestantes	560 @ 650	001 @ 499
C.S. Intégrées	019 @ 749	001 @ 499
CEGEPS	900 @ 936	001 @ 499
Universités	975 @ 981	001 @ 499
Institutions privées sur un territoire de Commission régionale	010 @ 550	500 @ 999
Institutions privées sur le territoire des Commissions scolaires intégrées	019 @ 749	500 @ 999

S'il arrive des fusions de commissions scolaires, le code ORGECO des institutions scolaires touchés est modifié de telle sorte que l'école possède les mêmes attributs que la C.S. ou C.S.R. d'annexion.

c) le code informatique (IFT)

Un chiffre de cinq positions, sans signification. Il est attribué séquentiellement lors de la création de l'école et lui reste assigné jusqu'à sa fermeture pour ne plus jamais être réutilisé, sauf si la même école ouvre de nouveau ses portes. Ce code est très utile car peu importent les fusions de commissions scolaires ou de municipalités, il est toujours possible de retracer l'école dans le temps.

d) le code de région administrative scolaire (RAS)

Un chiffre de trois positions qui permet de situer l'école dans l'une des RAS. La région administrative scolaire (RAS) est un regroupement de commissions scolaires régionales ou intégrées catholiques dont les limites territoriales se rapprochent le plus des régions administratives définies par le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

VALEURS POSSIBLES	CODE
- Bas-St-Laurent-Gaspésie	010
- Saguenay-Lac-St-Jean	020
- Québec	030
- Trois-Rivières	040
- Cantons de l'Est	050
- Montréal (Région Nord)	061
- Montréal (Région Sud)	062
- Montréal (Ile de Montréal)	063
- Outaouais	070
- Nord-Ouest	080
- Côte Nord	090
- Nouveau Québec	100

Le chapitre III est consacré à la création de deux fichiers essentiels au système PROCOL.

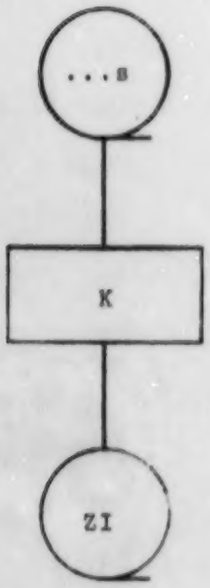

Plusieurs fichiers

Programmation "K"
(5 programmes)

Fichier désiré "ZI",
zones d'influence.

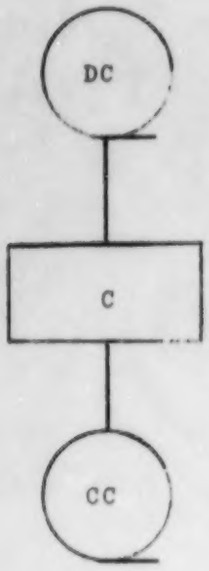

Fichier "dossier collégial"

Programmation "C"
(3 programmes)

Fichier désiré "CC",
clientèle collégiale.

CHAPITRE III

Montage des fichiers du système

L'exploitation du système informatique du modèle de prévision scolaire sera basée sur l'utilisation de deux (2) genres de fichiers: ZI zones d'influence et CC clientèle collégiale. Ces fichiers n'existent pas, mais leur contenu éventuel est disponible sur d'autres fichiers: écoles composites, fichier central (Mamouth), DAFI et FI. Leur création constitue une étape importante du montage. Diagramme page ci-contre.

III.1 La fiabilité

Une étude démographique sérieuse n'est réalisable que s'il est possible de connaître le comportement (c'est-à-dire une augmentation constante, une stabilité, une baisse, une variation, etc...) de la clientèle scolaire de la région ou du collège qui est l'objet de l'étude. Cette étude nous permet de constater que depuis les X dernières années la clientèle est ... à la hausse, à la baisse ou stable. Généralement X = 5, mais les circonstances particulières actuelles ne nous permettent pas d'excéder deux (2) ans. La fiabilité des informations avant 1973-74 est inférieure à un coefficient de 0.5.

Notons que le coefficient de fiabilité n'est pas mathématiquement calculé. Il s'agit, pour nous, de mieux visualiser l'opinion globale des spécialistes face à cette situation particulière. En effet, la mise sur pied du nouveau système S.I.C., (voir annexe XIII), ne nous permet pas d'utiliser les fichiers pré-1975-76 avec une pleine confiance. Les informations quant aux BCU sont boiteuses: manque de notes et de no. de cours, duplication, erreur de code, etc.... Cependant l'opinion de Michel Amyot, (D.G.P.) coordonnateur du groupe "démographie scolaire", est qu'il vaux mieux travailler avec des données lacuneuses que de ne rien avoir. Il suffit de connaître l'importance de ces carences.

III.2 Fichier ZI (zones d'influence)

III.2.1 Structure

Nous avons fait mention, au chapitre II.2.4.b), d'une publication très utile, produite par le SIMEQ. Nous avons besoin de ces informations mais de façon à ce qu'elles puissent être exploitables informatiquement. Nous créerons un fichier possédant de l'information pertinente sur chaque école (publique ou privée) en fonction de chaque collège.

Chaque enregistrement sera constitué de:

a) un bloc d'identification du collège, suivi du nombre d'inscrits en col.I pour chaque session A73 à H79 (inclus).

b) un bloc d'identification de l'école secondaire ou C.S.R..

* un code de genre d'enregistrement permettra de différencier le genre d'institution. (no. 19 page 25).

Valeur possible de ce code

1: écoles secondaires publiques

2: C.S.R. (c'est-à-dire sommation d'écoles secondaire publiques)

3: écoles secondaires privées.

c) un bloc par session, sur la clientèle scolaire de l'école secondaire ou de la C.S.R.

- nombre d'étudiants dans cette école, au secondaire IV et V du général et du professionnel
- nombre d'élèves fournis au collège
- le pourcentage d'élèves fournis au collège p/r au nombre total.

Les pages suivantes décrivent le fichier ZI.

Projet	Prévisions scolaire au niveau collégial	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			1 de 4

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
ZI (zones d'influence)	LONGUEUR 475	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 9 LONGUEUR 4279	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	Longueur de l'enregistrement			00	03	B	04
***	Bloc d'identification du collège						
				04	07	P	04
1	ORGECO code organisme-école			08	10	P	03
2	IFT code informatique			11	12	P	02
3	RAS code région administrative scolaire			13	42	A	30
4	nom			43	72	A	30
5	adresse			73	102	A	30
6	municipalité						
				103	105	P	03
7	nombre d'inscrits en col.I pour la session	A73		106	108	"	"
8	" " " "	H74		109	111	"	"
9	" " " "	A74		112	114	"	"
10	" " " "	H75		115	117	"	"
11	" " " "	A75		118	120	"	"
12	" " " "	H76		121	123	"	"
13	" " " "	A76		124	126	"	"
14	" " " "	H77					

Projet Prévisions scolaire au niveau collégial	SYSTEME PROCOL	SECTION	TACHE	PAGE
Date 7 août 1975				2 de 4

nom du fichier ZI (zones d'influence)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 475	[X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR 9 LONGUEUR 4079	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
15	nombre d'inscrits en col.I pour la session	A77	4	127	129	P	03
16	" " " "	H78	"	130	132	"	"
17	" " " "	A78	"	133	135	"	"
18	" " " "	H79	"	136	138	"	"
***	Bloc d'identification de l'école secondaire ou C.S.R..						
19	code de genre d'enregistrement		1	139	-	P	01
20	ORGECO code organisme-école		6	140	143	P	04
21	IFT code informatique		5	144	146	P	03
22	RAS code rég. administrative scolaire		3	147	148	P	02
23	nom			149	178	A	30
24	adresse			179	208	A	30
25	municipalité			209	238	A	30
***	Information sur la session A73						
26	nombre d'étudiants au sec.V général		4	239	241	P	03

Projet	Prévisions scolaire au niveau collégial	SYSTEME	SECTION	TAPE	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			3 de 4

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
ZI (zones d'influence)	LONGUEUR 475	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 9 LONG. 4279	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
27	Nombre d'étudiants au sec. IV général		4	242	244	P	03
28	" " " V professionnel		"	245	247	"	"
29	" " " IV "		"	248	250	"	"
30	Nombre d'étudiants fournis au collège		"	251	253	"	"
31	% du nombre d'étudiants fournis au collège (XXX.X)		"	254	256	"	"
***	Information sur la session	H74					
	Nombre d'étudiants ausec V général		"	257	259	"	"
	" " " IV "		"	260	262	"	"
	" " " V professionnel		"	263	265	"	"
	" " " IV "		"	266	268	"	"
	Nombre d'étudiants fournis au collège		"	269	271	"	"
	% du nombre d'étudiants fournis au collège		"	272	274	"	"
	les autres sessions ont la même structure						
	que les sessions précédemment énumérées.						

Projet	Prévisions scolaire au niveau collégial	SYSTEME	SECTION	TAPE	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			1 de 4

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
ZI (zones d'influence)	LONGUEUR 475	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 9 LONGUEUR 4279	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	Information sur la session A74		6 X 4	275	292	F	6X3
	Information sur la session H75		"	293	310	"	"
	Information sur la session A75		"	311	328	"	"
	Information sur la session H76		"	329	346	"	"
	Information sur la session A76		"	347	364	"	"
	Information sur la session H77		"	365	382	"	"
	Information sur la session A77		"	383	400	"	"
	Information sur la session H78		"	401	418	"	"
	Information sur la session A78		"	419	436	"	"
	Information sur la session H79		"	437	454	"	"
	Blancs			455	475	AN	21

Notez que ce fichier permettra de connaître non seulement les zones d'influence d'un collège, mais de trouver tous les collèges alimentés par une école secondaire en particulier. Cela grâce au code O.R.G.E.C.O. de chaque établissement.

III.2.2 Création du fichier

III.2.2.1. Généralités

Nous savons que le SIMEQ a déjà créé une série de programmes "K" en vue d'extraire l'information telle que présentée sur le listing "zones d'influence". Le 24 juillet 1975, j'ai rencontré Mlle Nicole Champigny, analyste au SIMEQ, j'ai eu l'assurance que la création du fichier ZI ne pose aucun problème. Le dossier de programmation (K) du SIMEQ est en annexe IX.

Bien qu'il soit peu probable que la D.G.P. ou la D.G.E.C. aient à créer le fichier ZI, il serait utile de présenter K: l'ensemble de cinq (5) programmes qui permettent d'obtenir la précieuse publication "Zones d'influence". (offert à l'annexe VIII).

- K1, K5 et K9 sont des programmes P1/1.
- K3 et K7 sont des utilitaires (tris.)

Le diagramme de la page suivante offre une vue globale de K.

DIAGRAMME GÉNÉRAL

PROJET	SYSTÈME	SECTION	FACE	PAGE
455-041	Système d'information sur les clientèles			
DATE 25/10/75				

K: Zones d'influence
(Provenance des inscrits)

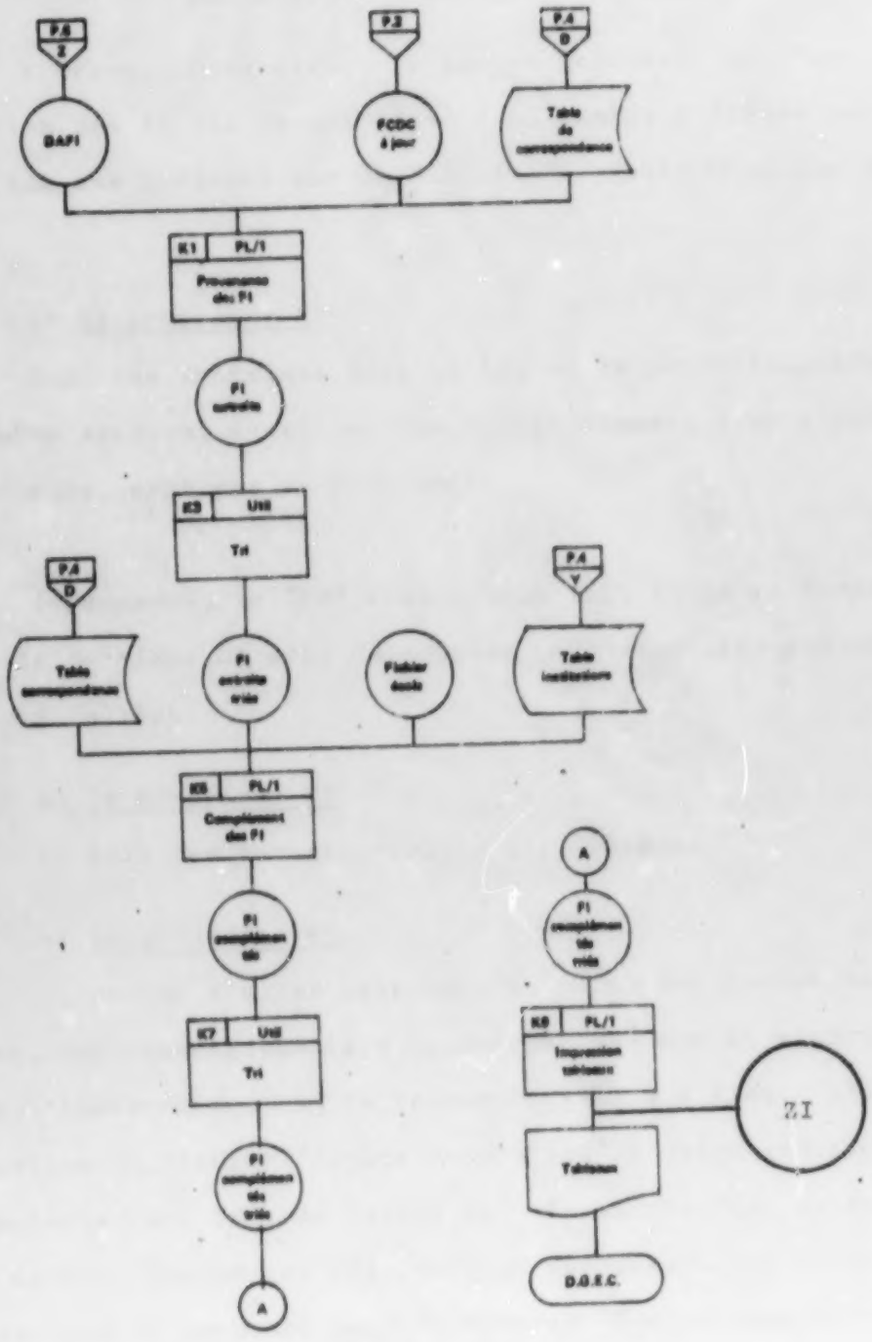

III.2.2.2 Description de la programmation

K travaille au niveau de chaque individu, et c'est la sommation des FI qui permet d'avoir le nombre d'élèves par école, tel que présenté sur le "listing". (voir l'annexe :VIII)

a) le programme K1

Tous les individus dont la FI, et la DA correspondent à la même session, constitue une enregistrement d'un fichier transitoire, créé par ce programme.

Evidemment, le "ET" logique est fait entre la dernière FI et la dernière DA afin de compter uniquement les nouveaux venus au collège.

b) le programme K3

Il trie les enregistrements par collège.

c) le programme K5

Il permet d'aller chercher, au sujet des écoles secondaires, des renseignements complémentaires: nom et municipalité de l'institution, nom de la C.S.R. s'il y a lieu. L'exploitation du fichier "écoles composites" s'avère indispensable puisque seul le code ORGECO est disponible dans le fichier issu de K1. Toutes les informations concernant les écoles secondaires se trouvent dans le fichier "écoles composites".

Une première modification, en fait il s'agit plutôt d'un ajout, sera apportée au programme K5. Il suffira de "DECLARER" quelques variables supplémentaires et de retenir les informations désirées.

- nombre d'élèves au secondaire IV et V général
- nombre d'élèves au secondaire IV et V professionnel
- code IFT de l'école secondaire
- code RAS de l'école secondaire

Pour l'instant, deux (2) fichiers "écoles composites" nous intéressent: celui de 1973-74 et celui de 1974-75.

Fichier 1973-74.

Complément de description de fichier, "Ecoles composites"

Variables	No.*	Position	Genre	Long
Sec. IV général	182	805 @ 808	N	04
Sec. V général	185	817 @ 820	N	04
Sec. IV prof.	183	809 @ 812	N	04
Sec. V prof.	186	821 @ 824	N	04
Code IFT	3	11 @ 15	AN	05
Code RAS	402	1727 @ 1789	AN	03

* le No. est celui que l'on retrouve dans la description du fichier 1973-74, annexe IV.

Fichier 1974-75.

La structure du fichier "écoles composites" 1974-75 a été passablement modifiée quant à la description de la clientèle scolaire du secteur professionnel. Par exemple, le nombre d'étudiants au sec IV et au sec V n'est pas directement disponible. Il faut additionner les 30 familles, spécialités, possibles de cours professionnels pour obtenir le degré désiré. Pour mieux comprendre, référez-vous;

i) au sommaire de l'école et du collège (au 30-9-74), bloc 4 et bloc 11. (annexe V);

ii) aux mêmes blocs mais dans la description de fichier "écoles composites", (annexe V);

De plus, le nombre d'élèves au professionnel est inclus dans les totaux au niveau secondaire (voir ii et l'exemple PL/1 en annexe X).

Le programme K5 nous offrira un autre fichier transitoire où toute l'information destinée à ZI est disponible. Cependant, il y a encore un (1) enregistrement par FI; donc 1, par étudiant.

d) le programme K7

Il regroupe les enregistrements (les étudiants) par école. Normalement, le tri se fait sur le nom des collèges, puis sur le nom des C.S.R. et des institutions s'y référant. Les modifications à ce programme sont simples: le tri se fait uniquement sur les codes ORGECO de façon à obtenir la structure suivante:

1. Fichier

2. ORGECO du collège

3. ORGECO de l'école secondaire

4. FI

4. FI

=

4. FI

3. ORGECO de l'école secondaire

4. FI

4. FI

4. FI

=

2. ORGECO du collège

3. ORGECO de l'école secondaire

4. FI

4. FI

=

e) le programme K9

Il fait le décompte des FI (niveau 4) pour chaque institution secondaire. Il fait la sommation pour les C.S.R., et finalement, du nombre d'inscrits au collège. La modification de ce programme se résume à

i) identifier à l'aide du "code de genre d'enregistrement", la nature de l'enregistrement.

ii) écrire chaque enregistrement sur une bande magnétique ou sur un disque afin de créer le FICHIER "ZI".

K9 donne la sortie informatique qui est présentée à l'annexe VIII.

III.2.2.3 Mise en garde

Le fichier ZI offre la clientèle scolaire de chaque collège. Cependant, les chiffres ne sont pas toujours fiables (surtout pour les CEGEP) quant au "nombre d'étudiants inscrits en col. I". Trois principaux facteurs en sont la cause.

1er La clientèle provenant de l'extérieur du Québec n'est pas comptée.

2e Une certaine distorsion dans le système actuel veut qu'un étudiant qui change de CEGEP soit considéré comme un étudiant en col. I, dans le nouveau CEGEP. Le problème, c'est que la DA est une étape essentielle avant de s'inscrire dans un CEGEP. De même, un étudiant qui fait une DA et une FI à deux ou même trois CEGEP est compté dans chacun d'eux (voir chap. III.2.2.2. a).

D'ici un an, le système SIC permettra d'avoir, de façon fiable, les BCU des étudiants. Il sera alors possible de les situer (col. I, col. II ou col. III) en fonction de leur programme. Le numéro "ORG" du collège accompagnera chaque cours que l'étudiant suivra.

3e Certains collèges omettent de transmettre l'information demandée.

La D.G.E.C., via M. Jacques Lavigne, a déterminé que le nombre d'inscrits en col. I (chiffres des zones d'influence) représentait de 76% à 99% de la véritable clientèle de col. I, dépendant des collèges. C'est la raison pour laquelle nous aurons au No.10 de la description du fichier CC (page 44): indéterminés (réguliers temps complet). Ce nombre sera ajouté après la création des fichiers, grâce à un programme PL/1, C6.

III.3 Le fichier CC (clientèle collégiale)

Le fichier CC contiendra tous les collèges avec leur clientèle. Cependant certaines informations (par exemple: le nombre d'étudiants de l'éducation aux adultes, le nombre de réguliers, etc...) seront plus spécifiques au CEGEP. En fait, le système est surtout prévu pour faire le profil d'un CEGEP et pour en étudier la clientèle éventuelle (potentielle).

La description du futur fichier CC sera présenté à la page 44 . Le diagramme de la page suivante offre une vue globale de la programmation C.

DIAGRAMME GÉNÉRAL

PROJET	SYSTÈME	SECTION	TÂCHE	PAGE
DATE 1/8/75	PROCOL			

C: programmes de création du fichier CC.

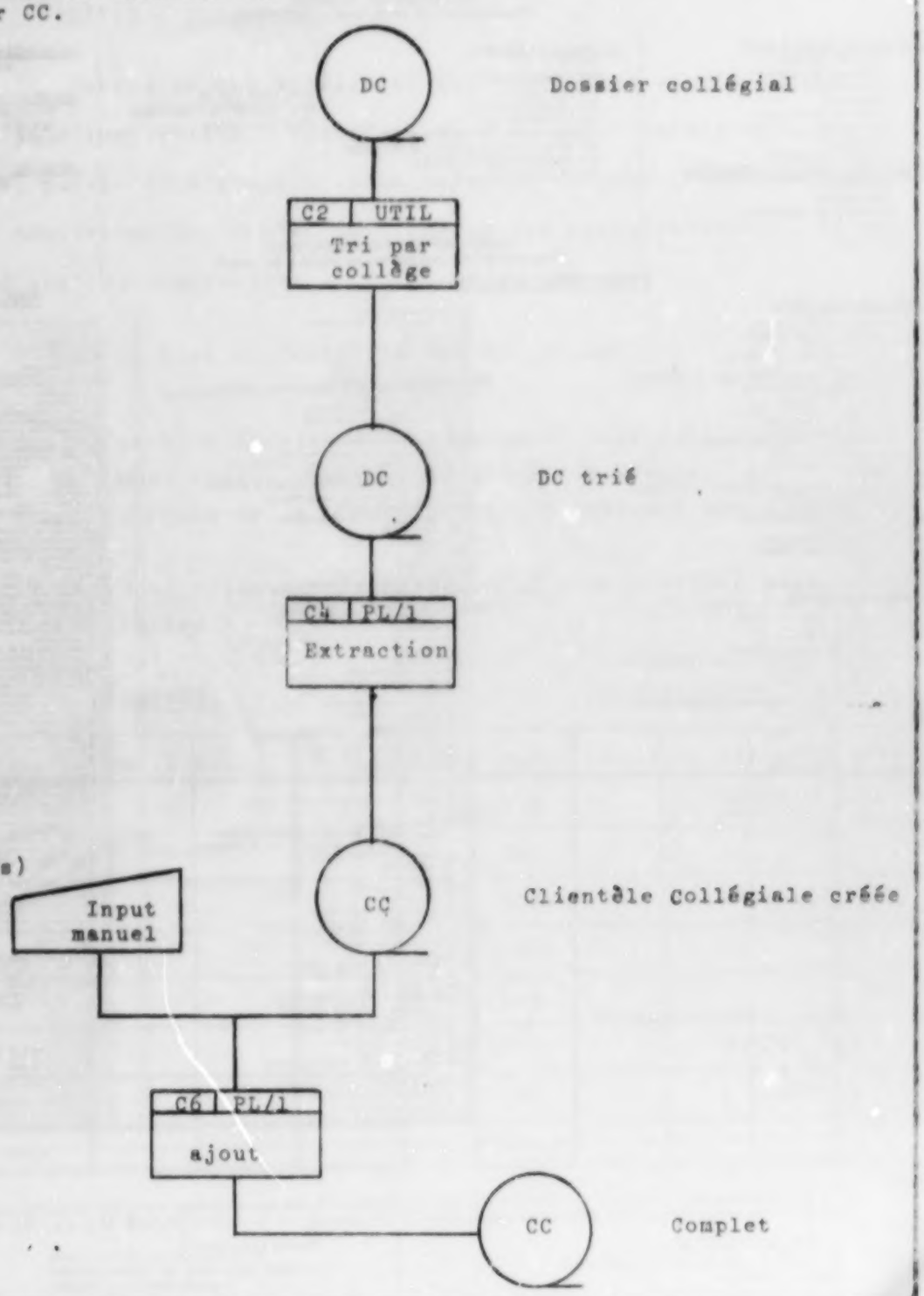

E. ADMISSION DEMANDEE - TITRE DU PROGRAMME ET NUMÉRO CORRESPONDANT

— L'étudiant doit être le plus précis possible pour désigner le titre et le numéro du ou des programmes qu'il choisit.
— Il doit s'assurer que le programme choisi est offert par le collège dont il indique le nom en regard du titre du programme.

GROUPE 1

L'étudiant inscrit un des titres suivants avec le numéro correspondant :
1- s'il veut obtenir une certification collégiale ;
2- ou s'il veut suivre des cours qui se regroupent dans un même programme ou un même secteur de programmes de l'annuaire de l'enseignement collégial.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
(Programmes qui conduisent à l'université)

010.00 SCIENCES DE LA SANTÉ
- chirurgie dentaire
- diététique et nutrition
- éducation physique
- médecine
- médecine vétérinaire
- optométrie
- pharmacie
- sciences infirmières

020.00 SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
- agriculture
- architecture
- foresterie et géodésie
- génie
- sciences

SCIENCES HUMAINES
- 031.00 droit
- 032.00 géographie
- 033.00 histoire
- 034.00 philosophie
- 035.00 psychologie
- 036.00 sciences de l'éducation
- 037.00 sciences religieuses et théologie
- 038.00 SCIENCES SOCIALES
- 038.01 service social

N'inscrivez pas le titre "SCIENCES HUMAINES" soyez plus précis

040.00 SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
sciences de l'administration

050.00 ARTS
- 051.00 arts plastiques
- 053.00 cinéma
- 055.00 musique

060.00 LETTRES
lettres

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
(Programmes qui conduisent au marché du travail)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER

[illegible]

700.00 AÉRONAUTIQUE
- 701.01 technique de fabrication
- 701.02 pilotage
- 701.03 contrôle d'avions
- 701.04 avionique
- 701.05 pilotage d'hélicoptère

300.00 TECHNIQUES HUMAINES

310.00 TECHNIQUES JURIDIQUES DE LA JUSTICE
- 310.01 techniques policières
- 312.00 techniques correctionnelles

322.00 TECHNIQUES FAMILIALES
- 322.02 art ménager
- 322.03 garderie d'enfants
- 322.04 techniques d'éducation familiale

351.00 TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
- 352.00 techniques d'aménagement
- 354.00 TECH. DE RECHERCHES EN SC. HUMAINES
- 354.01 tech. de recherches psychosociales
- 388.00 ASSISTANCE SOCIALE
- 389.00 techniques des communications
- 389.01 information
- 389.02 publicité
- 389.03 radio
- 389.04 télévision
- 391.00 techniques de loisirs

392.00 TECHNIQUES AMÉRINDIENNES
- 393.00 TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

400.00 TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION
- 410.00 TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- 410.01 marketing
- 410.02 personnel
- 410.03 finance
- 410.04 production
- 410.05 assurance générale
- 410.06 secrétariat de direction
- 410.07 transport
- 410.11 administration générale
- 411.00 archivage médicales
- 412.00 SECRÉTARIAT
- 413.00 ADMINISTRATION ET COOPÉRATION
- 413.01 administration et coopération
- 414.00 TOURISME
- 420.00 INFORMATIQUE
- 430.00 TECHNIQUES HÔTELIÈRES
- 430.01 hôtellerie
- 430.02 production et administration de cuisine

500.00 ARTS
- 501.00 musique populaire
  Note : Les étudiants qui s'inscrivent en 1ère ou 2e ou 3e année doivent aussi choisir 055.00 musique.
- 501.00 THÉÂTRE PROFESSIONNEL
- 501.01 interprétation
- 501.02 production
- 570.00 ARTS APPLIQUÉS
- 570.01 céramique
- 570.02 esthétique de présentation
- 570.03 aménagement d'intérieur
- 570.04 photographie (prise de vues)
- 570.05 photographie (laboratoire)
- 570.06 graphisme
- 570.07 techniques de design industriel

571.00 TECHNIQUES DU VÊTEMENT
- 571.01 art vestimentaire

581.00 COMMUNICATIONS GRAPHIQUES
- 581.01 graphisme publicitaire (maquette)
- 581.02 typographie (technique)
- 581.03 photocomposition (technique)
- 581.04 impression (technique)
- 581.05 reliure (technique)
- 581.06 photolithographie photomécanique)
- 581.13 typographie (administration)
- 581.13 photolithographie (administration)
- 581.14 impression (administration)
- 581.15 reliure (administration)

500.01 SCIENCES DE LA PAROLE

ADULTES (seulement)

[illegible]

GROUPE 2

L'étudiant inscrit le titre "HORS D.E.C." (Diplôme d'Études Collégiales) s'il veut suivre un (des) cours qui ne se regroupent pas sous un même programme ou un même secteur de programmes de l'annuaire de l'enseignement collégial.

Si la majeure partie de ses cours se trouve au secteur de l'enseignement général, il inscrit :

070.00 HORS D.E.C.

Si la majeure partie de ses cours se trouve au secteur de l'enseignement professionnel, il inscrit :

700.00 HORS D.E.C.

III.3.1 Structure

Contrairement au fichier ZI, le fichier CC n'a aucune source d'inspiration. En effet, rien de tel n'existe actuellement, puisqu'il n'y avait aucun moyen de trouver l'information que contiendra le fichier CC. Chacun des enregistrements, de 2358 octets, comprendra:

1) un bloc d'identification du collège (nom, adresse et codes)

2) un bloc d'informations sur la clientèle scolaire pour chaque session, de A73 à H79 inclus. Le contenu de ce bloc peut être représenté comme suit:

i) 2 matrices (programmes/année), signification voir ci-contre

GENERAL

Pgm.	col.I	col.II	Total
010			
020			
030			
040			
050			
060			
070			
Total			

PROFESSIONNEL

Pgm.	col.I	col.II	col.III	Total
100				
200				
300				
400				
500				
600				
700				
Total				

Indéterminés: [ ]

Grand-Total: [ ]

ii) nombre d'étudiants passés de

- général au professionnel [ ]
- professionnel au général [ ]

iii) - nombre d'étudiants à temps partiel [ ]

- nombre d'étudiants de l'Education permanente (aux adultes) à temps complet. [ ]

III.3.2 Trois types d'étudiants, correspondant à trois statuts, peuvent fréquenter un CEGEP.

a) Statut: régulier, (à temps complet ou à temps partiel) c'est l'étudiant qui suit le cours normal de la vie d'étudiant; 1 ou 2 sessions peuvent avoir été omises. Généralement, il n'a jamais interrompu ses études.

b) Statut: éducation aux adultes (à temps complet ou partiel) comme le nom l'indique, il s'agit généralement d'adultes de retour aux études.

c) Auditeurs. Contrairement aux statuts précédents, le nombre de crédits et les diplômes ne les intéressent pas.

Temps complet ou temps partiel sont les 2 régimes possibles.

Nous avons donc:

- régulier à temps complet

  (c'est ce que contient les matrices III.3.1 i)

- régulier à temps partiel

  (III.3.1 iii)

- éducation permanente à temps complet.

  (III.3.1 iii), en A74 cette clientèle représentait 8% des étudiants à temps complet)

- éducation permanente à temps partiel

  (III.3.1. iii)

- auditeurs

Les calculs et prévisions, pour l'instant, concernent les étudiants dont le statut est: réguliers à temps complet.

Les pages suivantes offrent une description du fichier CC.

Projet	Prévision scolaire au niveau collégial	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			1 de 6

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
CC (clientèle collégiale)	LONGUEUR 2358	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 11794	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	longueur de l'enregistrement			00	03	B	04
***	Bloc "Identification du Collège"						
			6	04	07	P	04
1	ORGECO code organisme-école		5	08	10	P	03
2	IFT code informatique		3	11	12	P	02
3	RAS code de région administrative scolaire			13	42	A	30
4	nom			43	72	A	30
5	adresse			73	102	A	30
6	municipalité						
***	Bloc d'information sur la session A73						
			5	103	105	P	03
7	nombre total d'étudiants dans le collège (régulier temps complet)		4	106	108	P	03
8	total du général		4	109	111	P	03
9	total du professionnel		4	112	114	P	03
10	indéterminés (régulier-temps complet)						

Projet	Prévision scolaire au niveau collégial	SYSTEME PROCOL	SECTION	NAME	PAGE
Date	7 août 1975				2 de 6

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
CC (clientèle collégiale)	LONGUEUR 2358	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 11794	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
*	le secteur général selon les programmes						
			4	115	117	P	03
11	010 col I		"	118	120	"	"
12	020 " "		"	121	123	"	"
13	030 " "		"	124	126	"	"
14	040 " "		"	127	129	"	"
15	050 " "		"	130	132	"	"
16	060 " "		"	133	135	"	"
17	total du col. I						
			"	136	138	"	"
18	010 col.II		"	139	141	"	"
19	020 " "		"	142	144	"	"
20	030 " "		"	145	147	"	"
21	040 " "		"	148	150	"	"
22	050 " "		"	151	153	"	"
23	060 " "		"	154	156	"	"
24	total du col.II						
			"	157	159	"	"
25	total du pgm. 010						

Projet	Prévision scolaire au niveau collégial	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			3 de 6

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
CC (clientèle collégiale)	LONGUEUR 2358	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 11794	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
26	total du prm. 020		4	160	162	P	03
27	" " 030		"	163	165	"	"
28	" " 040		"	166	168	"	"
29	" " 050		"	169	171	"	"
30	" " 060		"	172	174	"	"
*	le secteur professionnel selon les programmes.						
			"	175	177	"	"
31	100 col.I		"	178	180	"	"
32	200 " "		"	181	183	"	"
33	300 " "		"	184	186	"	"
34	400 " "		"	187	189	"	"
35	500 " "		"	190	192	"	"
36	600 " "		"	193	195	"	"
37	700 " "		"	196	198	"	"
38	total du col.I						
			"	199	201	"	"
39	100 col.II		"	202	204	"	"
	200 " "						

Projet	Prévision scolaire au niveau collégial	SYSTEME	SECTION	TAME	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			4 de 6

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
CC (clientèle collégiale)	LONGUEUR 2358	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 11794	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
41	300 col.II		4	205	207	P	03
42	400 " "		"	208	210	"	"
43	500 " "		"	211	213	"	"
44	600 " "		"	214	216	"	"
45	700 " "		"	217	219	"	"
46	total du col.II		"	220	222	"	"
47	100 col.III		"	223	225	"	"
48	200 " "		"	226	228	"	"
49	300 " "		"	229	231	"	"
50	400 " "		"	232	234	"	"
51	500 " "		"	235	237	"	"
52	600 " "		"	238	240	"	"
53	700 " "		"	241	243	"	"
54	total du col. III		"	244	246	"	"
55	total du pgm. 100		"	247	249	"	"
56	" " 200		"	250	252	"	"
57	" " 300		"	253	255	"	"

Projet	Prévision scolaire au niveau collégial	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			5 de 6

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
CC (clientèle collégiale)	LONGUEUR 2358	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 11794	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
58	Total du pgm. 400		4	256	258	P	03
59	" " 500		"	259	261	"	"
60	" " 600		"	262	264	"	"
61	" " 700		"	265	267	"	"
*	informations connexes à A73						
62	nombre d'étudiants passés du général au professionnel		"	268	270	"	"
63	nombre d'étudiants passés du professionnel au général		"	271	273	"	"
64	nombre d'étudiants à temps partiel		"	274	276	"	"
65	nombre d'étudiants à l'éducation permanente (temps complet)		"	277	279	"	"
66	nombre d'étudiants - général (plus de 4 sessions)		"	280	282	"	"
67	" " - professionnel (" 6 ")		"	283	285	"	"
68	blancs			286	290	AN	05

Projet	Prévision scolaire au niveau collégial	SYSTÈME	SECTION	TÂCHE	PAGE
Date	7 août 1975	PROCOL			6 de 6

nom du fichier	ENREGISTREMENT		BLOC	
CC (clientèle collégial)	LONGUEUR 2358	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 11794	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
*	La description, pour chacune des sessions						
	suivantes, est identique à celle de la						
	session A73.						
	Bloc d'informations sur la session	H74		291	478		188
	" "	A74		479	666		"
	" "	H75		667	854		"
	" "	A75		855	1042		"
	" "	H76		1043	1230		"
	Bloc d'informations sur la session	A76		1231	1418		"
	" "	H77		1419	1606		"
	" "	A77		1607	1794		"
	" "	H78		1795	1982		"
	" "	A78		1983	2170		"
	" "	H79		2171	2358		"

III.3.3 Création

L'étude du BCU de chaque individu est la base de toute la logique de création du fichier CC. Malheureusement, les collèges ont cessé de transmettre les BCU pendant environ 2 sessions (H74 et A74). De plus, ils n'ont jamais tellement bien transmis ce genre d'informations. Il ne sera jamais assez important de répéter que pour obtenir de l'information fiable, il faut travailler avec des données sûres.

Monsieur Jean-Pierre Gosselin (D.G.E.C.), responsable de la mise en application du S.I.C., m'a affirmé que les fichiers, de A73 à aujourd'hui, seraient mis à jour. Cependant, le nombre d'élèves pour les sessions pré-H75 sera inférieur au véritable nombre d'élèves pour ces sessions. En effet, comme le nouveau système est définitivement mis en place en 1975 et que la mise à jour ne se fera qu'à partir de H75, seul les étudiants, fréquentant encore le collège à cette époque, seront retenus. Donc, les véritables bons fichiers seront disponibles à partir de 1975.

III.3.3.1 Mise au point au sujet du programme .
(hypothèses)

Les lignes qui vont suivre se réfèrent au fichier "Dossier collégial" car il est l'outil de création du fichier "CC". Nous vous suggérons de lire ce chapitre et l'annexe VII en parallèle.

Le fichier "Dossier collégial" sera exploité par deux programmes:

a) un tri (programme utilitaire de SIMEQ.).

b) un programme PL/1 (un diagramme logique sera présenté).

Rappelons que le fichier, sur lequel ces 2 programmes travailleront, est créé en fonction du code permanent de l'élève.

Hypothèses:

i) un étudiant qui est inscrit à plusieurs collèges, est inscrit toujours dans le même secteur: soit général, soit professionnel, (pour une même session);

ii) un étudiant ne peut avoir le statut-régime "régulier-temps complet" dans plus d'un collège pour une même session;

iii) le système SIC est scrupuleusement observé par les collèges.

Corrolaire: moins le SIC sera observé, plus grand sera le risque d'obtenir de l'information erronée.

Il est très important de mentionner que le programme PL/1 permettra de garder une confidentialité absolue quant à l'identité d'un étudiant et même quant aux résultats d'un cours en particulier. Même si le PL/1 étudie les BCU, il n'est jamais possible de déterminer à qui appartient ces bulletins. L'étude des BCU se fait à un niveau plus global, soit: les secteurs et les programmes.

III.3.3.2 Description des programmes

a) le tri (C2)

Il est essentiel de regrouper les étudiants par collège, de façon à ce que le PL/1 travaille sur les étudiants d'un même collège et de façon à ce qu'il puisse faire une sommation. Cette dernière constituera un enregistrement du nouveau fichier "CC".

b) le programme PL/1 (C4)

La logique de ce programme est simple et la programmation ne pose pas de problèmes sérieux. Un peu de finesse de la part du programmeur lui permettra de contourner les difficultés. Un enregistrement du fichier "Dossier collégial" est composé d'une partie fixe de 115 octets, suivie de remorques de 11 octets dont le nombre maximal est 100. La partie variable (les remorques) peut être de trois types: DA, FI et BCU. Le nombre pour chacun des types peut varier selon les étudiants.

Résumons la situation avant de présenter la logique du PL/1. Le fichier tansitoire a la structure suivante.

ORGECO (collège A), identification de l'étudiant, DA,,FI, FI,,,
BCU, BCU,,,,,
.
.
.
.
.
.
.
.

ORGECO (collège B), identification de l'étudiant, DA,FI,...
BCU,.....

etc....

Le programme vérifie si l'étudiant:

- est inscrit au collège pour la session désirée.
- s'il a changé de secteur depuis sa dernière inscription. Si oui, dans quel sens: du général vers le professionnel ou du professionnel vers le général.
- quel est son statut-régime.
  a) régulier à temps complet
  b) éducation permanente à temps complet.
  c) temps partiel, peu importe le statut. S'il est inscrit dans un autre collège que celui du tri, le placer en conséquence. Cela se produit lorsque l'étudiant a plus d'une FI.

Les trois pages suivantes offrent le diagramme général de C4.

Diagramme général de C4

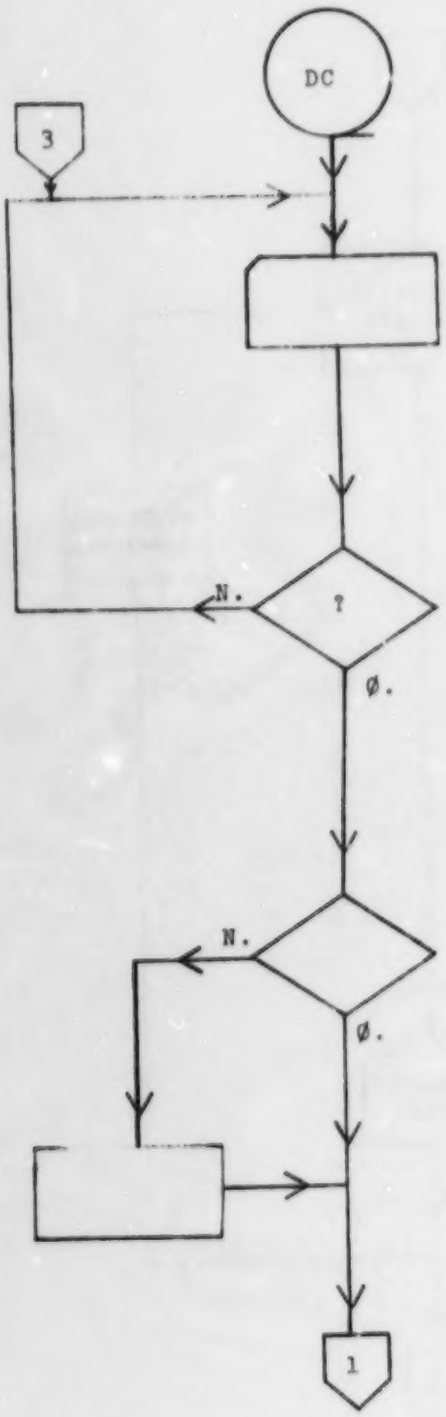

Dossier collégial

Lecture d'un enregistrement
(un étudiant)

Est-il inscrit à la session désirée?

Etait-il dans ce secteur à sa précédente session.
(général, professionnel)

Compteur de changement de secteur.

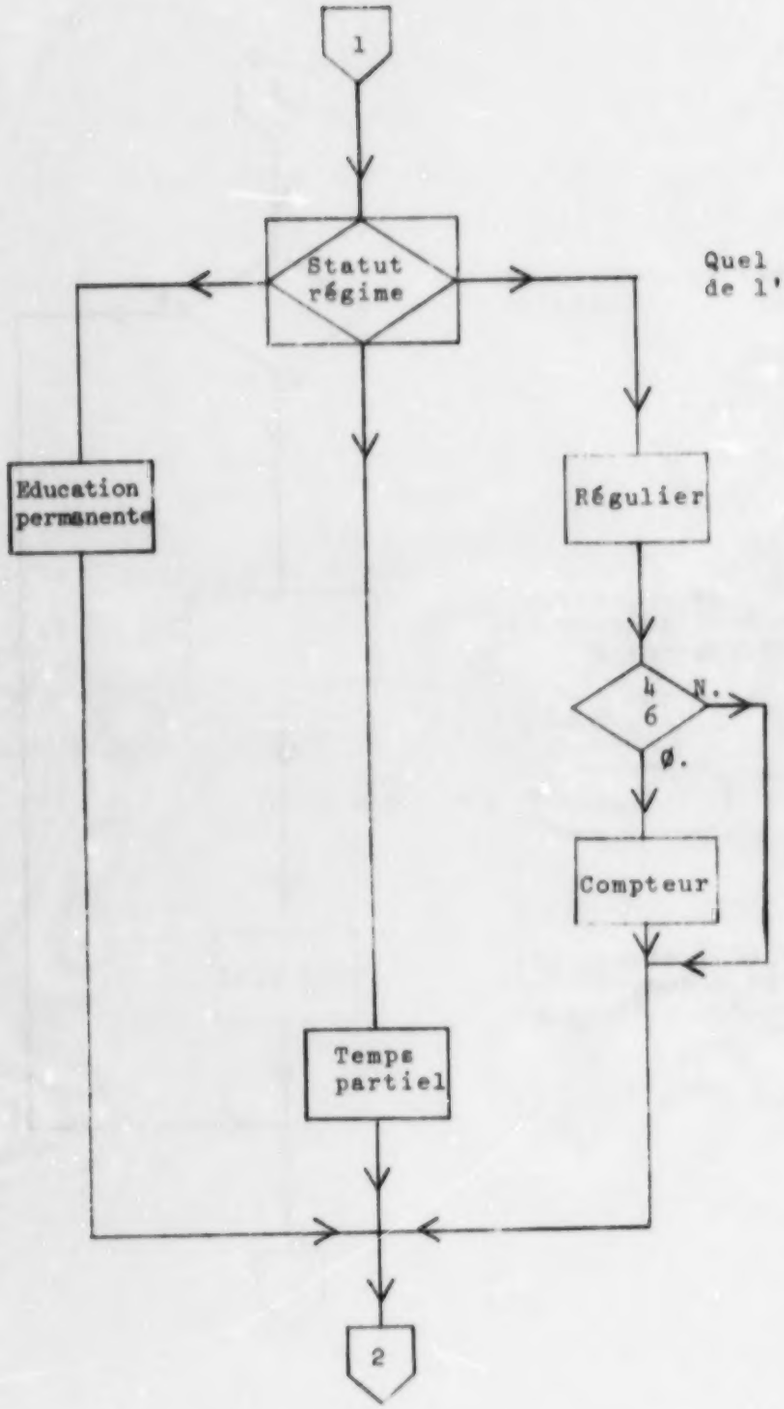
1
Statut régime
Quel est le statut-régime de l'étudiant.
Education permanente
Régulier
4
6
N.
Ø.
Est-il au niveau collégial depuis plus de
4 sessions (géné.)
6 sessions (prof.)
Compteur
Temps partiel
2

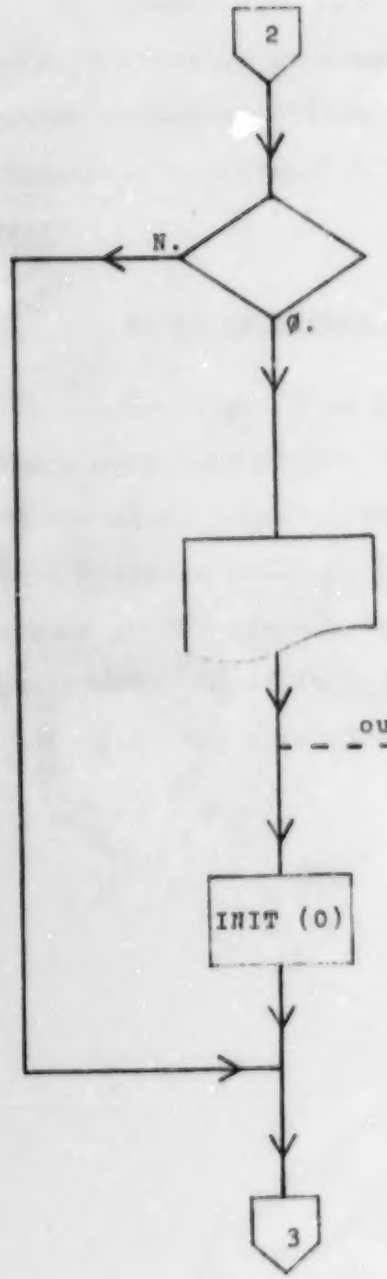

En avons-nous terminé avec ce collège.

Impression et création de CC.
(sommation pour un collège)
1 enregistrement

du fichier DC

Les compteurs sont mis à zéro et on recommence le processus pour le collège suivant.

L'annexe XI intéressera beaucoup le programmeur puisqu'elle offre le diagramme logique détaillé de C4. Si vous voulez connaître précisément comment nous extrairons les informations du fichier DC trié, cette annexe devrait vous satisfaire.

c) le programme PL/1 (C6)

Il s'agit d'un programme d'ajout. Certaines informations complémentaires, le manuel input (par exemple, les indéterminés), seront ajoutées à chaque enregistrement (c'est-à-dire à chaque collège, environ 200) du fichier CC. L diagramme de la page suivante est simple, tout comme le sera le programme. C6 n'est pas essentiel à la création de CC, cependant il pourra permettre d'augmenter sa fiabilité.

Diagramme général de C6.

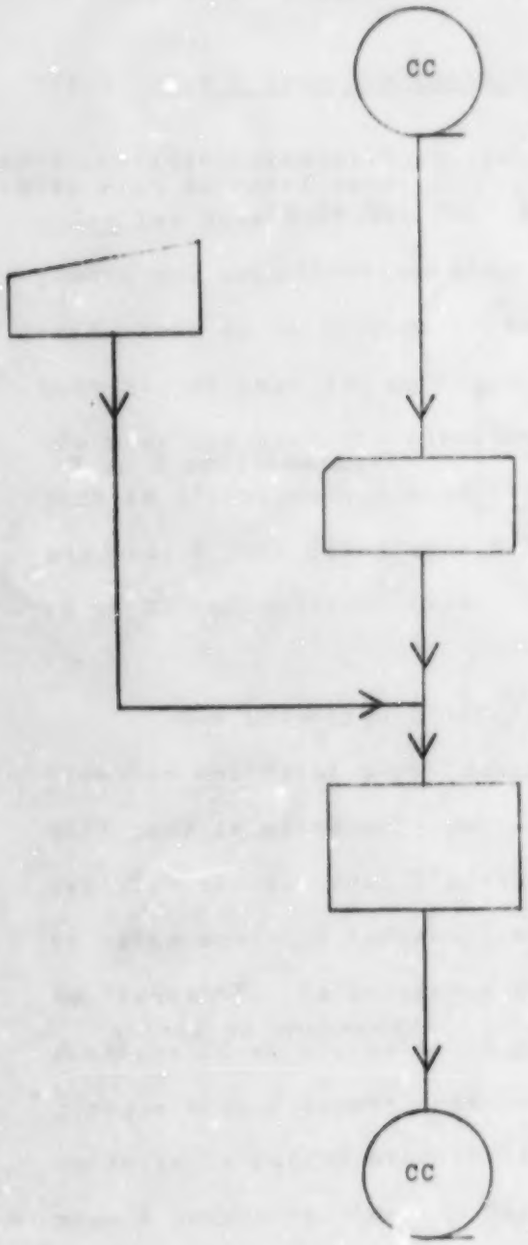

Issue de C4

Manuel Input
(information sur carte)

Lecture d'un enregistrement

Ajout des "indéterminés"
ou
modification des matrices
si cela s'avère nécessaire.

Fichier CC plus fiable.

Diagramme général de la mise à jour des fichiers CC et ZI.

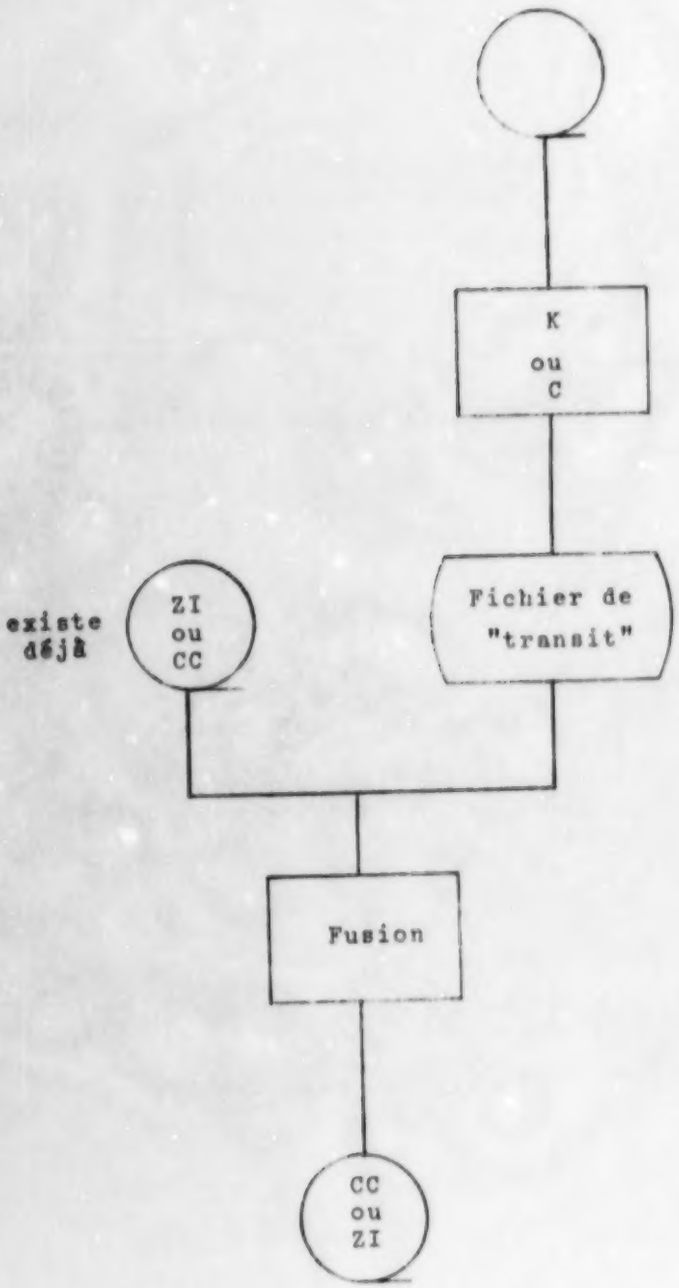

Fichiers d'origine, ceux avec lesquels on a créé CC et ZI.

Programmation K ou C

Programme de fusion

CC ou ZI mis à jour (c'est-à-dire avec une session de plus)

III.4 Mise à jour des fichiers

La procédure, ultérieurement présentée, permet de créer les deux fichiers "CC" et "ZI" pour une session (supposons que nous débutions avec A73). Comme vous l'avez constaté lors de la lecture de descriptions de fichier page 24 pour ZI, et page 44 pour CC, certains espaces ont été réservés pour les sessions subséquentes, soit jusqu'en H79. L'ajout de l'information pour ces autres sessions nécessitera une mise à jour (diagramme à la page ci-contre) des fichiers CC et ZI qui existent déjà.

Les principes d'exploitation des fichiers d'origine (dossier collégial pour le système C, et, fichier central et DAFI pour le système K) par la programmation "K" ou "C" demeurent les mêmes. Seul l'identification de la session change; et cette nouvelle information est emmagasinée sur un fichier de "transit". Ce dernier possède les mêmes attributs que les fichiers CC et ZI, selon le cas, sauf pour la remorque. Ainsi, lorsque K ou C auront créé le fichier de "transit", il suffira de faire la fusion avec les fichiers déjà existant, et, la mise à jour sera chose du passé. Les nouveaux enregistrements (collèges ou écoles secondaires, selon le cas) seront simplement mis à la fin du fichier CC ou ZI; DISP = MOD.

Pour mieux visualiser:

¥ :: à blanc # :: information

a) mise à jour du fichier ZI.

enregistrement du fichier de "transit"

Identification du collège	¥	#	¥		...	Identi. de l'école	¥	#	¥	...

A73H74A74 A73H74

enregistrement du fihicer ZI existant déjà

Identification du collège	#	¥	¥	...	Identi. de l'école	#	¥	¥	...

résultat de la fusion

Identification du collège	#	#	¥	...	Identi. de l'école	#	#	¥	...

b) mise à jour du fichier CC

enregistrement du fichier de "transit"

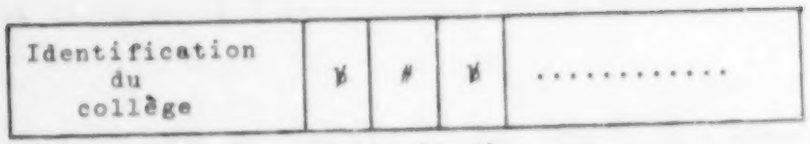

A73 H74 A74

enregistrement du fichier CC existant déjà

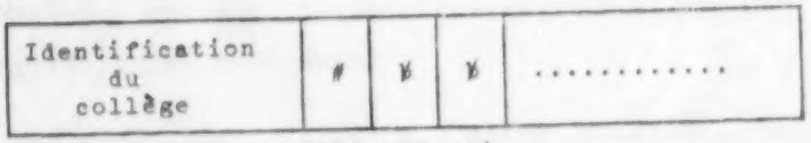

A73 H74 A74

résultat de la fusion

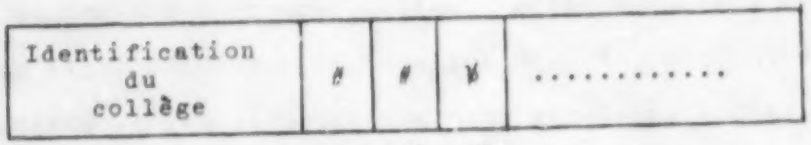

A73 H74 A74

Il est à noter que la fusion se fera toujours sur les codes informatiques du collège et de l'école secondaire. Cela évitera les complications advenant un changement de code ORGECO comme nous l'avons déjà mentionné au chapitre II.2.4 b et c.

III.5 Technicalités

Il serait peut-être intéressant de justifier certains de nos choix quant à la structure des fichiers CC et ZI.

a) Ils sont chacun sur une bande; donc facile à exploiter. Il est même possible de se servir du "multifile" en les emmagasinant sur une même bande. Le service technique du SIMEQ apprécie la condensation.

b) Chaque enregistrement, une école secondaire, une C.S.R. ou un collège, possède toutes les informations pour toutes les années-sessions disponibles. C'est donc dire que, lorsque nous avons trouver l'institution désirée, nous obtenons instantanément les informations pour plusieurs années. Le calcul des taux de passage exige qu'on travailler sur plus d'une année-session.

Il serait embarrassant de travailler avec un fichier pour chaque année-session. Imaginer 10 petits fichiers, dix lectures, etc.

c) Le nombre d'octets et le facteur de blocage ont été choisis à l'aide de tableaux. Ceux-ci sont les résultats d'études faites par le SIMEQ. Le No. 5 de la revue "BITS" du mois

de juillet 75 offre ces tableaux. Voir une copie à l'annexe XII.

d) Fixe ou varying. Cela est bien secondaire; mais nous avons retenu le varying en raison de sa souplesse. Ce type d'enregistrement semble très populaire au SIMEQ, même pour les enregistrements qui ont une longueur fixe.

DIAGRAMME GÉNÉRAL

PROJET	SYSTÈME	SECTION	TÂCHE	PAGE
DATE	PROCOL			

W: l'exécution d'un projet

Fonctionnement du système

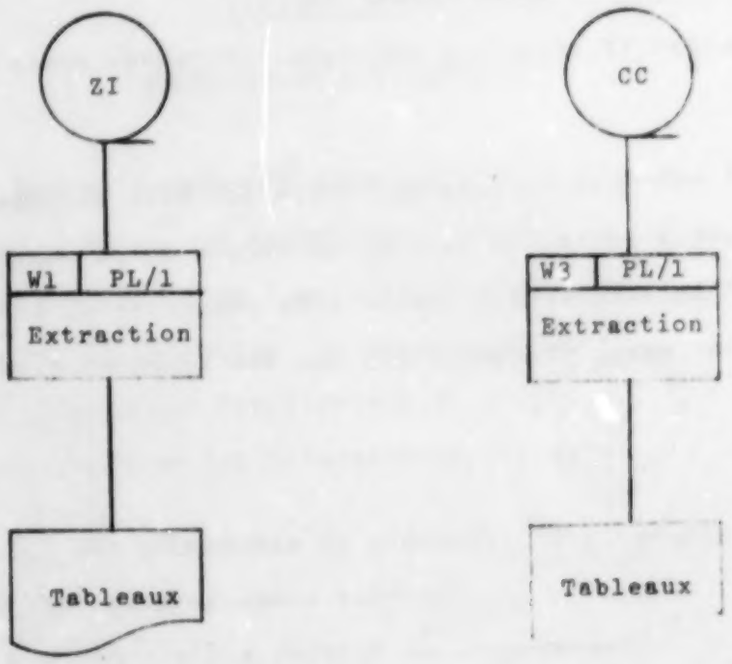

Utilisation d'un autre système externe

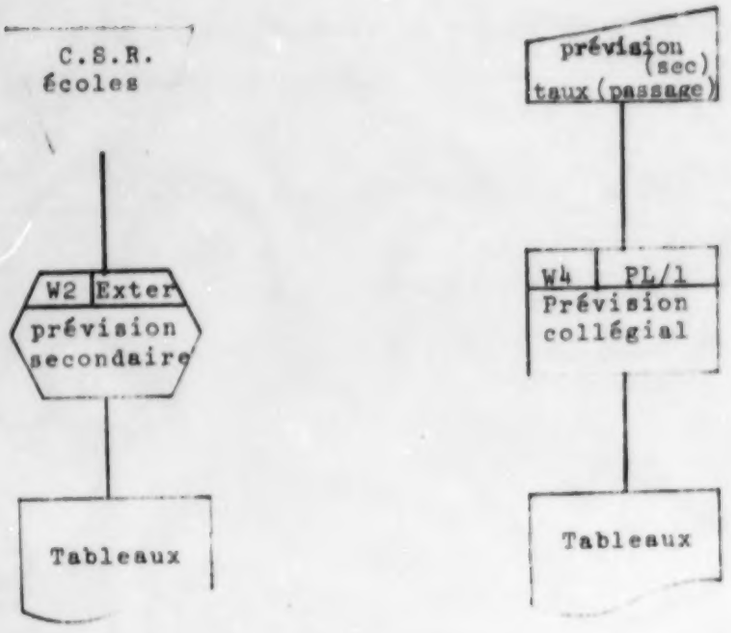

PAGE

CHAPITRE IV

Création des programmes

IV.1 Quatre programmes constitueront le système PROCOL (projet collégial) et permettront d'exécuter et de finaliser un projet, comme nous l'avons défini au chapitre II. Le chapitre IV présentra la programmation qui

a) exploite les fichiers ZI et CC.

b) utilise les informations extraites.

Il est impossible de présenter le diagramme logique détaillé de ces programmes puisque

a) cela relève surtout du programmeur;

b) beaucoup de points d'interrogation subsistent quant aux modalités démographiques. W est l'ensemble de ces programmes; le diagramme général de W est présenté ci-contre.

IV.2 Rappelons les grandes étapes d'un projet.

a) W1 trouver les zones d'influences (avec clientèle et taux de passage);

b) W2 calcul des prévisions pour ces zones (au niveau secondaire);

c) W3 donner la clientèle scolaire du collège, calculer les taux de passage, offrir d'autres informations;

d) W4 calcul des prévisions du collégial.

IV.2.1 programme W1.

Il permet de trouver dans le fichier ZI les principales sources d'alimentation d'un collège. Afin d'augmenter la précision de l'information, et surtout la satisfaction du démographe, W1 pourra extraire les écoles secondaires privées ou les C.S.R. jusqu'à ce que le pourcentage (%) d'étudiants fournis au collège par ces établissements soit satisfaisant pour le démographe. Généralement, seules les zones d'influence importantes ont de l'intérêt; car, les petites, en plus d'être embarrassantes sont sujettes à des fluctuations et, ainsi, perdent tout leur sens.

Définitions:

- pourcentage (%) de sommation :: % total d'étudiants fournis à un collège par une sommation d'écoles privées ou C.S.R.

- Pourcentage (%) d'acceptation :: % d'élèves fournis à un collège par une école privée ou par une C.S.R.

La page suivante offre le diagramme général W1

Diagramme de W1

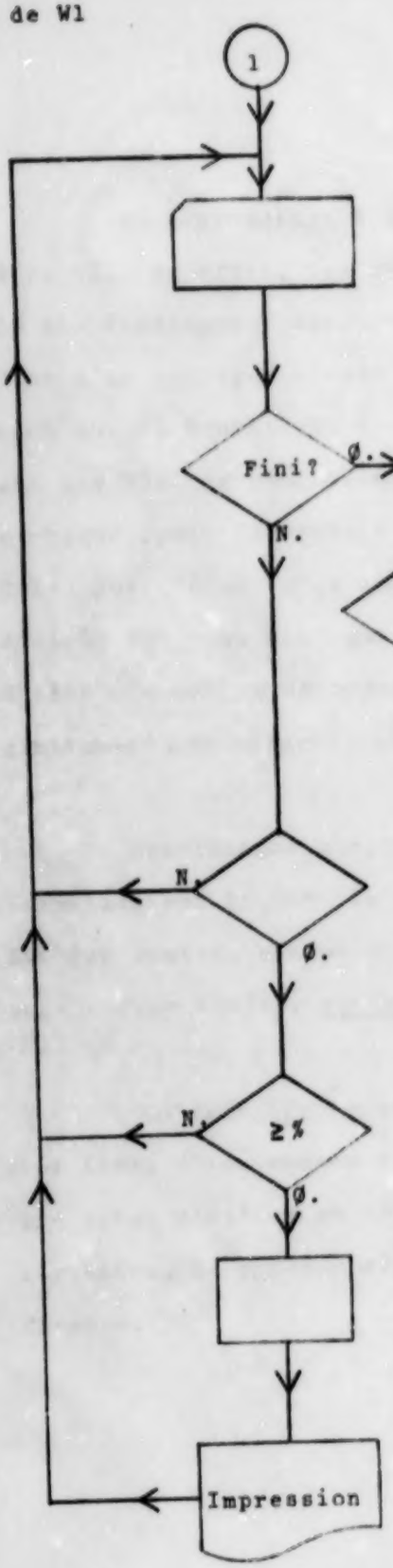

Début; ouverture du fichier ZI

Lecture d'un enregistrement
(1 institution)

Est-ce la fin du fichier?

Avons nous atteint le % sommation désiré? (75%)

On retourne faire un autre cycle.
(compteur % = 0)
% d'acceptation = % d'acceptation - 1

L'institution se réfère-t-elle au collège que l'on veut étudier?

Cette école ou C.S.R. fournit-elle un % minimal d'acceptation.

Compteur de %.
(permettra de vérifier si on a atteint le % de sommation désiré)

- identification de la zones d'inf.
- clientèle pour les années passées
- taux de passage sec.V ou IV (pour chaque année) vers col.I

Un pourcentage d'acceptation médian, nous paraît être 5%. En effet, les institutions qui fournissent plus de 5% des étudiants regroupent environ 80%, ± 5, de la population d'un collège, niveau collégial I. De toute façon, advenant que la sommation des élèves fournis au collège n'atteigne pas 75%, le pourcentage d'acceptation sera abaissé de 1% à chaque cycle (1 cycle = un balayage complet du fichier). Cela, jusqu'à ce qu'on obtienne satisfaction ($\geq$ % de sommation désiré) ou jusqu'à ce que le % minimal d'acceptation soit égal à zéro (= 0). A ce moment, nous extrairons tous les enregistrements se référant au collège désiré.

Mentionnons que, de façon standard, le pourcentage de sommation est 75, et le pourcentage minimum d'acceptation est 5. Par contre, chacun de ces pourcentages peut être fixé, sans aucune limite, par l'utilisateur du système.

On sait que le nombre d'élèves fournis au collège par les zones d'influences retenues sera rarement égal (=) au nombre total d'élèves en collégial I. En effet, dépendant du % d'acceptation, le système négligera un certain nombre de zones d'influence.

Exemple:

	Elèves fournis au Collège Z	
Zones d'influence	Nombre	%
Ecole privée	20	10.
C.S.R. XX	60	30.
C.S.R. YY	120	60.
Total:	200	100.

Nombre d'élève en Coll.I, au collège Z: 220

La différence (20), dans notre exemple est la sommation des zones d'influence dont le % d'acceptation est trop bas. Individuellement, chaque zone n'a pas d'importance, mais leur sommation n'est pas négligeable. Il faut donc en tenir compte.

Beaucoup de subtilités entourent ce problème et plusieurs pages pourraient y être consacrées. Cependant, nous vous mentionnerons seulement deux possibilités (vue très globale).

i) Répartir la différence entre les zones d'influences retenues.

Exemple: 20 élèves à répartir.

	Elèves fournis au collège Z.		
Zones d'influence	Nombre	%	Nombre soufflé
Ecole privée	20	10	20 + 2 = 22
C.S.R. XX	60	30	60 + 6 = 66
C.S.R. YY	120	60	120 + 12 = 132
Total:	200	100	220

Les taux de passage, de chaque institution, seront calculés avec les nombres soufflés. Ainsi, la prévision pour les zones d'influence, dites "négligeables", sera assumée par la prévision des zones d'influence retenues.

ii) créer une institution fictive, fournissant 20 élèves.

Le démographe devra trouver:

- des taux de passage
- des prévisions au sec. V.

Et, W4 fera le reste.

Actuellement, nous n'avons pas prévu que ces ajustements soient une des fonctions du système, faute de précisions quant à la méthode retenue.

La sortie informatique de W1 a une très grande importance, car c'est avec ces informations que l'on pourra exécuter un projet. W1 présentera les informations suivantes:

*** a) identification de l'institution. (école privée ou C.S.R.)

Noter que seuls, les enregistrements ayant un code d'identification de 2 ou 3 (réf. page 25) seront offerts sur le listing. La raison de cette omission est que, généralement, le démographe ne s'intéresse qu'aux C.S.R. et fait des prévisions pour ce niveau, et rarement des prévisions au niveau des écoles, sauf pour le privé. C'est donc dire que les écoles secondaires publiques (constituant une C.S.R.) ne seront pas offertes. Cependant, il sera facilement possible de retrouver toutes les écoles secondaires publiques d'une C.S.R., si cela intéresse le démographe. Les enregistrements de ces écoles sont identifiés par le code d'enregistrement = 1.

*** b) le % et le nombre d'étudiants fournis au collège depuis 5 ans (en théorie). Evidemment, au début, l'usager devra se contenter des années-sessions disponibles et se fier à d'autres sources d'information.

*** c) taux de passage du sec. V au Col. I.

Soit A l'ensemble des étudiants de sec. V d'une école:

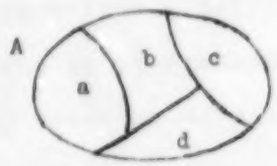

a le sous-ensemble de A inscrits au collège X
b le sous-ensemble de A inscrits au collège Y
c le sous-ensemble de A inscrits au collège W
d le sous-ensemble de A non inscrits à des collèges.

Il y a un enregistrement pour chaque sous-ensemble qui est en relation avec un collège. Supposons que le collège Y est celui qui nous intéresse. Cela implique que nous avons accumulé successivement tous les enregistrements du sous-ensemble "b" pour chaque école (ensemble) A,B,C,D,,. Le rapport b/A nous donne le taux de passage des étudiants de sec V vers ce collège (collégial I). Pour les autres institutions nous avons b/B, b/C et ainsi de suite. Evidemment, selon le principe des taux de passage, le rapport se fera:

Nombre d'inscrits au collège Y pour la session j /
le nombre d'étudiant de secondaire à la session j-1

Soulignons trois points importants.

i) Nous savons qu'éventuellement les spécialistes en démographie seront intéressés à connaître la clientèle du

secondaire IV. C'est la raison pour laquelle nous avons inclus le total du sec. IV pour chaque école. Eventuellement, l'usager devra faire part, au programmeur ou à l'analyste, de ses désirs quant à l'exploitation de cette donnée.

ii) Puisque l'on parle d'exploitation, il faut mentionner que le nombre d'étudiants au secondaire IV et V, secteur professionnel est également disponible dans le fichier ZI. Cela pourra, peut-être, éclairer davantage le démographe sur l'orientation général d'une C.S.R. ou d'une école secondaire en particulier.

iii) La structure du fichier ZI permet de connaître tous les points d'écoulement (collège) d'une institution (étudiants du secondaire IV et V). En somme, il est possible de regrouper tous les sous-ensembles de A, de B,,, grâce à une exploitation du code ORGECO de l'institution. Ainsi on pourra connaître (facilement, aspect informatique) le taux de passage global du secondaire vers le collégial. Ex. (a+b+c)/A.

Nous faisons mention de ces possibilités pour que ce rapport soit véritablement un guide de travail, non seulement pour les programmeurs, mais aussi pour les gens intéressés par ce système informatique.

Exemple d'une sortie informatique (issue de W1)

C.S.R. de ..... ORGECO: .....

adresse ..... IFT: .....

Municipalité ..... RAS: .....

	A73	H74	A74	.....	Moyenne
Nombre d'étudiants fournis au collège					
% (fourni)					
Nombre d'étudiants Sec. V					
Taux de passage					

Nombre d'élèves total en Col. I [ ]

Ces informations devraient permettre au démographe de tirer des conclusions sur l'allure générale d'une C.S.R. ou d'une école secondaire.

IV.2.2 Etape W2

W2 n'est pas un programme, c'est la raison pour laquelle nous l'appelons "étape". Elle est en réalité, externe au système "PROCOL". L'incursion dans un autre système est pourtant très utile. En effet, elle permettra d'obtenir les prévisions scolaires du secondaire (pour les 10 prochaines années) pour chaque C.S.R. et chaque école privée.

Claude St-Germain, démographe à la D.G.P., est chargé de ce genre de prévision. Il serait intéressant de mentionner qu'un système informatique de prévision scolaire au niveau secondaire existe déjà, et il est sur le point d'être utilisé. Les responsables de cette informatisation sont Denis Wright et Robert Ferland.

W2 se résume donc à: présenter une liste de C.S.R. ou écoles privées, à Claude St-Germain. Trois jours plus tard, des prévisions, réparties sur 10 ans, et concernant ces institutions seront alors disponibles.

IV.2.3 Le programme W3

Son rôle est bien simple, mais indispensable. Lorsqu'il a trouvé le collège désiré, en balayant le fichier CC, W3 offre sur un listing des taux de passage calculés et des informations complémentaires.

La page suivante offre le diagramme logique de W3.

Diagramme de W3

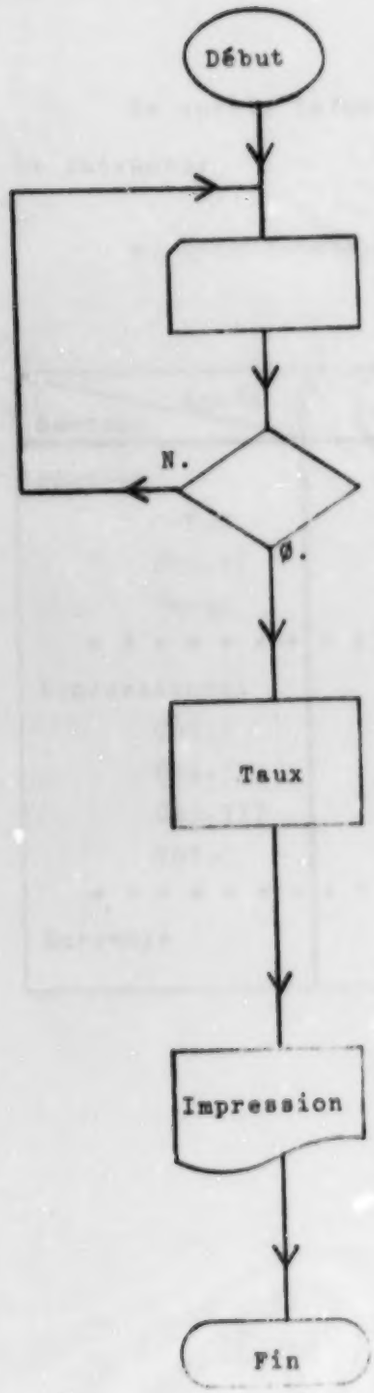

Lecture d'un enregistrement (1 collège)

Est-ce le collège désiré?

Calcul des taux de passage pour chaque année.

- Identification du collège
- Clientèle scolaire
- taux de passage

La sortie informatique de W3 pourrait avoir l'allure suivante:

a) recensement de la clientèle du collège.

Année / Secteur	A73	H74	.....	H78
Général				
Col.I				
Col.II				
Total				
* * * * * * *	* * * * *	* * * * *	* * * * *	* * * *
Professionnel				
Col.I				
Col.II				
Col.III				
Total				
* * * * * * *	* * * * *	* * * * *	* * * * *	* * * *
Ensemble				

b) les taux de passage.

Année / Secteur	A73-H74	H74-A75	.....	A77-H78	Moyenne
Général					
Col.I/Col.II					
Professionnel					
Col.I/Col.II					
Col.II/Col.III					

c) informations complémentaires.

Nombre d'étudiants \ Année	A73	H74	A74 ..... H78	Moyenne
Changement de secteur:				
Général vers prof.				
Prof. vers général				
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .
Education permanente (temps complet)				
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .
> 4 sessions (géné)				
> 6 sessions (géné)				

Le programme W1 et W3 nous font réaliser le rôle premier de l'informatique. L'ordinateur permet d'offrir toutes les données que le démographe souhaite obtenir, pour autant que ces dernières soient disponibles sur le fichier. Les informations offertes par W3, comme le suggèrent les pages précédentes, devraient aider le démographe à comprendre la situation vs la clientèle scolaire du collège.

Les sorties de W1, W2 et W3 serviront d'outil au spécialiste-démographe. Plusieurs jours seront consacrés, non seulement à évaluer le réalisme de ces informations, mais aussi à évaluer les éléments subjectifs qui pourraient influencer l'évolution estudiantine:

- de chaque zone d'influence
- du collège

Afin de tenir compte de facteurs inquantifiables, le spécialiste en démographie pourra modifier les taux de passage moyens offerts par W1 ou W3.

IV.2.4 Le programme W4

Nous vous présentons une façon de faire les prévisions. Il est clair que la démographie n'est pas notre spécialité; considérer les pages suivantes comme étant des suggestions. Seul le principe est important; les dates-années, les noms, les chiffres n'ont aucun sens en soi. Supposons que nous désirons faire une prévision à partir de l'automne 75. Nous avons donc la clientèle jusqu'en H75 inclusivement.

Quatre types de paramètres devront être fournis au programme W4.

*** a) la clientèle scolaire au niveau secondaire. Ces chiffres issus de W2 pourront être modifiés, totalement ou partiellement, par le démographe. Cette matrice sera mise en mémoire.

*** b) les taux de passage

1) du secondaire V au collégial I (de W1). La clientèle de Col.I sera globale, c'est-à-dire que les secteurs sont additionnés.

2) du Col. I au Col. II (général)

3) du Col. I au Col. II (professionnel)

4) du Col. II au Col. III (professionnel)

Trois possibilités quant aux taux de passage:

i) Un taux de passage moyen. Pour chaque année de prévision, le taux de passage reste constant.

ii) Une matrice de taux de passage. Un taux de passage pour chaque année. Cela permet de simuler les variations brusques d'évolution scolaire pour chaque année.

Par exemple: du sec. au col. I

Taux de passage

	A75	H76	A76	H77	A77
C.S.R. XX:	.05	.08	.07	.04	.06

iii) Un taux de passage moyen comme en i), mais accompagné d'un coefficient qui permettrait de modifier le taux de façon constante dans le temps.

Par exemple: on prévoit influence positive ↑
du sec.V au Col.I

taux moyen: 7
coefficient: 1.1

Taux de passage

	A75	H76	A76	H77	A77
C.S.R. XX:	7.	7.7	8.47	9.55	10.45

Il serait également possible de ne faire intervenir le coefficient qu'après X temps. par exemple. (3 sessions)

	A75	H76	A75	H77	A77
C.S.R. XX:	7.	7.	7.	7.7	8.5

Dans ce cas, un facteur 3 accompagnerait le coefficient 1.1.

*** c) Un % de répartition des secteurs. Rappelons que, du secondaire V, nous obtiendrons la prévision au collégial I total. Ce % permettra de répartir, dans la matrice "clientèle collégiale", ceux du secteur général Col. I et ceux du secteur professionnel Col. I. L'information complémentaire "changement de secteur" devrait aider à choisir un % adéquat. Ici encore les 3 mêmes possibilités:

i) % moyen

ii) matrice de %

iii) % moyen accompagné d'un coefficient et d'un facteur (par option).

Cette étape est très importante, car la répartition entre les deux secteurs est la base des calculs de taux de passage au niveau collégial.

*** d) la dernière année de collégial disponible.

Comme nous le verrons, cette information est très utile puisqu'elle permet des prévisions à tous les niveaux du collégial dès la première année de prévision.

Tous ces paramètres incorporés à la programmation de W4 produiront les prévisions de la clientèle collégiale pour les 10 prochaines années. La page suivante offre le diagramme logique de W4.

Diagramme de W4

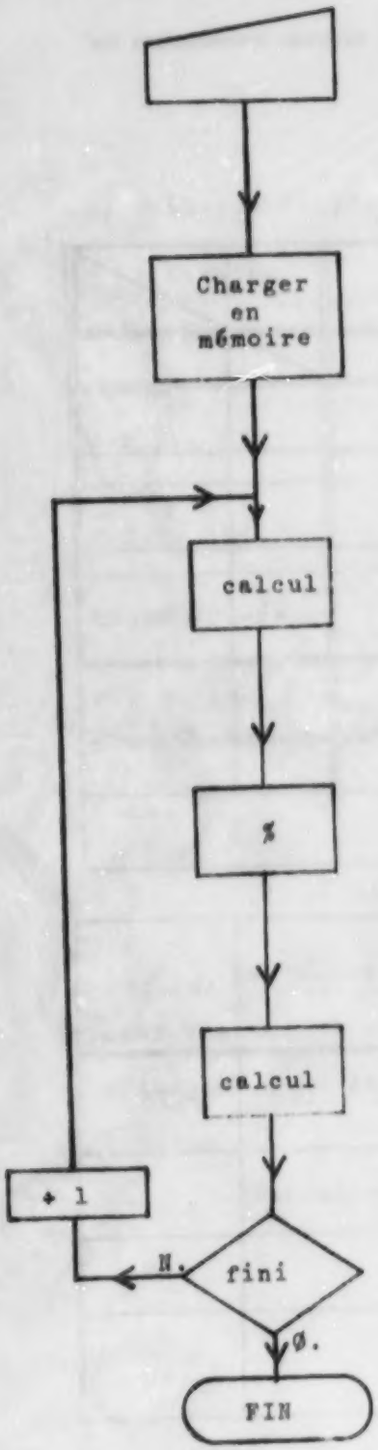

Manuel Input

- Matrice du secondaire (prévisions)
- Taux de passage (selon le cas)
- Dernière année disponible au niveau collégial
- % de répartition

Du secondaire au Col.I (global).

Répartition du Col.I (global) entre Col.I géné. et Col.I prof.

Au niveau collégial selon le secteur.

On passe à l'année suivante.

Avons-nous passé toutes les années désirées.

Il semble qu'un dessin vaut mille mots; essayons de visualiser W4 avec plusieurs dessins!

a) Tableau de la clientèle du secondaire

Session / Z.I.	H75	A75	.....	H84
C.S.R. XX	100		.....	150
C.S.R. YY	100			50
Ecole Privée	100			150
C.S.R. SS	200			200

b) Matrice de taux de passage; sec. au Col. I.

Session / Z.I.	H75-A75	A75-H76	.....	A83-H84
C.S.R. XX	.05		.....	.15
C.S.R. YY	.05			.05
Ecole Privée	.10			.10
C.S.R. SS	.50			.40

La relation entre les deux matrices précédentes a et b donne c.

c) Tableau: Collégial I (global)

Session / Z.I.	A75	H76	.....	A84
C.S.R. XX	5	.....	.....	30
C.S.R. YY	5			3
Ecole Privée	10			15
C.S.R. SS	100			80
Total	120	.....	.....	128

Le pourcentage de répartition (supposons un % moyen), pour chacune de ces sessions, distribue des étudiants en conséquence dans la matrice suivante, supposons un % de répartition:

général = 40% et professionnel = 60%.

Clientèle du Collège X.

Session Niveau	H75	A75	H76	A84
Général				
Col.I	100	48		51
Col.II	100	90		
Total	200	138		
* * * * * *	* * * * *	* * * * *	* * * * * * * * * * * *	*
Professionnel				
Col.I	100	72		77
Col.II	100	80		
Col.III	100	70		
Total	300	222		
* * * * * *	* * * * *	* * * * *	* * * * * * * * * * * *	*
Total	500	360		

Noter que la colonne H75 est donnée comme paramètre et non pas calculée.

Pour finir de remplir la matrice, supposons que nous avons des taux de passage moyens.

Par exemple:

Niveau	Taux de passage moyen
Col.I - Col.II (géné.)	.90
Col.I - Col.II (prof.)	.80
Col.II - Col.III (prof.)	.70

Le programme W4 offre beaucoup de possibilités. Il faut, cependant, spécifier que plus on désirera un programme souple, plus l'utilisateur aura à intervenir. C'est-à-dire donner toute l'information nécessaire à W4.

CHAPITRE V

Implantation

V.1 Etapes-temps

Nous suggérons une méthode d'implantation, Nous savons pertinemment que l'ordre suggéré, pour les étapes, est variable. On peut considérer deux grandes divisions à la création du système informatique.

1er) celle correspondant au chapitre III: le montage des fichiers ZI et CC, ainsi que leur mise à jour;

2e) celle correspondant au chapitre IV: la création des programmes d'exploitation W1, W3 et W4.

La page suivante offre le tableau "Bar Chart" de l'implantation vs étapes-temps.

Implantation du système informatique.

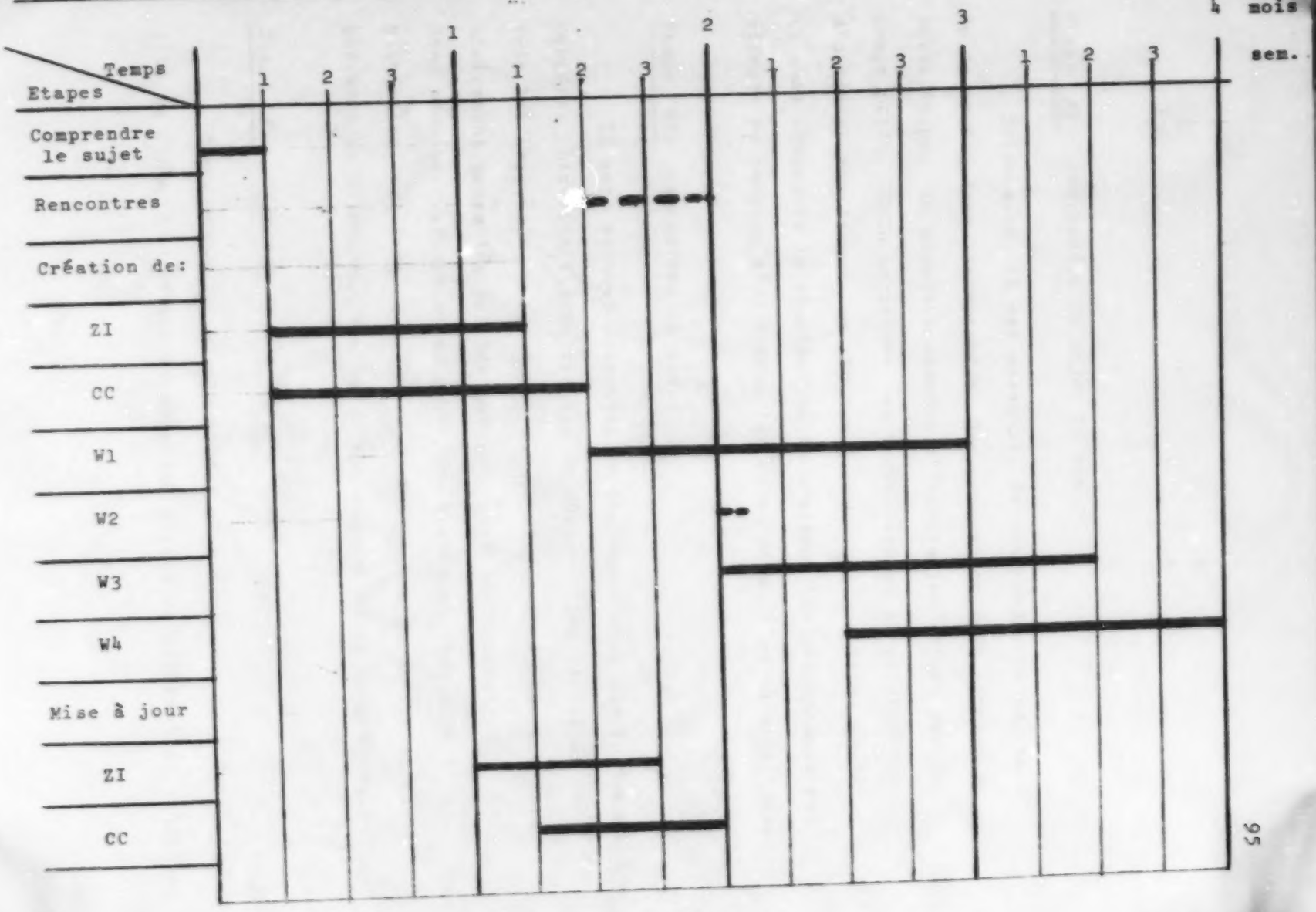

Etape #1: comprendre le sujet (1 sem.)

Evidemment, il est essentiel de comprendre le sujet, et de se mettre dans l'atmosphère. Des rencontres font parties de cette étape. La première semaine d'"initiation" n'est pas du temps perdu. Cela permettra au technicien ou au programmeur d'obtenir rapidement la réponse à certaines questions quand il aura entrepris la réalisation du système. Le piétinement est néfaste au respect d'un échéancier et au moral d'un informaticien.

Etape #2: rencontres (2 sem.)

Il sera souvent essentiel de dialoguer avec les futurs usagers. L'efficacité du système en dépend. Les désirs et parfois les exigences, présents et futurs si possible, devront être clairement présentés par les usagers lors des rencontres. Deux semaines, réparties au cours des quatre ou cinq mois d'implantation, seraient un temps raisonnable pour permettre au responsable de l'informatisation et aux usagers de se comprendre.

Etape #3: création du fichier ZI (4 sem.)

Cette étape est simple puisqu'elle sera sous la responsabilité du SIMEQ. La partie du chapitre II qui se réfère à la création

de ZI devrait lui permettre de comprendre nos besoins quant au fichier ZI (zones d'influence). Quatre semaines devraient leur suffire.

Etape #4: création du fichier CC (5 sem.)

Les cinq semaines devraient être réparties comme suit:

a) étude de la logique suggérée à l'annexe XI
b) conception et écriture du programme. } (2 sem.)

c) mise au point et corrections (3 sem.).

Cette 4e étape pourra être amorcée dès la deuxième semaine.

Etape #5: création du programme W1 (6 sem.)

Trois sous-étapes permettront la réalisation du programme qui exploitera le fichier ZI:

a) mise sur pied de la logique
b) écrire le programme } (2 sem.)

c) mise au point, tests. (4 sem.)

L'étape 5 débutera à 1 mois ½ du début.

Etape #6: * W2 * (1 jour)

Comme nous l'avons déjà mentionné, W2 est un système externe à celui que nous proposons actuellement. Une journée, ou moins, devrait suffir à incorporer cette étape au système "PROCOL". L'opération est simple: rencontrer M. Claude St-Germain et lui expliquer nos besoins.

Etape #7: création du programme W3 (6 sem.)

W3 exploitera le fichier CC. Ses six semaines seront réparties comme suit:

a) mise sur pied de la logique } (2 sem.)
b) écrire le programme }
c) mise au point, tests (4 sem.)

Cette étape commencera à deux mois du tout début de l'implantation.

Etape #8: création du programme W4 (6 sem.)

W4 exploitera les données issues de W1, W2 et W3. La méthode de création sera la même que pour W1 et W3.

a) mise sur pied de la logique
b) écrire le programme
} (2 sem.)

c) corrections, mises au point, tests (4 sem.)

Etape #9: programme de "mise à jour" de ZI (3 sem.)

Le programme de mise à jour s'inspirera d'une programmation déjà existante; soit celle de l'étape #3.

La 1ère semaine est consacrée à l'ajustement du "programme de création" de ZI afin de travailler sur des sessions futures.

Les deux autres semaines servent à faire la mise au point du programme de "mise à jour", et à faire des tests.

Etape #10: Programme de "mise à jour" de CC (3 sem.)

Cette étape est en tous points semblable à l'étape #9. sauf qu'il s'agit du fichier CC.

Nous estimons que quatre mois est un minimum pour la "finalisation" du système informatique. Il serait sage d'ajouter un mois aux quatre déjà prévus afin de respecter notre échéancier.

Nous savons que la mise sur pied de la logique et que l'écriture d'un programme exigent une certaine concentration et monopolisent la plus grande partie d'une journée. C'est pourquoi, il n'y a jamais de parallèle entre ces deux genres d'actions.

Cependant, la mise au point d'un programme ne prend pas beaucoup de temps. Par exemple, 30 à 60 minutes de correction et on peut repasser le programme. La plupart du temps, les résultats de ces modifications ne seront disponibles que le lendemain.

Nous supposons que le tout sera l'oeuvre d'une seule personne. Cependant, pour les travaux d'envergure, nous sommes très favorable au travail d'équipe. D'une bonne équipe.

Dans ce cas:

a) la performance globale est supérieure à ce qu'elle serait si l'individu avait travaillé seul;

b) la confrontation de logique, d'où une logique plus souple et plus sûre;

c) la répartition des tâches épargne beaucoup de temps.

d) support moral. Cela est très important pour la performance de chaque individu.

e) généralement, la correction de la mise au point des programmes sont plus rapides et plus faciles.

L'imagination des analystes ou des habitués des ordinateurs constitue une limite à la réalisation d'un projet. Toutefois, le facteur "TEMPS" est la véritable frontière. Un bon travail d'équipe peut reculer ces bornes, et réduire, au moins du tier (1/3), le temps de réalisation du projet.

Malgré les lignes précédentes, il ne faut pas croire que le montage du système "PROCOL" est trop difficile pour une seule personne. Absolument pas. Nous voulons seulement souligner que ce sera plus long pour un individu, et qu'il sera parfois peu enthousiasme; mais une telle lassitude est un peu inhérente au métier.

V.2 Matériel

Ce qu'il y a de bien au Gouvernement, c'est qu'il y a quasi aucune limite quant à la disponibilité du matériel: rubans, disques, espace permanent sur disque, perforation, etc...
Une demande justifiée et le support (conseils) technique, est à la disposition du programmeur.

CONCLUSION

L'ordinateur est très puissant, et quand il l'est trop, on dit qu'il est "bête". En effet, lorsque l'on ne parvient pas à maîtriser sa logique, si absolue, on obtient souvent des résultats bizarres, "bêtes".

Notre intelligence, faculté que l'ordinateur ne possède pas nous permet d'assumer, sans même que nous nous en rendions compte, l'enchaînement d'opérations. L'ordinateur a besoin qu'on lui décrive dans les moindres détails chaque opération, chaque possibilité face à une situation. La mémoire (vrai sens, memoria) fabuleuse est la carte maîtresse de la cybernétique, et son exploitation est à la mesure de ses capacités.

Tout cela, pour montrer qu'il faut du temps et beaucoup de travail pour mettre sur pied un système, quel qu'il soit. Souvenez-vous que les informaticiens d'Air Canada ont pris trois années pour créer et pour mettre sur le marché leur système de réservation "Reservec II", et ce n'étaient pas des "amateurs"!!!

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC
SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Novembre 1975

E D U Q 8170837B

Démographie scolaire
Document de travail

DT 9 25

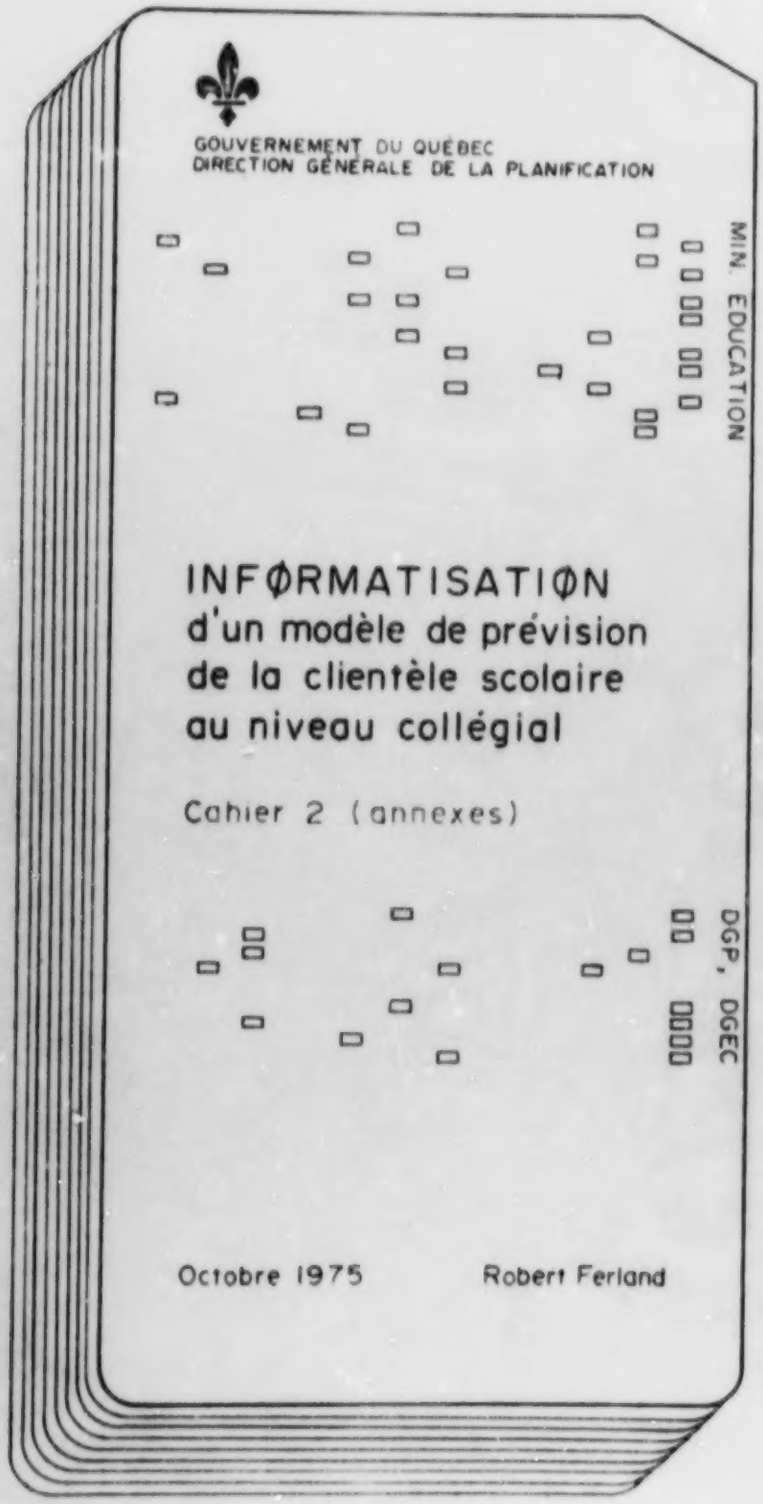

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

MIN. EDUCATION

INFØRMATISATIØN d'un modèle de prévision de la clientèle scolaire au niveau collégial

Cahier 2 (annexes)

DGP, DGEC

Octobre 1975 Robert Ferland

E D U Q 81708378

LISTE d'ANNEXES

ANNEXE I Liste des directions générales

II Tableau de la clientèle scolaire au public et au privé, de 1970-71 à 1974-75.

III Description du fichier "Central"

IV Description du fichier "Ecoles composites 1973-74"

V a) Description du fichier "Ecoles composites 1974-75"
b) formulaire "Sommaire du collège et de l'école 1974-75"

VI Description du fichier "DAFI"

VII Description du fichier "Dossier du collégial"

VIII Listing "Zones d'influence"

IX Description de la programmation (ZI) du SIMEQ

X Exemple PL/1 exploitation du fichier décrit en l'annexe V a).

XI Diagramme logique du programme PL/1 C4

XII Extraits de la revue "SITS"

ANNEXE I

Liste des directions générales

Liste des directions générales et des services importants.

- Direction générale de l'enseignement Collégiale (DGEC)
- Direction générale de la planification (D.G.P.)
- Direction générale de la Gestion
- Service des Prêts et Bourses aux étudiants
- Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire.
- Direction générale de l'équipement
- Service de l'enseignement privé
- Direction générale de l'enseignement supérieure
- Direction générale de l'éducation aux adultes

Pour plus de détails concernant le ministère de l'Education, nous vous suggérons la plublication:

..

<u>L'éducation au Québec</u>

Rapport des activités du Ministère de l'Education en 1973.

ANNEXE II

Tableau de la clientèle scolaire
au public et au privé
de 1970-71 à 1974-75

Tableau — Nombre d'étudiants au secteur public et privé selon le niveau.

		1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75
Mat:	Public	108,127	100,881	95,431	92,000	89,942
	Privé	5,382	3,506	3,583	3,152	3,078
	Total	113,509	104,387	99,014	95,152	93,020
Elé:	Public	865,620	836,473	756,397	717,531	691,553
	Privé	24,937	21,437	20,305	18,260	16,551
	Total	890,557	857,910	776,702	735,791	708,104
Sec:	Public	591,734	619,011	662,684	647,880	611,912
	Privé	53,541	53,349	58,043	60,849	61,910
	Total	645,275	672,360	720,727	708,729	673,822
Col:	Public	65,081	78,844	88,877	93,156	97,572
	Privé	13,781	11,197	11,265	11,411	11,780
	Total	78,862	90,041	100,142	104,567	109,352
Total	Public	1,630,562	1,635,209	1,603,389	1,550,567	1,490,979
	Privé	97,641	89,489	93,196	93,672	93,319
	Total	1,728,203	1,724,698	1,696,585	1,644,239	1,584,298

Pourcentage du privé p/r à la clientèle totale.

	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75
Maternelle	4.8	3.4	3.6	3.3	3.3
Elémentaire	2.8	2.5	2.6	2.5	2.3
Secondaire	8.3	7.9	8.1	8.6	9.2
Collégial	17.5	12.4	11.3	10.9	10.6
Total	5.7	5.2	5.5	5.7	5.9

Il s'agit d'une clientèle observée en 1970-71, 1971-72 et 1972-73 et d'une clientèle prévue pour 1973-74 et 1974-75.

La source de ces informations est le document:

Démographie scolaire
décembre 1973

9-15
Michel Amyot

"Estimation de la clientèle scolaire suivant les réseaux et niveaux d'enseignement". pp 61-63.

ANNEXE III

Description du fichier "Central"

Mamouth

Fichier Central

360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			1
29-08-74				

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT X VAR. ☐ FIXE LONGUEUR 291 à 2491	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000 X	☐ VAR ☐ FIXE

%	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	LONGUEUR DE L'ENREGISTREMENT			1	4	B	04
	CODE PERMANENT			5	16	AN	12
	CODE TEMPORAIRE		11	17	22	P	06
	ANNEXE (C.E.C.M. SEULEMENT) (1)						
	ORGANISME (3)						
	ECOLE (3)						
	GROUPE-REPERE (3)						
	INUTILISE (1)						
	CODE TEMPORAIRE (PREMIERE INSCRIPTION)		11	23	28	P	06
	CODE TEMPORAIRE (COLLEGIAL)		13	29	35	P	07
	ORGANISME (3)						
	ECOLE (3)						
	NO DE DEMANDE (7)						
	NOM			36	50	AN	15
	PRENOM			51	65	AN	15
	NOM DE LA MERE			66	80	AN	15
	PRENOM DE LA MERE			81	95	AN	15
	NUMERO D'ASSURANCE SOCIALE		9	96	100	P	05

SIMEQ

M-06

	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			2
DATE 29/08/74				

FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
FICHIER CENTRAL (1974-75)	LONGUEUR 291 à 2491	[X] VAR [ ] FIXE	FACTEUR LONGUEUR 13000	[ ] VAR [X] FIX

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	NOM DU PERE OU TUTEUR			101	115	AN	15
	PRENOM DU PERE OU TUTEUR			116	130	AN	15
	PERE OU TUTEUR			131	131	N	1
	RELIGION			132	132	N	1
	LANGUE MATERNELLE			133	133	N	1
	LANGUE D'USAGE A LA MAISON			134	134	N	1
	LANGUE D'ENSEIGNEMENT			135	135	N	1
	TELEPHONE			136	142	AN	7
	ADRESSE-1			143	172	AN	30
	NUMERO DE RUE (6)						
	DIRECTION (1)						
	RUE/APP/C.P. (23)						
	ADRESSE-2			173	198	AN	26
	VILLE (20)						
	CODE POSTAL (6)						
	ADRESSE 3			199	218	AN	20
	COMTE						
	LIEU DE DEMEURE (PROVINCE)			219	219	N	01

SIMEQ

	SYSTEME: INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	TOME	PAGE: 3
360-440				
DATE: 29-08-74				

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 291 à 2491	[X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000	[ ] VAR [X]

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	SCOLARISATION AU SECONDAIRE			220	220	AN	01
	SCOLARISATION A L'ELEMENTAIRE			221	221	AN	01
	GROUPE D'AGE A L'ELEMENTAIRE			222	222	AN	01
	ENFANCE INADAPTEE			223	223	N	01
	TEMPS PLEIN			224	224	N	01
	NOMBRE DE PERIODES HEBDOMADAIRES			225	226	N	02
	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			227	227	N	01
	FAMILLE-SPECIALITE			228	231	N	04
	STATUT AU CANADA			232	232	N	01
	OCCUPATION PRINCIPALE (12 DERNIERS MOIS)			233	233	N	01
	ETAT CIVIL DATE DE CRÉATION DE LA D.A. (AAMM)		5	234	236	P	03
	VERDICT 10e						
	VERDICT 1 (OPTION (3), ANNEE (2), CODE (1))		6	237	240	P	04
	VERDICT 2 (OPTION (3), ANNEE (2), CODE (1))		6	241	244	P	04
	VERDICT 3 (OPTION (3), ANNEE (2), CODE (1))		6	245	248	P	04
	VERDICT 11e		3	249	250	P	02
	ANNEE-CODE DE VERDICT						

SIMEQ

M-06

ANALYSE 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	PAGINE	PAG. 4
DATE 29-08-74				

NOM DU FICHIER FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 291 à 2491 [X] VAR [ ] FIXE	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000 [ ] VAR [X] FIXE

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG.
	VERDICT 12e						
	VERDICT 1 (OPTION (3), ANNEE (2), CODE (1))		6	251	254	P	04
	VERDICT 2 (OPTION (3), ANNEE (2), CODE (1))		6	255	258	P	04
	VERDICT 3 (OPTION (3), ANNEE (2), CODE (1))		6	259	262	P	04
	VERDICT 4 (OPTION (3), ANNEE (2), CODE (1))		6	263	266	P	04
	LIEU DE NAISSANCE			267	267	N	01
	INDICATEURS:						
	INSCRIPTION AUX TESTS (TAEPS)			268	268	N	01
	INSCRIPTION AUX TEST (TFLE)			269	269	N	01
	INSCRIPTION AUX TESTS (TAPSS)			270	270	N	01
	INSCRIPTION AUX TESTS (ELAT)			271	271	N	01
	INSCRIPTION AUX EXAMENS DE JUIN			272	272	N	01
	NOTE DE JUIN CHANGEE			273	273	N	01
	ACTIVITES:						
	MATERNELLE-ELEM.-SECONDAIRE (ANNEE IMPAIRE)			274	274	N	01
	MATERNELLE-ELEM.-SECONDAIRE (ANNEE PAIRE)			275	275	N	01
	COLLEGIAL (ANNEE IMPAIRE)			276	276	N	01
	COLLEGIAL (ANNEE PAIRE)			277	277	N	01

SIMEQ

360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			5
29-08-74				

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 291 à 2491	[X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000	[ ] VAR [X] FIXE

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG.
	DATE DE CREATION (ANNEE-MOIS)		4	278	280	P	03
	DATE DE DERNIERE ACTIVITE (AN-MOIS-JOUR)		6	281	284	P	04
	RESERVE (5 BLANCS)			285	289	AN	05
	NOMBRE DE REMORQUES TOTAL (MAX: 200)		3	290	291	P	02

SIMEQ

360-440	SYSTEME: INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	TACHE	VAR: 6
DATE: 29-08-74				

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 291 à 2491 [X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000 [X] VAR. [ ] FIXE

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	REMORQUES DU SECONDAIRE						
1	NO DE MATIERE (CONTROLE (1), EXAMEN (6), ANNEE (2))		9	1	5	P	5
2	R/5 (1) ET NOTE D'ECOLE (2)		3	6	7	P	2
3	GROUPE OU NOTE DE JUIN		3	8	9	P	2
4	CENTIL (INITIALISATION=100)		3	10	11	P	2

SIMEQ

M-06

	SYSTEME: INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	TACHE	FAIT
360-440				7
DATE: 29-08-74				

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 291 à 2491	X VAR. ☐ FIXE	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000	☐ VAR ☐ FIXE

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	REMORQUES DU TESTING						
1	NO DE MATIERE (CONTROLE (1), NIVEAU (2), AN (2), EXAMEN (3), STATUT (1))		9	1	5	P	5
2	STANINE (1) et CENTILE PROVINCIAL (2)		3	6	7	P	2
3	STANINE (1) et CENTILE REGIONAL (2) OU NOTES NORMAL. (3)		3	8	9	P	2
4	NOTES BRUTES		3	10	11	P	2

SIMEQ

M-06

360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			8
29-08-74				

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 291 à 2491	[X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR 13000	[ ] VAR [X]

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	REMORQUE DE TYPE "DEMANDE D'ADMISSION"						
1	CONTROLE (= 6) CONSTANTE = ZERO CODE INFORMATIQUE MODIFIE (3 bytes) 4 PREMIERES POSITIONS DU NO DE DEMANDE		9	1	5	P	5
2	3 DERNIERES POSITIONS DU NO DE DEMANDE		3	6	7	P	2
3	DERNIERE ANNEE ETUDE COMPLETEE ANNEE DE LA CREATION		3	8	9	P	2
4	DATE CREATION (JOUR JULIEN) DE LA D.A.		3	10	11	P	2

SIMEQ

M-06

360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			
29-08-74				9

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 291 à 2491 [X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000 X [ ] VAR [ ] FIX

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG.
	REMORQUE DE TYPE "F.I."						
1	CONTROLE (= 7) CODE INFORMATIQUE MODIFIE (3 bytes) DERNIERE POSITION DU CHAMP ANNEE DE LA VARIABLE ANNEE-SESSION SESSION (1=H, 2=E, 3=A) 2,3,4 POSITIONS DU NO DE DEMANDE		9	1	5	P	5
2	5,6,7 POSITIONS DU NO DE DEMANDE		3	6	7	P	2
3	3 PREMIERES POSITIONS DU NO DE PGM		3	8	9	P	2
4	2 DERNIERES POSITIONS DU NO DE PGM STATUT, BASE DE FINANCEMENT, REGIME		3	10	11	P	2

SIMEQ

M-06

	SYSTEME	SECTION	TAPE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			10
18-11-74				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
FICHIER CENTRAL (1974-75)	LONGUEUR 291 à 2491	☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR LONGUEUR 13000	☒ VAR ☐ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	REMORQUES DE TYPE "BCU"						
1	CONTROLE= 9 code informatique modifié (3 bytes) 5 premières positions du champ no de matière		9	1	5	P	5
2	dernière position du no de matière dernière position de l'année de définition de la matière dernière position du champ année de la variable "année-session"		3	6	7	P	2
3	"session" deux premières positions de la 'note du cégep'		3	8	9	P	2
4	dernière position de la 'note du cégep' catégorie (1), remarque (1)		3	10	11	P	2

SIMEQ

La documentation qui suit, peut-être applicable au:

- fichier DAFI, annexe VI.

- fichier "Dossier du collégial", annexe VII.

S. I. M. E. Q.

INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE

DOCUMENTATION DU FICHIER

PROJET: 360-440

04/03/75

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TACHE	PAGE 1
DATE 29-08-74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Code permanent de l'élève	5 à 16

DESCRIPTION

C'est un code unique à chaque élève. Ce code est ajouté ou vérifié avec une une banque provinciale de codes.

Composition:

- 3 premières lettres du nom de famille à la naissance. Dans le cas où le nom contient seulement deux lettres (minimum requis) la lettre "X" devient automatiquement la troisième composante du code.

- la lettre suivante est la première lettre du prénom usuel.

- les six (6) chiffres qui suivent représentent:
  1. le jour de naissance de l'élève;
  2. le mois de naissance augmenté de 50 si la personne est de sexe féminin;
  3. l'année de naissance (les chiffres des unités et des dizaines seulement.

- l'avant dernier chiffre sert à distinguer les élèves dont les dix (10) premiers caractères du code sont identiques.

- le dernier chiffre sert à la validation du code (chiffre témoin).

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TACHE	PAGE 2
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Code temporaire de l'élève (Maternelle - Elém. - Secondaire)	17 à 22

DESCRIPTION

Ce code est composé de la façon suivante:

- un code d'annexe (utilisé uniquement par la C.E.C.M.);
- un code informatique à trois (3) positions attribué par S.I.M.E.Q. à l'organisme auquel appartient l'école que fréquente l'élève;
- plus un code informatique à trois (3) positions attribué par S.I.M.E.Q. à l'école que fréquente l'élève;
- plus un code à trois (3) positions attribué par l'école à chacun des élèves ou à des foyers ou à des groupes repères ou à des cellules communautaires;
- une position non utilisée.

N.B.: le code temporaire n'est pas nécessairement unique et sert surtout pour fins de distribution.

VALEURS POSSIBLES:

- numérique pour les 11 positions;
- le code d'organisme-école (6 positions) doit correspondre à un code actif existant au fichier des organismes de SIMEQ;
- Ce fichier est la responsabilité de Michel Morin (Division Statistique).

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCKIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			3
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Code temporaire (première inscription)	23 à 28

DESCRIPTION

Ce champ contient le numéro temporaire utilisé lors de la première inscription reçue pour l'année en cours.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			4
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Code temporaire (collégial)	29 à 35

DESCRIPTION

Ce code est composé de la façon suivante:

- un code informatique à (3) trois positions attribué par SIMEQ à l'organisme auquel appartient l'école que fréquente l'élève;

- plus un code informatique à (3) trois positions attribués par SIMEQ à l'école que fréquente l'élève;

- plus un code informatique à (7) sept positions (numéro de demande), composé de l'année (2) deux positions et d'un numéro séquentiel (5) cinq positions.

VALEURS POSSIBLES

- numérique pour les 13 positions;
- Les codes d'organismes et d'école sont attribués automatiquement à la validation selon une table de référence fournit par la DIGEC. (Responsabilité de de Louis Samonini à SIMEQ).

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			5
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Nom	36 à 50

DESCRIPTION

C'est le nom de famille de l'étudiant. Les apostrophes, tirets, points, virgules sont remplacés par des blancs, sauf en première position.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			6
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Prénom	51 à 65

DESCRIPTION

C'est le prénom usuel de l'étudiant. Les apostrophes, tirets, points, virgules sont acceptés tels quels sauf en première position.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAILLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			7
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Nom de la mère	66 à 80

DESCRIPTION

C'est le nom de fille de la mère de l'élève.

2 lettres obligatoires.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TACHE	PAGE 8
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Prénom de la mère	81 à 95

DESCRIPTION

C'est la prénom de la mère de l'élève.

2 lettres obligatoires.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			9
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Numéro d'assurance sociale	96 à 100

DESCRIPTION

C'est le numéro d'assurance sociale de l'élève.

Le chiffre de vérification est validé avant l'entrée de ce numéro.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	CARD
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			10
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Nom du père ou du tuteur	101 à 115

DESCRIPTION

C'est le nom du responsable de l'élève devant la loi.

1 lettre obligatoire.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			11
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Prénom du père ou du tuteur	116 à 130

DESCRIPTION

C'est la prénom du responsable de l'élève devant la loi.

1 lettre obligatoire.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			
DATE 29/08/74				12

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Père ou tuteur	131

DESCRIPTION

C'est un code indiquant qui est le responsable de l'élève devant la loi.

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié
1 le père
2 le tuteur

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAUHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			13
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Religion	132

DESCRIPTION

C'est le code identifiant la religion à laquelle l'élève adhère.

VALEURS POSSIBLES

0 non spécifié
1 catholique
2 protestante
3 autre
4 aucune
5 "pas de réponse"
(L'étudiant a l'opportunité de répondre: "PAS DE REPONSE"

5 au collégial seulement.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAILLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			
DATE 29/08/74	FICHIER CENTRAL			14

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Langue maternelle	133

DESCRIPTION

C'est un code identifiant la première langue apprise et encore comprise par l'élève.

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié;
1 Français;
2 Anglais;
3 Yiddish;
4 Allemand;
5 Italien;
6 autre.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SELECTION	TAUX	LONG. 15
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Langue d'usage à la maison	134

DESCRIPTION

Il s'agit de la langue la plus souvent parlée à la maison.

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié;
1 Français;
2 Anglais;
3 Yiddish;
4 Allemand;
5 Italien;
6 autre.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTÈME	SÉLECTION	TABLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			16
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Langue d'enseignement	135

DESCRIPTION

C'est un code identifiant la langue dans laquelle l'étudiant reçoit son enseignement cette année.

Dans le cas où deux langues d'enseignement sont utilisées, il s'agit de la langue dans laquelle l'élève reçoit à l'élémentaire pour une année donnée au moins 75% de ses cours et au secondaire au moins 60 % de ses cours.

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié
1 français
2 anglais
3 autre.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTÈME	SÉLECTION	TABLE	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			17
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Téléphone	136 à 142

DESCRIPTION

C'est le numéro de téléphone du domicile du responsable de l'élève devant la loi.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAILLE	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			18
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Adresse - 1	143 à 172

DESCRIPTION

Les trois sections d'adresse représentent l'adresse du domicile du responsable de l'élève devant la loi.

C'est le numéro de rue, la direction (N,S,E,O), le nom de la rue, le numéro d'appartement, le casier postal qui forment l'adresse - 1.

N.B. Cette première section d'adresse n'est pas validée.

Cependant, deux sections d'adresse sur trois sont exigées.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAILLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			19
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Adresse - 2	173 à 198

DESCRIPTION

C'est la ville et la zone postale à six positions si disponible, où se situe le domicile du responsable de l'élève devant la loi.

Le code postal est validé.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SELECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			20
DATE				

NO D'CHAMP		POSITION(S)
	Adresse - 3	199 à 218

DESCRIPTION

C'est le comté où se situe le domicile du responsable de l'élève devant la loi.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			21
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Lieu de demeure (province)	219

DESCRIPTION

C'est un code indiquant le lieu par rapport au Québec du domicile du responsable de l'élève devant la loi.

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié;
1 Province de Québec;
2 Autre;
3 Nouveau-Brunswick;
4 Hors Canada;
5 Ailleurs au Canada.

4 et 5 au collégial seulement.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TABLE	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			22
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Scolarisation au secondaire	220

DESCRIPTION

C'est le nombre d'années de fréquentation scolaire au secondaire y compris l'année en cours. Les années de fréquentation à l'élémentaire ne sont pas incluses.

VALEURS POSSIBLES:

W	non spécifié
1	1 an de fréquentation au secondaire
2	2 ans de fréquentation au secondaire
3	3 " " " " "
4	4 " " " " "
5	5 " " " " "
6	6 " " " " "
7	7 " " " " "
8	8 ans et plus de fréquentation au secondaire.

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			23
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Scolarisation à l'élémentaire et à la maternelle	221

DESCRIPTION

Pour les élèves de l'élémentaire, c'est le nombre d'années de fréquentation scolaire à l'élémentaire y compris l'année en cours mais excluant l'année de fréquentation à la maternelle.

VALEURS POSSIBLES:

¥	non spécifié
0	maternelle
1 à 6	scolarisation 1 à 6 de l'élémentaire
7	scolarisation 7 et plus de l'élémentaire.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	FACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			24
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Groupe d'âge à l'élémentaire	222

DESCRIPTION

C'est le groupe d'âge défini selon l'article 13 du règlement no. 8. C'est l'âge chronologique de la majorité des élèves d'un groupe.

VALEURS POSSIBLES:

¥	non spécifié
5	groupe d'âge 5 ans de la maternelle.
6 à 9	groupe d'âge 6 à 9 de l'élémentaire
0	groupe d'âge 10 ans de l'élémentaire
1	groupe d'âge 11 ans de l'élémentaire
2	groupe d'âge 12 ans de l'élémentaire.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TABLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			25
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Enfance inadaptée	223

DESCRIPTION

Indique si l'élève a été identifié comme présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié
1 oui
2 non

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAILLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			26
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Temps plein	224

DESCRIPTION

Indique si l'élève suit des cours à temps complet. (S'applique seulement au niveau secondaire).

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié ou ne s'applique pas
1 oui (temps complet)
2 non (temps partiel)

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			27
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Nombre de périodes hebdomadaires	225 et 226

DESCRIPTION

Indique le nombre de périodes suivies par l'élève en une semaine. (S'applique seulement au niveau secondaire).

VALEURS POSSIBLES:

00	non spécifié
01 à 35	nombre de périodes reçues.

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

MODULE 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TAUM	PAGE 28
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Enseignement professionnel (Niveau secondaire)	227

DESCRIPTION

Ce champ indique si l'étudiant qui étudie au niveau secondaire reçoit un enseignement professionnel. L'enseignement professionnel est distinct de l'enseignement général. L'enseignement professionnel permet dès maintenant l'apprentissage nécessaire pour devenir compétent dans un secteur d'activité.

VALEURS POSSIBLES:

0 non spécifié
1 reçoit un enseignement professionnel
2 ne reçoit pas d'enseignement professionnel.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			29
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Famille - Spécialité (Niveau secondaire)	228 à 231

DESCRIPTION

Ce champ est rempli par les étudiants du secondaire qui reçoivent de l'enseignement professionnel.

C'est un code à 4 positions. Les deux premières positions indiquent la famille (secteur); les deux dernières, la spécialité (profil).

Si la spécialité n'a pas encore été choisie, l'élève de l'enseignement professionnel long de Sec. IV indique " dans la spécialité et celui du professionnel cours, "00" dans la spécialité.

De plus, celui qui est en stage d'exploration inscrit la famille et 98 comme spécialité; celui qui suit des cours complémentaires inscrit la famille et 99 comme spécialité.

VALEURS POSSIBLES:

"0000" non spécifié ou ne s'applique pas

0100 à 2099 voir liste annexée.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTÈME	SECTION	TABLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			30
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Statut au Canada (collégial)	232

DESCRIPTION

C'est un code indiquant le "Statut au Canada" du candidat.

VALEURS POSSIBLES:

0 non fourni;
1 citoyen Canadien;
2 immigrant reçu;
3 visa d'étudiant;
4 autre visa;
5 anciens codes de citoyenneté du fichier DA-FI.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			31
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Occupation principale durant les 12 derniers mois	233

DESCRIPTION

C'est un code indiquant quelle était l'occupation principale du candidat durant les 12 derniers mois.

VALEURS POSSIBLES:

0 non fourni ou ne s'applique pas;
1 étude;
2 travail;
3 autre.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TACHE	PAGE
DATE 29/08/74				32

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Etat civil et date de création DA (Collégial)	234 à 236

DESCRIPTION

C'est un code indiquant l'état civil du candidat.

Etat civil 0 non fourni ou ne s'applique pas
1 célibataire
2 marié
3 autre
4 prêtre/religieux/se
5 "pas de réponse"

Date de création DA: ANNEE MOIS

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAPE	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			34
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Verdict IIe	249 et 250

DESCRIPTION

Code permettant de vérifier une attribution de verdict au niveau du secondaire IV.

VALEURS POSSIBLES:

Année:		66 à l'année en cours et 00;
Code de verdict:	0	absence de verdict
	1	certificat accordé
	2 et 3	certificat accordé pour des options spéciales. (utilisés jusqu'à 1969 inclusivement.
	9	dossier partiel (i.e. étude du dossier mais pas de certificat d'accordé.).

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TABLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			33
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Verdict 10e	237 à 248

DESCRIPTION

Codes permettant de vérifier différentes attributions de verdicts au niveau de secondaire III. Un élève pouvant se mériter plusieurs verdicts au cours de plusieurs années, trois (3) champs peuvent retenir l'information.

VALEURS POSSIBLES:

Option:	Selon une table montée par S.I.M.E.Q.;
Année:	66 à nos jours et 00;
Code de verdict:	0 absence de verdict;
	1 certificat accordé;
	2 et 3 certificat accordé pour options spéciales (jusqu'à 1969 incl.)
	6 succès antérieur;
	9 dossier partiel.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTÈME	SÉLECTION	TABLE	LONG.
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			34
DATE 29/08/74				

NO. DU CHAMP		POSITION(S)
	Verdict 11e	249 et 250

DESCRIPTION

Code permettant de vérifier une attribution de verdict au niveau du secondaire IV.

VALEURS POSSIBLES:

Année: 66 à l'année en cours et 00;

Code de verdict:

0	absence de verdict
1	certificat accordé
2 et 3	certificat accordé pour des options spéciales. (utilisés jusqu'à 1969 inclusivement.
9	dossier partiel (i.e. étude du dossier mais pas de certificat d'accordé.).

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			35
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Verdict 12e (antérieure et en cours)	251 à 266

DESCRIPTION

Codes permettant de vérifier différentes attributions de verdicts au niveau de secondaire V. Un élève pouvant se mériter plusieurs verdicts dans différentes options au cours de plusieurs années, quatre (4) champs (verdict 1, verdict 2, etc.) peuvent retenir l'information.

VALEURS POSSIBLES:

Options:		Selon une table d'options montée par S.I.M.E.Q.;
Année:		66 à nos jours et 00;
Code de verdict:	0	absence de verdict
	1	certificat accordé
	2 et 3	certificat accordé pour options spéciales (jusqu'à 1969 inclusivement)
	6	succès antérieur (sauf pour l'année la plus base).
	9	dossier partiel.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			36
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Lieu de naissance	267

DESCRIPTION

C'est un code indiquant l'endroit où naquit l'élève.

VALEURS POSSIBLES:

0	non spécifié
1	au Québec
2	ailleurs au Canada
3	à l'étranger

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			37
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Indicateurs	268 à 273

DESCRIPTION

Ces codes servent à retracer facilement certaines demandes ou certains états de dossier.

Inscription aux tests (TAEPS, TFLE, TAPSS, ELAT).

0 n'est pas inscrit
1 est inscrit

INSCRIPTION AUX EXAMENS DE JUIN:
SEC III, IV, V seulement.

0 n'est pas inscrit
1 est inscrit.

NOTE DE JUIN CHANGEE
SEC III, IV, V seulement.

0 n'a pas changé
1 a changé, par conséquent il y a demande de revision du dossier pour attribution de verdict.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAUMS	CARTE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			38
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Activités	274 à 277

DESCRIPTION

Ces codes indiquent si un élève a été 'actif' i.e. a présenté un formulaire d'inscription pour l'année en cours.

Il indique de plus le niveau d'étude où il se situe en se basant sur la scolarisation quand ce niveau d'étude est inférieur au collégial.

MATER-ELEM-SECOND (ANNEE IMPAIRE)

Pour l'année 1974-75 il est:

0 non actif
1 actif à la maternelle
2 actif à l'élémentaire
3 actif au secondaire
4 actif mais indéterminé quant au niveau.

MATER-ELEM-SECOND (ANNEE PAIRE)

pour l'année 1973-74, 1975-76.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TABLE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			39
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Activités (suite)	274 à 277

DESCRIPTION

COLLEGIAL (ANNEE IMPAIRE)

Pour l'année 1974-75

0 indique qu'il n'y a eu aucune inscription de base.

1 indique une inscription de base au niveau collégial.

COLLEGIAL (ANNEE PAIRE)

Pour l'année 1973-74, 1975-76.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			41
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Date de dernière activité	281 à 284

DESCRIPTION

C'est l'année (les 2 dernières positions de l'année) le mois et le jour du dernier traitement à S.I.M.E.Q. du dossier de l'élève.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			40
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Date de création	278 à 280

DESCRIPTION

C'est l'année (les 2 dernières positions de l'année) et le mois de création à S.I.M.E.Q. du dossier de l'élève.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			41
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Date de dernière activité	281 à 284

DESCRIPTION

C'est l'année (les 2 dernières positions de l'année) le mois et le jour du dernier traitement à S.I.M.E.Q. du dossier de l'élève.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360 -440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			42
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Réserve	285 à 289

DESCRIPTION

Réserve de cinq (5) blancs.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TACHE	PAGE 43
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Nombre de remorques total	290 et 291

DESCRIPTION

Ce champ indique le nombre total (variable) de remorques contenues dans le dossier.

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			44
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Remorques (secondaire) No de matière	1 à 5

DESCRIPTION

C'est un code de 9 chiffres composé de la façon suivante:

CONTROLE (position 1):

"0" indique que la remorque contient un résultat d'examen du secondaire.

EXAMEN (position 2 à 7):

C'est un code indiquant à quel examen de juin du ministère un étudiant s'est inscrit où s'est présenté.

ANNEE (position 8 et 9):

C'est l'année d'inscription ou de passation des examens. (chiffres des unités et des dizaines.)

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			45
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Remorques (secondaire) R/5 et note d'école	6 et 7

DESCRIPTION

Rang cinquième (R/5)

Sert à distribuer les élèves à l'intérieur d'un groupe homogène quant à leur note d'école. C'est l'école qui attribue le R/5.

VALEURS POSSIBLES: 0 @ 5

NOTE D'ECOLE

C'est une évaluation des travaux et examens que l'élève a effectué à l'école durant l'année scolaire. C'est l'école qui attribue la 'NOTE D'ECOLE'.

VALEURS POSSIBLES: 00 @ 99

Remarque:

Pour les remorques antérieures à 1974, tout R/5 est accompagné d'une note d'école. A partir de 1974, un R/5 peut être présent sans qu'il y ait une note d'école (dans le cas des examens non-uniformes); dans ce cas, on doit associer ce R/5 à la note de juin.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			46
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Remorques (secondaire) Groupe ou note de juin	8 et 9

DESCRIPTION

Le groupe représente une section d'élèves rassemblés pour passer le même examen. Il sert pour fin de publication et de distribution et est utilisé seulement durant la période d'inscription.

VALEURS POSSIBLES: 00 @ 99

La note de juin représente le résultat obtenu par l'élève pour l'examen concerné ; cette note est celle qui est utilisée pour l'attribution du verdict.

VALEURS POSSIBLES: 00 @ 99

Pour l'année en cours, ce champ sera utilisé pour inclure la note de juin après que le système du secondaire aura passé son 'VERDICT'.

Les codes spéciaux sont les suivants:

666	pour annulé
888	pour absent
999	pour équivalence antérieure non chiffré.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	FAUME	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			47
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorquet (secondaire) Centile	10 et 11

DESCRIPTION

Le centile représente le classement de l'élève au niveau provincial.

Il y a un code spécial seulement:

100 pour absence de centile.

VALEURS NORMALES: 00 @ 99

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			48
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorques (testing) No de matière	1 à 5

DESCRIPTION

C'est un code de 9 chiffres composé de la façon suivante:

CONTROLE (position 1)	"5" indique des examens du testing.
NIVEAU (position 2 et 3)	Indique à quel niveau se situe les tests. 01 pour élémentaire 6e 05 pour secondaire V français 06 pour secondaire V anglais s'il y a lieu.
ANNEE (position 4 et 5)	Indique l'année d'inscription ou de passation des examens. Valeur: 72 et plus.
EXAMEN (position 6,7,8)	Code indiquant quel test l'élève a subit. nomenclature et valeur sont la responsabilité de Claude Paradis.
STATUT (position 9)	Code indiquant quel genre de résultat a été obtenu. 0 pour inscription 1 pour résultat valide 2 pour absent ou annulé.

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			49
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Remorques (testing) Stanine et centile provincial	6 et 7

DESCRIPTION

Ce sont des valeurs servant à classifier les élèves au niveau provincial. Ces valeurs s'appliquent pour les niveaux 01 et 05.

VALEURS:

numérique.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			50
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorques (testing) Stanine et centile régional ou notes normalisées	8 et 9

DESCRIPTION

Le STANINE et le CENTILE régional sont des valeurs servant à classifier les élèves au niveau d'une commission scolaire. S'applique pour le niveau 01, seulement.

Note normalisée:
C'est une conversion de la note brute afin de répartir équitablement les résultats des élèves à l'intérieur de la masse provinciale. S'applique au niveau 05 seulement

VALEURS:

numérique

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			51
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITIONS
	Remorques (testing) Notes brutes	10 et 11

DESCRIPTION

C'est le résultat brut obtenu lors de la passation des tests. S'applique au niveau 01 et 05.

VALEURS:

000 à 299.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			52
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP	Remorques: Demande d'Admission	POSITIONS 1 à 5

DESCRIPTION

CONTROLE (position 1) — "6" indique des remorques de type "Demande d'admission" (DA).

CONSTANTE (position 2) — "0" (zéro)

CODE INFORMATIQUE MODIFIE (positions (3 à 5)

A chaque code d'organisme-école est associé un "code informatique modifié". Pour obtenir la table de correspondance, contactez Louis Samonini.

4 PREMIERES POSITIONS DU NUMERO DE DEMANDE (positions 6 à 9)

Pour la description du numéro de demande, voir page 5 du présent document.

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			53
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP	Remorques: Demande d'Admission	POSITION(S)
	3 dernières positions du no de demande	6 et 7

DESCRIPTION

3 DERNIERES POSITIONS DU NUMERO DE DEMANDE

. Les 3 dernières positions du numéro de demande.

. Pour la description du numéro de demande, voir page 5 du présent document.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			54
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorques: Demande d'Admission Dernière année étude complétée Année de la création	8 et 9

DESCRIPTION

DERNIERE ANNEE ETUDE COMPLETEE (1 byte).

C'est un code identifiant la dernière année étude que l'étudiant a complétée ou est en cours de compléter au moment où l'étudiant a rempli sa formule "demande d'admission".

Code	Signification
1	inférieur à secondaire IV ou à 11e less than secondary IV or 11th
2	secondaire IV; secondary IV
3	11e; 11th
4	secondaire V; secondary V
5	12e; 12th
6	autre; other.

ANNEE DE CREATION: (2 bytes)

C'est un code identifiant l'année de création de la remorque de type DA

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			55
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorque: Demande d'Admission Date création (jour julien) de la DA	10 et 11

DESCRIPTION

DATE CREATION (JOUR JULIEN) DE LA DA

C'un un code identifiant le jour (format julien (001 à 366)) de la création de la remorque de type DA.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TAPE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			56
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorque: Fiche d'Inscription	1 à 5

DESCRIPTION

CONTROLE (= 7)

Code identifiant les remorques de type "fiche d'inscription) (FI)

CODE INFORMATIQUE MODIFIE

Voir la page 52.

DERNIERE POSITION DU CHAMP ANNEE DE LA VARIABLE "ANNEE-SESSION"

C'est un code permettant de savoir durant quelle année l'étudiant était (est) inscrit dans une institution de niveau collégial. Pour retrouver l'année, il suffit de placer "7" devant cette variable.

SESSION

C'est un code permettant de savoir à quelle session l'étudiant était (est) inscrit dans une institution de niveau collégial.

Code	Signification
1	hiver
2	été
3	automne

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			57
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorque: Fiche d'Inscription	1 à 5

DESCRIPTION

2,3,4 POSITIONS DU NO DE DEMANDE

Pour la description du numéro de demande, voir page 5. Voici comment faire pour "calculer" la lière position du numéro de demande.

Si la 2e position > 6 alors la lière position = 6

Si la 2e position ≤ 6 alors la lière position = 7.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			58
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorque: Fiche d'Inscription 5,6,7, positions du no de demande	6 et 7

DESCRIPTION

5,6,7 positions du numéro de demande.

Pour la description du numéro de demande, voir page 5.

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	ART
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL			
DATE 29/08/74				59

NO DU CHAMP	Remarques: Fiche d'Inscription 3 premières positions du no de demande	POSITION(S)
		8 et 9

DESCRIPTION

3 PREMIERES POSITIONS DU NO DE PROGRAMME

Le numéro de programme permet de savoir dans quelle spécialité l'étudiant était (est) inscrit.

Si la 1ère position ≤ 0 : secteur général

si la 1ème position > 0: secteur professionnel.

Pour obtenir la liste des numéros et noms des programmes, contactez Louis Samonini.

DOCUMENTATION DE FICHIER

MODÈLE 360-440	SYSTÈME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TAILLE	PAGE
DATE 29/08/74				60

NO DU CHAMP	Remorques: Fiche d'Inscription 2 dernières positions du no de PGM, Statut, Base de financement et régime.	POSITION(S)
		10 et 11

DESCRIPTION

2 DERNIERES POSITIONS DU NO DE PROGRAMME.

Pour la description du numéro de programme, voir page 60.

STATUT, BASE DE FINANCEMENT, REGIME (1 byte)

. Les 3 variables ont été fusionnées en un seul -champ.

. Statut:
C'est un code identifiant:
1: régulier
2: éducation des adultes
3: auditeur.

. Regime:
C'est un code identifiant:
1: temps plein
2: temps partiel

. Base de financement:
1: l'étudiant est financé
2: l'étudiant n'est pas financé

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE FICHIER CENTRAL	SECTION	TACHE	PAGE 61
DATE 29/08/74				

NO DU CHAMP	Remarques: Fiche d'Inscription 2 dernières positions du no de PGM, Statut, Base de financement, régime	POSITION(S) 10 et 11

DESCRIPTION

STATUT, BASE DE FINANCEMENT, REGIME

Voici comment décoder ce champ unique.

STATUT= 1

RG \ BF	1	2
1	0	1
2	2	3

STATUT= 2

RG \ BF	1	2
1	4	5
2	6	7

STATUT= 3

RG \ BF	1	2
1	8	8
2	9	9

BF: Base de financement

RG: Régime.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROG. 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	TACHE	PAGE 62
DATE 27-02-75				

NO DU CHAMP	REMORQUES BCU CHAMP 1	POSITION(S) 1 à 5

DESCRIPTION

Ce champ condensé est composé:
- d'un code de contrôle (1 chiffre)
- du code informatique modifié (3)
- des cinq premières positions du numéro de matière (5).

Code de contrôle

Il a la valeur '9'.

Code informatique modifié

Voir page 52.

Cinq premières positions du no de matière

Le numéro de matière est composé de six (6) positions dont les cinq premières sont comprises dans ce champ.

Le numéro de matière doit faire partie de la table montée par la D.G.E.C.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	TACHE	FAC 63
DATE 27-02-75				

NO DU CHAMP	REMORQUES BCU CHAMP 2	POSITION(S) 6 à 7

DESCRIPTION

Ce champ condensé contient:

a) <u>la dernière position du no de matière</u>

On y retrouve la sixième position du no de matière.

b) <u>la dernière position de l'année de définition de la matière</u>

On y retrouve un chiffre variant de 7 à 5 inclusivement et identifiant les années 1967 à 1975; ce chiffre représente l'année de création de la matière.

c) <u>dernière position du champ "année" de la variable "année-session"</u>

Ce chiffre peut avoir la valeur 7,8,9,0,1,2,3 4 et 5 correspondant aux années 1967 à 1975; il représente l'année au cours de laquelle la matière a été suivie.

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	TACHE	PAGE 64
DATE 27-02-75				

NO DU CHAMP	REMORQUES BCU CHAMP 3	POSITION(S) 8 à 9

DESCRIPTION

Ce champ condensé contient:
- un code de session,
- les deux premières positions de la note du cegep.

Session

Les valeurs possibles sont:

1 hiver
2 été
3 automne

Deux premières positions de la note du cegep

On y retrouve les deux premières des trois positions de la note du cegep.

Valeurs possibles de la note: 000 à 100.

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET 360-440	SYSTEME INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE	SECTION	TACHE	CARTE 65
DATE 27-02-75				

NO DU CHAMP	REMORQUES BCU CHAMP 4	POSITION(S) 10 à 11

DESCRIPTION

Ce champ condensé contient:
- la dernière position de la note du cegep
- la catégorie
- la remarque.

Dernière position de la note du cegep

On y retrouve la troisième position de la note du cegep.

Valeurs possibles de la note: 000 à 100.

Catégorie

La catégorie représente le genre de cours suivi par l'élève.

Valeurs possibles:

0 catégorie à blanc
1 appoint
2 obligatoire
3 spécialité
4 concentration

SIMEQ

M-07

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			66
DATE 27-02-75				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	REMORQUES BCU CHAMP 4 (suite)	10 à 11

DESCRIPTION

Remarque

La remarque indique le statut de l'élève pour les cours ou examens concernés.

Valeurs possibles:

0 blanc
3 exempté
4 incomplet.
5 équivalence
6 échec
7 abandon
8 échec avec absence

CODES DE FAMILLES-SPECIALITES EN 1974-1975

01- AGRO-TECHNIQUE

- 01 Ouvriers agricoles
- 51 Horticulture
- 52 Production animale
- 53 Horticulture ornementale
- 54 Agro-tourisme
- 55 Conservation
- 56 Structure et équipement
- 57 Fruits et légumes
- 58 Agriculture et affaires

02- ALIMENTATION

- 01 Auxiliaire en cuisine
- 02 Cuisine de restaurant et service de table
- 51 Coupe de viande
- 52 Cuisine professionnelle
- 53 Boulangerie-pâtisserie
- 54 Service de table

03- ARTS APPLIQUES

- 51 Aménagement d'intérieur
- 52 Etalage
- 53 Photographie
- 54 Sculpture sur bois

04- MEUBLE ET CONSTRUCTION

- 01 Entretien d'immeuble
- 02 Menuisier d'atelier
- 03 Peinture en bâtiment
- 04 Rembourreur
- 05 Poseur de pilotis

06 Ferrailleur

07 Hydrofugeur

08 Poseur de revêtement souple, tapissier

09 Calorifugeur

10 Briqueteur-maçon

51 Travailleur de la construction

52 Analyste de laboratoire en travaux publics

53 Fibre de verre

54 Poseur de lattis

55 Carreleur-marbier

56 Plâtrier-cimentier

57 Granitiste-polisseur

58 Peintre-tapissier

60 Fabrication du meuble en série

61 Gabarits et échantillons

05 COMMERCE ET SECRETARIAT

01 Auxiliaire commercial

02 Commis aux pièces

03 Opérateur de perforatrice

51 Agent de commercialisation

52 Commis comptable

53 Commis de bureau

54 Opérateur en informatique

55 Réceptioniste-téléphoniste

56 Secrétaire de service

57 Secrétaire juridique

58 Secrétaire médicale

59 Sténo-dactylo

60 Commis en alimentation

06 DESSIN TECHNIQUE

51 Dessinateur en architecture et structure

52 Dessinateur en mécanique

53 Dessinateur général

54 Dessinateur en cartographie

55 Opérateur et topographie(arpentage)

07 ELECTROTECHNIQUE

01 montage et contrôle
02 monteur d'appareillage en électotechnique
03 épisseur et poseur de câble
04 bobineur d'appareils électriques
05 monteur de ligne et installeur d'appareils de mesure
51 électricité et communications
52 électricité: montage et contrôle
53 électronique industrielle
54 opérateur en télécommunication
55 électromécanicien d'appareils ménagers
56 dépanneur d'appareils électroniques domestiques
57 électromécanicien de machines distributrices
58 mécanique d'automation
59 magasinier en électricité
60 représentant des ventes en électricité
61 électricien de construction
62 estimateur et/ou dessinateur en électricité
63 électricien d'entretien dans l'industrie
64 représentant technique en instrumentation industrielle
65 préposé aux commandes et aux matériaux en électronique
66 représentant des ventes et des achats en appareils électroniques domestiques
67 installateur et réparateur d'équipement de réseau de télécommunication

08 EQUIPEMENT MOTORISE

01 débosselage
02 service à l'automobile
03 petits moteurs
51 carosserie
52 mécanique automobile

53 mécanique diésel

54 machinerie lourde

55 mécanique générale du véhicule léger

56 mécanique générale des véhicules commerciaux

57 mécanique marine

58 opérateur de machines lourdes

59 Grutier

60 Opérateur de pelles mécaniques

61 Opérateur d'équipement lourd

09 FORESTERIE

01 travailleur forestier

02 garde-feu

03 garde-chasse

04 garde-pêche

51 affûtteur

52 classeur mesureur

53 garde-forestier

54 scieur-classeur

55 agent de conservation de la faune

10 HYDROTHERMIE

01 ouvrier de métal en feuille

02 auxiliaire en plomberie-chauffage

03 soudure et forge

04 soudeur au gaz et à l'arc métallique

05 homme de fonderie

51 mécanique de machines fixes

52 plomberie-chauffage

53 installateur mécanicien d'appareils de réfrigération et de climatisation

54 mécanicien en tôlerie

55 soudeur général

56 mouleur-fondeur

57 représentant vendeur en soudage

58 mécanicien en tuyauterie
59 représentant vendeur en plomberie-chauffage
60 frigoriste
61 mécanicien de machines fixes (vapeur)
62 mécanicien de machines fixes (réfrigération)

11 MÉCANIQUE

01 mécanique d'entretien
02 magasinier d'atelier en mécanique
03 opérateur de machines de production
04 homme d'entretien général en mécanique
51 ajustage mécanique
52 mécanique d'entretien
53 mécanicien,régleur de machines textiles
54 homme de service- machines de bureau
55 outilleur
56 fraiseur, rectifieur
57 mécanique en énergie fluide
58 tourneur, fraiseur
59 machiniste général II
60 pointeur,aléseur
61 opérateur de machines à contrôle numérique
62 machiniste général I
63 matriceur
64 mouliste
65 mécanicien de précision
66 mécanicien d'entretien II
67 mécanicien d'entretien I
68 horloger

12 SERVICES D'ENTRETIEN - MAINTENANCE

01 auxiliaire d'intérieur
02 conciergerie
03 service d'entretien hospitalier

14 IMPRIMERIE

01 reliure
02 imprimerie
03 imprimerie en atelier autonome
04 platine manuelle et duplicateurs
05 reliure mécanisée
51 composition-montage
52 dessin publicitaire
53 impression
54 photolithographie
55 reliure
56 montage
57 imposition
58 monotypie
59 linotypie
60 impression sur platines et duplicateurs, gaufrage et découpage
61 impression sur presses platines et offset (une couleur)
62 impression sur presses offset

15 PECHES

01 marin-pêcheur
02 traitement du poisson
03 ouvriers de l'industrie de la pêche

15 PECHE (suite)

51 pêcheur professionnel
52 travailleur en usine de traitement du poisson
53 mécanicien de bateau de pêche

17 SERVICE DE LA SANTE

51 infirmière auxiliaire

18 SOINS ESTHETIQUES

01 coiffure pour dames
02 soins esthétiques auxiliaires
51 coiffure
52 coiffure pour hommes
53 esthétique
54 vente et distribution de cosmétiques

19 COUTURE ET HABILLEMENT

01 couture industrielle
02 buanderie
03 cordonnerie
04 confection- textiles
05 confection- fourrure
51 couture pour dames
52 couture pour hommes
53 nettoyage à sec
54 vente et mode
55 habillement et mode
56 dessin de patron
57 dessin de mode

58 habillement-fourrure

20 PROTECTION DU BATIMENT ET SECURITE-INCENDIE

51 pompier professionnel

ANNEXE IV

Description du fichier

"Ecoles composites 1973-74"

SUJET	SYSTEME	SECTION	FACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	1 DE 17
DATE 22 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810 ☑ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 ☑ VAR ☐ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
1	LONGUEUR DE L'ENREGISTREMENT			0	03	B	04
	* IDENTIFICATION DE L'ECOLE *						
2	CODE ORGANISME-ECOLE			04	10	AN	07
3	CODE DE L'ECOLE			11	16	AN	06
4	NOM DE L'ECOLE			17	46	AN	30
5	ADRESSE DE L'ECOLE			47	76	AN	30
6	NOM DE LA MUNICIPALITE DE L'ECOLE			77	106	AN	30
7	COMTE DE L'ECOLE			107	131	AN	25
8	CODE POSTAL			132	137	AN	06
9	CODE DE MUNICIPALITE DE L'ECOLE			138	141	AN	04
	* CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE *						
10	NOM DU DIRECTEUR/PRINCIPAL			142	171	AN	30
	DISTRIBUTION DU PERSONNEL						
11	A. DE CADRE - A TEMPS COMPLET			172	174	N	03
12	- A TEMPS PARTIEL			175	177	N	03
13	B. ENSEIGNANT - A TEMPS COMPLET			178	180	N	03
14	- A TEMPS PARTIEL			181	183	N	03

M-06

SIMEO

PROJET 325	SYSTEME ECOLE COMPOSITE 1973-74	SECTION 4	TACHE 1	PAGE 2 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	[ ] VAR [X] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
15	C. PROFESSIONNEL - A TEMPS COMPLET			184	186	N	03
16	- A TEMPS PARTIEL			187	189	N	03
17	D. DE GERANCE - A TEMPS COMPLET			190	192	N	03
18	- A TEMPS PARTIEL			193	195	N	03
19	E. TECHNIQUE - A TEMPS COMPLET			196	198	N	03
20	- A TEMPS PARTIEL			199	201	N	03
21	F. DE SECRETARIAT ET D'ADM. - A TEMPS COMPLET			202	204	N	03
22	- A TEMPS PARTIEL			205	207	N	03
23	G. OUVRIER - A TEMPS COMPLET			208	210	N	03
24	- A TEMPS PARTIEL			211	213	N	03
25	H. TOTAL DU PERSONNEL - A TEMPS COMPLET			214	217	N	04
26	- A TEMPS PARTIEL			218	221	N	04
27	I. TOTAL DU PERSONNEL A TEMPS COMPLET ET PARTIEL			222	225	N	04
28	LANGUE D'ENSEIGNEMENT - FRANCAIS			226	-	AN	01
29	- ANGLAIS			227	-	AN	01
30	- AUTRE			228	-	AN	01
31	NOMBRE DE LOCAUX D'ENSEIGNEMENT			229	231	N	03

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	3 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810 [X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 [ ] VAR [X] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG.
32	NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE						
	- MATERNELLE			232	-	AN	01
	- ELEMENTAIRE			233	-	AN	01
	- SECONDAIRE			234	-	AN	01
	- COLLEGIAL			235	-	AN	01
33	SECTEUR D'ENSEIGNEMENT (CRITERE DES PUBLICATIONS)			236	-	AN	01
	* STATUT DES ECOLES PRIVEES *						
	DECLARATION D'INTERET PUBLIC						
34	- A LA MATERNELLE			237	-	AN	01
35	- A L'ELEMENTAIRE			238	-	AN	01
36	- AU SECONDAIRE			239	-	AN	01
37	- AU COLLEGIAL			240	-	AN	01
	RECONNAISSANCE POUR FINS DE SUBVENTION						
38	- A LA MATERNELLE			241	-	AN	01
39	- A L'ELEMENTAIRE			242	-	AN	01
40	- AU SECONDAIRE			243	-	AN	01
41	- AU COLLEGIAL			244	-	AN	01

PROJET	326	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
DATE	28 MAI 1973	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	4 DE 17

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	☐ VAR ☒ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
42	PERMIS D'ENSEIGNEMENT - A LA MATERNELLE			245	-	AN	01
43	- A L'ELEMENTAIRE			246	-	AN	01
44	- AU SECONDAIRE			247	-	AN	01
45	- AU COLLEGIAL			248	-	AN	01
	BLOC 4 DU FORMULAIRE						
46	CODE DE BATISSE 1			249	254	AN	06
47	CODE DE BATISSE 2			255	260	AN	06
48	CODE DE BATISSE 3			261	266	AN	06
49	CODE DE BATISSE 4			267	272	AN	06
50	CODE DE BATISSE 5			273	278	AN	06
51	CODE DE BATISSE 6			279	284	AN	06

SIMEQ

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	5 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	[X] VAR. LONGUEUR 1810 [ ] FIXE	[ ] VAR FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 [X] FIXE

BLOC 5 DU FORMULAIRE MATERNELLE	FRANCAIS NO	FRANCAIS POSITIONS DE	FRANCAIS POSITIONS A	ANGLAIS NO	ANGLAIS POSITIONS DE	ANGLAIS POSITIONS A	AUTRE NO	AUTRE POSITIONS DE	AUTRE POSITIONS A	TOTAL NO	TOTAL POSITIONS DE	TOTAL POSITIONS A
NOMBRE D'ETUDIANT A LA MATERNELLE	52	285	288	90	437	440	128	589	592	166	741	744
ELEMENTAIRE												
NBRE D'ETUDIANT A L'ELEM. 1	53	289	292	91	441	444	129	593	596	167	745	748
NBRE D'ETUDIANT A L'ELEM. 2	54	293	296	92	445	448	130	597	600	168	749	752
NBRE D'ETUDIANT A L'ELEM. 3	55	297	300	93	449	452	131	601	604	169	753	756
NBRE D'ETUDIANT A L'ELEM. 4	56	301	304	94	453	456	132	605	608	170	757	760
NBRE D'ETUDIANT A L'ELEM. 5	57	305	308	95	457	460	133	609	612	171	761	764
NBRE D'ETUDIANT A L'ELEM. 6	58	309	312	96	461	464	134	613	616	172	765	768
NBRE D'ETUDIANT A L'ELEM. 7	59	313	316	97	465	468	135	617	620	173	769	772
NBRE TOTAL D'ETUDIANTS A L'ELEM.	60	317	320	98	469	472	136	621	624	174	773	776
SECONDAIRE												
NBRE ETUDIANTS SECONDAIRE 1	61	321	324	99	473	476	137	625	628	175	777	780
NBRE ETUDIANTS SECONDAIRE 2 GEN.	62	325	328	100	477	480	138	629	632	176	781	784
NBRE ETUDIANTS SECONDAIRE 2 PROF.	63	329	332	101	481	484	139	633	636	177	785	788
TOTAL DU SECONDAIRE 2	64	333	336	102	485	488	140	637	640	178	789	792
NBRE ETUDIANTS SECOND. 3 GENERAL	65	337	340	103	489	492	141	641	644	179	793	796
NBRE ETUDIANTS SECOND. 3 PROF.	66	341	344	104	493	496	142	645	648	180	797	800
TOTAL DU SECONDAIRE 3	67	345	348	105	497	500	143	649	652	181	801	804

SUITE

M-06 REM: TOUS LES CHAMPS DU BLOC 5 SONT NUMERIQUES ET ONT 4 POSITIONS

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	6 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810 [X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 [ ] VAR [X] FIXE

BLOC 5 DU FORMULAIRE (SUITE)	FRANCAIS NO	FRANCAIS POSITIONS DE	FRANCAIS POSITIONS A	ANGLAIS NO	ANGLAIS POSITIONS DE	ANGLAIS POSITIONS A	AUTRE NO	AUTRE POSITIONS DE	AUTRE POSITIONS A	TOTAL NO	TOTAL POSITIONS DE	TOTAL POSITIONS A
NBRE ETUDIANTS SECOND. 4 GENERAL	68	349	352	106	501	504	144	653	656	182	805	808
NBRE ETUDIANTS SECOND. 4 PROFES.	69	353	356	107	505	508	145	657	660	183	809	812
TOTAL DU SECONDAIRE 4	70	357	360	108	509	512	146	661	664	184	813	816
NBRE ETUDIANTS SECOND. 5 GENERAL	71	361	364	109	513	516	147	665	668	185	817	820
NBRE ETUDIANTS SECOND. 5 PROFES.	72	365	368	110	517	520	148	669	672	186	821	824
TOTAL DU SECONDAIRE 5	73	369	372	111	521	524	149	673	676	187	825	828
NBRE ETUDIANTS DU GENERAL AU SEC.	74	373	376	112	525	528	150	677	680	188	829	832
NBRE ETUDIANTS DU PROFES. AU SEC.	75	377	380	113	529	532	151	681	684	189	833	836
NBRE TOTAL D'ETUDIANTS AU SEC.	76	381	384	114	533	536	152	685	688	190	837	840
COLLEGIAL												
NBRE ETUDIANTS GENERAL 1	77	385	388	115	537	540	153	689	692	191	841	844
NBRE ETUDIANTS PROFESS. 1	78	389	392	116	541	544	154	693	696	192	845	848
TOTAL AU COLLEGIAL 1	79	393	396	117	545	548	155	697	700	193	849	852
NBRE ETUDIANTS GENERAL 2	80	397	400	118	549	552	156	701	704	194	853	856
NBRE ETUDIANTS PROFE. 2	81	401	404	119	553	556	157	705	708	195	857	860
TOTAL AU COLLEGIAL 2	82	405	408	120	557	560	158	709	712	196	861	864
NBRE ETUDIANTS PROFESS. 3	83	409	412	121	561	564	159	713	716	197	865	868
NBRE ETUDIANTS DU GEN. AU COLL.	84	413	416	122	565	568	160	717	720	198	869	872
NBRE ETUDIANTS DU PROF. AU COLL.	85	417	420	123	569	572	161	721	724	199	873	876

M-05 REM: TOUS LES CHAMPS DU BLOC 5 SONT NUMERIQUES ET ONT 4 POSITIONS

SIMEC

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	6 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	[ ] VAR. [X] FIXE

BLOC 5 DU FORMULAIRE (SUITE)	FRANCAIS			ANGLAIS			AUTRE			TOTAL		
	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITIONS DE	A
NBRE TOTAL D'ETUDIANTS AU COLL.	86	421	424	124	573	576	162	725	728	200	877	880
ENSEMBLE DES NIVEAUX												
NBRE D'ETUDIANT AUX COURS REGU.	87	425	428	125	577	580	163	729	732	201	881	884
NBRE D'ETUDIANT DE L'ENF. INADAPTEE	88	429	432	126	581	584	164	733	736	202	885	888
NBRE TOTAL D'ETUDIANT DE CE GROUPE	89	433	436	127	585	588	165	737	740	203	889	892

M-06 REM: TOUS LES CHAMPS DU BLOC 5 SONT NUMERIQUES ET ONT 4 POSITIONS

SIMEQ

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	8 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	☐ VAR ☒ FIXE

BLOC 6 DU FORMULAIRE	INTERET PUBLIC			POUR FINS DE SUB.			PERMIS D'ENS		
MATERNELLE	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITION DE	A
NBRE D'ETUDIANTS A LA MATERNELLE	204	893	896	242	1045	1048	280	1197	120
ELEMENTAIRE									
NBRE D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE 1	205	897	900	243	1049	1052	281	1201	120
NBRE D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE 2	206	901	904	244	1053	1056	282	1205	120
NBRE D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE 3	207	905	908	245	1057	1060	283	1209	121
NBRE D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE 4	208	909	912	246	1061	1064	284	1213	121
NBRE D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE 5	209	913	916	247	1065	1068	285	1217	122
NBRE D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE 6	210	917	920	248	1069	1072	286	1221	122
NBRE D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE 7	211	921	924	249	1073	1076	287	1225	122
NBRE TOTAL D'ETUDIANTS A L'ELEMENTAIRE	212	925	928	250	1077	1080	288	1229	123
SECONDAIRE									
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 1	213	929	932	251	1081	1084	289	1233	123
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 2 GENERAL	214	933	936	252	1085	1088	290	1237	124
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 2 PROFESS.	215	937	940	253	1089	1092	291	1241	124
NBRE TOTAL DU SECONDAIRE 2	216	941	944	254	1093	1096	292	1245	124
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 3 GENERAL	217	945	948	255	1097	1100	293	1249	125
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 3 PROFESS.	218	949	952	256	1101	1104	294	1253	125
TOTAL DU SECONDAIRE 3	219	953	956	257	1105	1108	295	1257	125

SUI

M-C6

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	9 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	☐ VAR. ☒ FIXE

BLOC 6 DU FORMULAIRE (SUITE)	INTERET PUBLIC			POUR FINS DE SUB.			PERMIS D'ENS		
	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITIONS DE	A
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 4 GENERAL	220	957	960	258	1109	1112	296	1261	1264
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 5 PROFESS.	221	961	964	259	1113	1116	297	1265	1268
TOTAL DU SECONDAIRE 4	222	964	968	260	1117	1120	298	1269	1272
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 5 GENERAL	223	969	972	261	1121	1124	299	1273	1276
NBRE D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE 5 PROFESS.	224	973	976	262	1125	1128	300	1277	1280
TOTAL DU SECONDAIRE 5	225	977	980	263	1129	1132	301	1281	1284
NBRE D'ETUDIANTS DU GENERAL AU SECONDAIRE	226	981	984	264	1133	1136	302	1285	1288
NBRE D'ETUDIANTS DU PROFESSIONNEL AU SECONDAIRE	227	985	988	265	1137	1140	303	1289	1292
NBRE TOTAL D'ETUDIANTS AU SECONDAIRE	228	989	992	266	1141	1144	304	1293	1296
COLLEGIAL									
NBRE D'ETUDIANTS GENERAL 1	229	993	996	267	1145	1148	305	1297	1300
NBRE D'ETUDIANTS PROFESS. 1	230	997	1000	268	1149	1152	306	1301	1304
TOTAL AU COLLEGIAL 1	231	1001	1004	269	1153	1156	307	1305	1308
NBRE D'ETUDIANT GENERAL 2	232	1005	1008	270	1157	1160	308	1309	1312
NBRE D'ETUDIANTS PROFESS. 2	233	1009	1012	271	1161	1164	309	1313	1316
TOTAL AU COLLEGIAL 2	234	1013	1016	272	1165	1168	310	1317	1320
NBRE D'ETUDIANTS PROFESSIONNEL 3	235	1017	1020	273	1169	1172	311	1321	1324
NBRE D'ETUDIANTS DU GENERAL AU COLLEGIAL	236	1021	1024	274	1173	1176	312	1325	1328
NBRE D'ETUDIANTS DU PROFESSIONNEL AU COLLEGIAL	237	1025	1028	275	1177	1180	313	1329	1332

SUITE

M-06

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	10 DE 1
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
. ECOLE.COMP.A7374	[X] VAR. [ ] FIXE LONGUEUR 1810	[ ] VAR. [X] FIXE FACTEUR 3 LONGUEUR 5434

BLOC 6 DU FORMULAIRE (SUITE)	INTERET PUBLIC			POUR FINS DE SUB.			PERMIS D'ENSE		
	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITIONS DE	A	NO	POSITION DE	A
NBRE TOTAL D'ETUDIANTS AU COLLEGIAL	238	1029	1032	276	1181	1184	314	1333	133
ENSEMBLE DES NIVEAUX									
NBRE D'ETUDIANTS AUX COURS REGULIERS	239	1033	1036	277	1185	1188	315	1337	134
NBRE D'ETUDIANTS DE L'ENFANCE INADAPTEE	240	1037	1040	278	1189	1192	316	1341	13-
NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE CE GROUPE	241	1041	1044	279	1193	1196	317	1345	13-

SIM-

M-06

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	11 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	[X] VAR. LONGUEUR 1810 [ ] FIXE	[ ] VAR FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 [X] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	* BLOC 7 DU FORMULAIRE (CEGEP.ET CAMPUS) *						
	NBRE ETUDIANTS A L'EDUCATION PERMANENTE						
318	- EN GENERAL 1			1349	1352	N	04
319	- EN GENERAL 2			1353	1356	N	04
320	- EN PROFESSIONNEL 1			1357	1360	N	04
321	- EN PROFESSIONNEL 2			1361	1364	N	04
322	- EN PROFESSIONNEL 3			1365	1368	N	04
323	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS A L'EDUCATION PERMANENTE			1369	1372	N	04
324	NBRE TOTAL DES ETUDIANTS AUX COURS REGULIERS ET						
	A L'EDUCATION PERM. AU COLLEGIAL			1373	1376	N	04
	* BLOC 8 DU FORMULAIRE (ETUDIANTS DE LA PARTIE ASSOCIEE) *						
325	NBRE ETUDIANTS DE 1E SECONDAIRE			1377	1380	N	04
326	NBRE ETUDIANTS DE 2E SECONDAIRE			1381	1384	N	04
327	NBRE ETUDIANTS DE 3E SECONDAIRE			1385	1388	N	04
328	NBRE ETUDIANTS DE 4E SECONDAIRE			1389	1392	N	04
329	NBRE ETUDIANTS DE 5E SECONDAIRE			1393	1396	N	04
330	NBRE TOTAL ETUDIANTS DE LA PARTIE ASSOCIEE			1397	1400	N	04

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	12 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810 ☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 ☐ VAR ☒ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	* BLOC 9 DU FORMULAIRE *						
	SEXE						
331	NBRE ETUDIANTS MASCULINS			1401	1404	N	04
332	NBRE ETUDIANTS FEMININS			1405	1408	N	04
	LANGUE MATERNELLE						
333	NBRE D'ETUDIANTS FRANCAIS			1409	1412	N	04
334	NBRE D'ETUDIANTS ANGLAIS			1413	1416	N	04
335	NBRE D'ETUDIANTS DE LANGUE AUTRE			1417	1420	N	04
	RELIGION						
336	NBRE ETUDIANTS CATHOLIQUES			1421	1424	N	04
337	NBRE ETUDIANTS PROTESTANTS			1425	1428	N	04
338	NBRE ETUDIANTS DE RELIGION AUTRE			1429	1432	N	04
339	NBRE ETUDIANTS SANS RELIGION			1433	1436	N	04
	TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE						
340	NBRE ETUDIANTS SUR LE TERRITOIRE			1437	1440	N	04
341	NBRE ETUDIANTS HORS DU TERRITOIRE			1441	1444	N	04

SIMEQ

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	13 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	[ ] VAR [X] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	DISTANCE DES ELEVES DE L'ECOLE						
342	MOINS DE 1 MILLE			1445	1448	N	04
343	PLUS DE 1 MILLE			1449	1452	N	04
344	RESIDENTS DU MIDI			1453	1456	N	04
	BLOC 10 DU FORMULAIRE						
	A. MATERNELLE						
345	NBRE ETUDIANTS DE 5 ANS ET PLUS AUX COURS REGULIERS			1457	1460	N	04
346	NBRE ETUDIANTS DE 5 ANS ET PLUS A L'ENFANCE INADAPTEE			1461	1464	N	04
347	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE 5 ANS ET PLUS A LA MATERNELLE			1465	1468	N	04
	B. ELEMENTAIRE						
	COURS REGULIERS						
348	NBRE D'ETUDIANTS DE MOINS DE 6 ANS			1469	1472	N	04
349	NBRE D'ETUDIANTS DE 6 ANS			1473	1476	N	04
350	NBRE D'ETUDIANTS 7 A 11 ANS			1477	1480	N	04
351	NBRE D'ETUDIANTS 12 ANS			1481	1484	N	04
352	NBRE D'ETUDIANTS 13 ANS ET PLUS			1485	1488	N	04
353	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS AUX COURS REGULIERS A L'ELEMENTAIRE			1489	1492	N	04

SIMEQ

PROJET 326	SYSTEME ECOLE COMPOSITE 1973-74	SECTION 4	TACHE 1	PAGE 14 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	[ ] VAR [X] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	ENFANCE INADAPTEE						
354	NBRE D'ETUDIANTS DE MOINS DE 6 ANS			1493	1496	N	04
355	NBRE D'ETUDIANTS DE 6 ANS			1497	1500	N	04
356	NBRE D'ETUDIANTS DE 7 A 11 ANS			1501	1504	N	04
357	NBRE D'ETUDIANTS DE 12 ANS			1505	1508	N	04
358	NBRE D'ETUDIANTS DE 13 ANS ET PLUS			1509	1512	N	04
359	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE L'ENFANCE INADAPTEE A L'ELEMENTAIRE			1513	1516	N	04
	ENSEMBLE A L'ELEMENTAIRE						
360	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE MOINS DE 6 ANS A L'ELEMENTAIRE			1517	1520	N	04
361	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE 6 ANS A L'ELEMENTAIRE			1521	1524	N	04
362	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE 7 A 11 ANS A L'ELEMENTAIRE			1525	1528	N	04
363	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE 12 ANS A L'ELEMENTAIRE			1529	1532	N	04
364	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE 13 ANS ET PLUS A L'ELEMENTAIRE			1533	1536	N	04
	C. SECONDAIRE						
	COURS REGULIERS						
365	NBRE D'ETUDIANTS DE MOINS DE 12 ANS			1537	1540	N	04
366	NBRE D'ETUDIANTS DE 12 A 16 ANS			1541	1544	N	04
367	NBRE D'ETUDIANTS DE 17 A 19 ANS			1545	1548	N	04

SIMEQ

M-06

PROJET 326	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
DATE 28 MAI 1973	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	15 DE 17

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	[X] VAR. [ ] FIXE LONGUEUR 1810	[ ] VAR FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 [X] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
368	NBRE D'ETUDIANTS DE 20 ANS ET PLUS			1549	1552	N	04
369	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DU COURS REGULIER AU SECONDAIRE			1553	1556	N	04
	ENFANCE INADAPTEE						
370	NBRE D'ETUDIANTS DE MOINS DE 12 ANS			1557	1560	N	04
371	NBRE D'ETUDIANTS 12 A 16 ANS			1561	1564	N	04
372	NBRE D'ETUDIANTS 17 A 19 ANS			1565	1568	N	04
373	NBRE D'ETUDIANTS 20 ANS ET PLUS			1569	1572	N	04
374	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE L'ENFANCE INADAPTEE AU SECONDAIRE			1573	1576	N	04
	ENSEMBLE AU SECONDAIRE						
375	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE MOINS DE 12 ANS AU SECONDAIRE			1577	1580	N	04
376	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE MOINS DE 12 A 16 ANS AU SECONDAIRE			1581	1584	N	04
377	NBRE TOTAL D'ETUDIANTS DE 17 A 19 ANS AU SECONDAIRE			1585	1588	N	04
372	NBRE TOTAL D"ETUDIANTS DE 20 ANS ET PLUS AU SECONDAIRE			1589	1592	N	04

SIMEQ

M-06

PROJET	326	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
DATE	28 MAI 1973	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	16 DE 17

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	[ ] VAR [X] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	* CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISME *						
379	CODE INFORMATIQUE DE L'ORGANISME			1593	1597	AN	05
380	NOM DE L'ORGANISME			1598	1627	AN	30
381	ADRESSE DE L'ORGANISME			1628	1657	AN	30
382	MUNICIPALITE DE L'ORGANISME			1658	1687	AN	30
383	COMTE DE L'ORGANISME			1688	1712	AN	25
384	CODE POSTAL DE L'ORGANISME			1713	1718	AN	06
385	CODE DE REGION ADMINISTRATIVE			1719	1720	AN	02
386	CODE DE SOUS-REGION ADMINISTRATIVE			1721	1722	AN	02
387	CODE DE DISTRICT ELECTORAL FEDERAL			1723	1724	AN	02
388	CODE DE DISTRICT ELECTORAL PROVINCIAL			1725	1726	AN	02
389	CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT			1727	1728	AN	02
390	CODE DE MUNICIPALITE CIVILE			1729	1730	AN	02
391	CODE DE REGION SCOLAIRE D'IMPLANTATION			1731	1733	AN	03
392	CODE DE SECTEUR D'AMENAGEMENT			1734	1735	AN	02
393	CODE DE BRANCHE D'ENSEIGNEMENT			1736	1737	AN	02
394	CODE D'ADHESION A UN AUTRE ORGANISME			1738	-	AN	01
395	CODE DE CONFESSIONNALITE DE DROIT			1739	-	AN	01

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
326	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	17 DE 17
DATE 28 MAI 1973				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	[✓] VAR [ ] FIXE

ID	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
396	CODE DE CONFESSIONNALITE DE FAIT			1740	-	AN	01
397	GENRE D'ORGANISME			1741	1742	AN	02
398	CONFESSIONNALITE SELON LA 7E POSITION DU CODE STATISTIQUE			1743	-	AN	01
399	CODE DU SERVICE DE FINANCEMENT			1744	1751	AN	08
	- ADHERE A UNE REGIONALE -						
400	CODE INFORMATIQUE DE LA REGIONALE			1752	1756	AN	05
401	NOM DE LA REGIONALE			1757	1786	AN	30
402	REGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE			1787	1789	AN	03
403*	ETAT DU DOSSIER			1790	-	AN	01
404	BLANCS			1791	1809	AN	19
403*	VALEURS POSSIBLES :						
	0 - ECOLE OUVERTE EN 73-74, MAIS FORMULAIRE NON RECU						
	1 - ECOLE OUVERTE EN 73-74, FORMULAIRE RECU MAIS NON COHERENT						
	2 - ECOLE OUVERTE EN 73-74, FORMULAIPE RECU ET COHÉRENT						
	3 - ECOLE FERMEE EN 73-74 QUI ETAIT OUVERTE EN 72-73						

PROJET	326	SYSTEME	SECTION	PAGE	PAR
DATE	28 MAI 1973	ECOLE COMPOSITE 1973-74	4	1	17 DE 17

NOM D FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLE.COMP.A7374	LONGUEUR 1810 ☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434 ☒ VAR ☐ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
396	CODE DE CONFESSIONNALITE DE FAIT			1740	-	AN	01
397	GENRE D'ORGANISME			1741	1742	AN	02
398	CONFESSIONNALITE SELON LA 7E POSITION DU CODE STATISTIQUE			1743	-	AN	01
399	CODE DU SERVICE DE FINANCEMENT			1744	1751	AN	08
	- ADHERE A UNE REGIONALE -						
400	CODE INFORMATIQUE DE LA REGIONALE			1752	1756	AN	05
401	NOM DE LA REGIONALE			1757	1766	AN	30
402	REGION ADMINISTRATIVE SCOLAIRE			1787	1789	AN	03
403	ETAT DU DOSSIER			1790	-	AN	01
404	BLANCS COES		3	1791	~~1800~~	AN	~~10~~
				1797	1805		9
				1806	1809		-

M-06

STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION
EDUCATION STATISTICS

SOMMAIRE STATISTIQUE DE L'ÉCOLE (AU 30-9-73)

1. NOM DE L'ÉCOLE OU DE L'INSTITUTION
NAME OF SCHOOL OR INSTITUTION
ADRESSE
ADDRESS
CITÉ, VILLE, VILLAGE
CITY, TOWN, VILLAGE
COMTÉ
COUNTY
CODE POSTAL
POSTAL CODE

2. PERSONNEL
PERSONNEL
TOTAL
TOTAL
LANGUE D'ENSEIGNEMENT
LANGUAGE OF INSTRUCTION
LOCAUX D'ENSEIGNEMENT
TEACHING QUARTERS

3. COMMISSION RÉGIONALE
REGIONAL BOARD
COMMISSION SCOLAIRE
SCHOOL BOARD

4. RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR BÂTISSES (COMMISSIONS SCOLAIRES ET CEGEPS SEULEMENT)
BREAKDOWN OF STUDENTS BY BUILDINGS (SCHOOL BOARDS AND CEGEPS ONLY)
(RÉF. BULLETIN SPÉCIAL Nº 24)

BÂTISSE 1	BÂTISSE 2	BÂTISSE 3	BÂTISSE 4	BÂTISSE 5
BUILDING 1	BUILDING 2	BUILDING 3	BUILDING 4	BUILDING 5

(REF. SPECIAL BULLETIN No. 24)

5. RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR ANNÉE DE SCOLARISATION ET LANGUE D'ENSEIGNEMENT / DISTRIBUTION OF STUDENTS BY YEARS OF SCHOOLING AND LANGUAGE OF INSTRUCTION

	MATERNELLE	1ÈRE	2IÈME	3IÈME	4IÈME	5IÈME	6IÈME	TOTAL	1ÈRE	2IÈME GÉNÉRAL	2IÈME PROFESS.	3IÈME GÉNÉRAL	3IÈME PROFESS.	4IÈME GÉNÉRAL	4IÈME PROFESS.	5IÈME GÉNÉRAL	5IÈME PROFESS.	GÉNÉRAL 1	PROFES. SCIENCE 1	GÉNÉRAL 2	PROFES. SCIENCE 2	PROFES. SCIENCE 3	GRAND TOTAL	ENFANCE INADAPTÉE
FRANÇAIS / FRENCH																								
ANGLAIS / ENGLISH																								
AUTRES / OTHERS																								

KINDERGARTEN — ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY — SECONDAIRE / SECONDARY — COLLÉGIAL / COLLEGE

6. RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE STATUT OBTENU DU MINISTÈRE (INSTITUTIONS PRIVÉES SEULEMENT) / DISTRIBUTION OF STUDENTS BY STATUS OBTAINED FROM THE MINISTER (PRIVATE INSTITUTIONS ONLY)

	MATERNELLE	1ÈRE	2IÈME	3IÈME	4IÈME	5IÈME	6IÈME	TOTAL	1ÈRE	2IÈME GÉNÉRAL	2IÈME PROFESS.	3IÈME GÉNÉRAL	3IÈME PROFESS.	4IÈME GÉNÉRAL	4IÈME PROFESS.	5IÈME GÉNÉRAL	5IÈME PROFESS.	GÉNÉRAL 1	PROFES. SCIENCE 1	GÉNÉRAL 2	PROFES. SCIENCE 2	PROFES. SCIENCE 3	GRAND TOTAL	ENFANCE INADAPTÉE

7. CEGEPS CEGEPS
ÉTUDIANTS À TEMPS PLEIN À L'ÉDUCATION DES ADULTES
FULL TIME ADULT EDUCATION STUDENTS
GÉNÉRAL 1 — PROFES. SCIENCE 1
GÉNÉRAL 2 — PROFES. SCIENCE 2
PROFES. SCIENCE 3

8. ÉTUDIANTS DE LA PARTIE ASSOCIÉE
ASSOCIATED PARTY STUDENTS

9. CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS / STUDENTS CHARACTERISTICS
MASCULIN — FÉMININ
MALE — FEMALE
LANGUE MATERNELLE / MOTHER TONGUE
FRANÇAIS / FRENCH — ANGLAIS / ENGLISH — AUTRES / OTHERS
RELIGION / RELIGION
CATHOLIQUE / CATHOLIC — AUTRES / OTHERS
PROTESTANTE / PROTESTANT — AUCUNE / NONE
TRANSPORT SCOLAIRE / PUPIL TRANSPORTATION
MOINS DE 1 MILLE — PLUS DE 1 MILLE

10. ÂGE DES ÉTUDIANTS DANS L'ÉCOLE AU 30-9-73 / AGES OF STUDENTS AT THE SCHOOL AS AT 9-30-73

MATERNELLE / KINDERGARTEN

	COURS RÉGULIERS / REGULAR COURSES	ENFANCE INADAPTÉE / MALADJUSTED CHILDREN
5 ANS ET + / 5 YEARS +		

ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY

	COURS RÉGULIERS / REGULAR COURSES	ENFANCE INADAPTÉE / MALADJUSTED CHILDREN
– DE 6 ANS / – 6 YEARS		
6 ANS / 6 YEARS		
7 À 11 ANS / 7 TO 11 YEARS		
12 ANS / 12 YEARS		
13 ANS ET + / 13 YEARS AND +		

SECONDAIRE / SECONDARY

	COURS RÉGULIERS / REGULAR COURSES	ENFANCE INADAPTÉE / MALADJUSTED CHILDREN
– DE 12 ANS / – 12 YEARS		
12 À 16 ANS / 12 TO 16 YEARS		
17 À 19 ANS / 17 TO 19 YEARS		
20 ANS ET + / 20 YEARS AND +		

TOTAL DES ÉTUDIANTS DE CE BLOC
TOTAL NUMBER OF STUDENTS IN THIS BLOCK

SIGNATURE DU RÉPONDANT ____ SIGNATURE OF SCHOOL OFFICER
TITRE/FONCTION ____ TITLE-POSITION
DATE ____ DATE
ADRESSE ____ ADDRESS
TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE

JE CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE LES RENSEIGNEMENTS DU PRÉSENT RAPPORT SONT EXACTS AU 30-9-73
I CERTIFY UNDER MY OATH OF OFFICE THAT INFORMATION GIVEN IN THIS REPORT IS EXACT AS OF 9-30-73

DIR. GÉNÉRAL ADM. SCOLAIRE ____ DIR. GENERAL/SCHOOL ADM.
DATE ____ DATE

COPIE DU MINISTÈRE
DEPARTMENT COPY

ANNEXE V

a) Description du fichier

"Ecoles composites 1974-75"

b) Formulaire

"Sommaire du collège et de l'école" 1974-75

PROJET: ECOLES 1974-75

DATE: 7 AOUT 1974

SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75

SECTION:

TÂCHE:

PAGE: 1 DE 26

NOM DU FICHIER: ECOLES COMPOSITES 1974-75

ENREGISTREMENT: [X] VAR. [ ] FIXE — LONGUEUR: 2420

BLOC: [X] VAR. [ ] FIXE — FACTEUR: 5 — LONGUEUR: 12,104

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
1	LONGUEUR DE L'ENREGISTREMENT			00	03	B	04
	BLOC 01: IDENTIFICATION DE L'ECOLE						
2	CODE ORGANISME-ECOLE			04	10	AN	07
3	CODE INFORMATIQUE DE L'ECOLE			11	16	AN	06
4	NOM DE L'ECOLE			17	46	AN	30
5	ADRESSE DE L'ECOLE			47	76	AN	30
6	NOM DE LA MUNICIPALITE DE L'ECOLE			77	106	AN	30
7	COMTE DE L'ECOLE			107	131	AN	25
8	CODE POSTAL DE L'ECOLE			132	137	AN	06
9	CODE DE MUNICIPALITE DE L'ECOLE			138	141	AN	04
	BLOCS 02, 17: CARACTERISTIQUES DE L'ECOLE						
10	NOM DU DIRECTEUR OU PRINCIPAL			142	171	AN	30

S.I.M.E.Q.

PROJET		SECTION	TÂCHE	AGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			2 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT LONGUEUR	BLOC FACTEUR	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	2420 ~~240~~ ☒ VAR. ☐ FIXE	5 12,104 LONGUEUR	☒ VAR. ☐ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
11	LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE						
	- FRANCAIS			172	-	AN	01
	- ANGLAIS			173	-	AN	01
12	NIVEAU(X) D'ENSEIGNEMENT DE L'ECOLE						
	- MATERNELLE			174	-	AN	01
	- ELEMENTAIRE			175	-	AN	01
	- SECONDAIRE			176	-	AN	01
	- COLLEGIAL			177	-	AN	01
13	SECTEUR D'ENSEIGNEMENT (CRITERE DES PUBLICATIONS)			178	-	AN	01
	STATUT DES ECOLES PRIVEES						
	DECLARATION D'INTERET PUBLIC						
14	- A LA MATERNELLE			179	-	AN	01
15	- A L'ELEMENTAIRE			180	-	AN	01
16	- AU SECONDAIRE			181	-	AN	01

M-03

S.I.M.E.Q.

PROJET	SY...	SECTION	TÂCHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			3 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	☒ VAR. LONGUEUR 2420 ☐ FIXE	☒ VAR FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104 ☐ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
17	- AU COLLEGIAL			182	-	AN	01
	RECONNAISSANCE POUR FINS DE SUBVENTIONS						
18	- A LA MATERNELLE			183	-	AN	01
19	- A L'ELEMENTAIRE			184	-	AN	01
20	- AU SECONDAIRE			185	-	AN	01
21	- AU COLLEGIAL			186	-	AN	01
	PREMIS D'ENSEIGNEMENT						
22	- A LA MATERNELLE			187	-	AN	01
23	- A L'ELEMENTAIRE			188	-	AN	01
24	- AU SECONDAIRE			189	-	AN	01
25	- AU COLLEGIAL			190	-	AN	01
	BLOC 03: SOMMAIRE DE LA CLIENTELE						
	NOMBRE D'ELEVES A LA MATERNELLE*						
26	CLIENTELE REGULIERE			191	194	N	04

M 05

* INCLUANT LA CLIENTELE DE PRE-MATERNELLE

S.I.M.E.O.

PROJET: ECOLES 1974-75

SYSTÈME: SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75

SECTION:

TÂCHE:

PAGE: 4 DE 26

DATE: 7 AOUT 1974

NOM DU FICHIER: ECOLES COMPOSITES 1974-75

ENREGISTREMENT: ☒ VAR. ☐ FIXE — LONGUEUR 2420

BLOC: ☒ VAR. ☐ FIXE — FACTEUR 5 — LONGUEUR 12,104

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
27	ENFANCE INADAPTEE			195	198	N	04
	NOMBRE D'ELEVES A L'ELEMENTAIRE						
28	CLIENTELE REGULIERE			199	202	N	04
29	ENFANCE INADAPTEE			203	206	N	04
	NOMBRE D'ELEVES AU SECONDAIRE						
30	CLIENTELE REGULIERE			207	210	N	04
31	ENFANCE INADAPTEE			211	214	N	04
32	NOMBRE D'ELEVES AU COLLEGIAL*			215	218	N	04
33	NOMBRE TOTAL D'ELEVES DE L'ECOLE			219	222	N	04

M05

* EXCLUANT LA CLIENTELE D'EDUCATION AUX ADULTES

S.I.M.E.Q.

PROJET	ECOLES 1974-75	SYSTEME		SECTION	TACHE	PAGE
DATE	7 AOUT 1974	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75				5 DE 26

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5	LONGUEUR 12104 [X] VAR [ ] FIXE

BLOC 04: LA CLIENTELE SELON LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT RECU	FRANCAIS #	FRANCAIS POSITIONS DE	FRANCAIS POSITIONS A	ANGLAIS #	ANGLAIS POSITIONS DE	ANGLAIS POSITIONS A	ENSEMBLE #	ENSEMBLE POSITIONS DE	ENSEMBLE POSITIONS A
NOMBRE D'ELEVES A LA PRE-MATERNELLE	34	223	226	64	343	346	94	463	466
NOMBRE D'ELEVES A LA MATERNELLE	35	227	230	65	347	350	95	467	470
NOMBRE D'ELEVES A L'ELEMENTAIRE									
ELEMENTAIRE 1	36	231	234	66	351	354	96	471	474
2	37	235	238	67	355	358	97	475	478
3	38	239	242	68	359	362	98	479	482
4	39	243	246	69	363	366	99	483	486
5	40	247	250	70	367	370	100	487	490
6	41	251	254	71	371	374	101	491	494
7	42	255	258	72	375	378	102	495	498
TOTAL DES ELEVES A L'ELEMENTAIRE	43	259	262	73	379	382	103	499	502
NOMBRE D'ELEVES AU SECONDAIRE									
SECONDAIRE 1	44	263	266	74	383	386	104	503	506
2	45	267	270	75	387	390	105	507	510
3	46	271	274	76	391	394	106	511	514
4	47	275	278	77	395	398	107	515	518

SIMEQ

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			6 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	[X] VAR [ ] FIXE

	FRANCAIS			ANGLAIS			ENSEMBLE		
	#	POSITIONS DE	A	#	POSITIONS DE	A	#	POSITIONS DE	A
SECONDAIRE 5	48	279	282	78	399	402	108	519	522
TOTAL DES ELEVES AU SECONDAIRE	49	283	286	79	403	406	109	523	526
NOMBRE D'ELEVES AU SECONDAIRE PROFESSIONNEL									
PROFESSIONNEL COURT	50	287	290	80	407	410	110	527	530
PROFESSIONNEL LONG	51	291	294	81	411	414	111	531	534
TOTAL DES ELEVES AU SECONDAIRE PROFESSIONNEL	52	295	298	82	415	418	112	535	538
NOMBRE D'ELEVES AU COLLEGIAL									
GENERAL 1	53	299	302	83	419	422	113	539	542
PROFESSIONNEL 1	54	303	306	84	423	426	114	543	546
GENERAL 2	55	307	310	85	427	430	115	547	550
PROFESSIONNEL 2	56	311	314	86	431	434	116	551	554
PROFESSIONNEL 3	57	315	318	87	435	438	117	555	558
ELEVES DU GENERAL AU COLLEGIAL	58	319	322	88	439	442	118	559	562
ELEVES DU PROFESSIONNEL AU COLLEGIAL	59	323	326	89	443	446	119	563	566
TOTAL DES ELEVES AU COLLEGIAL	60	327	330	90	447	450	120	567	570
NOMBRE D'ELEVES A TOUS LES NIVEAUX									
CLIENTELE REGULIERE	61	331	334	91	451	454	121	571	574
ENFANCE INADAPTEE	62	335	338	92	455	458	122	575	578
TOTAL DES ELEVES	63	339	342	93	459	462	123	579	582

SIMEQ

M-06

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			7 DE 26
DATE 7 AOAUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	[X] VAR [ ] FIXE

*BLOC 05: LA CLIENTELE SELON LES STATUTS	INTERET PUBLIC #	INTERET PUBLIC POSITIONS DE	INTERET PUBLIC POSITIONS A	FINS DE SUBV. #	FINS DE SUBV. POSITIONS DE	FINS DE SUBV. POSITIONS A	PERMIS D'ENSEI. #	PERMIS D'ENSEI. POSITIONS DE	PERMIS D'ENSEI. POSITIONS A
(SECTEUR PRIVE)*									
NOMBRE D'ELEVES A LA PRE-MATERNELLE	124	583	586	154	703	706	184	823	826
NOMBRE D'ELEVES A LA MATERNELLE	125	587	590	155	707	710	185	827	830
NOMBRE D'ELEVES A L'ELEMENTAIRE									
ELEMENTAIRE 1	126	591	594	156	711	714	186	831	834
2	127	595	598	157	715	718	187	835	838
3	128	599	602	158	719	722	188	839	842
4	129	603	606	159	723	726	189	843	846
5	130	607	610	160	727	730	190	847	850
6	131	611	614	161	731	734	191	851	854
7	132	615	618	162	735	738	192	855	858
TOTAL DES ELEVES A L'ELEMENTAIRE	133	619	622	163	739	742	193	859	862
NOMBRE D'ELEVES AU SECONDAIRE									
SECONDAIRE 1	134	623	626	164	743	746	194	863	866
2	135	627	630	165	747	750	195	867	870
3	136	631	634	166	751	754	196	871	874
4	137	635	638	167	755	758	197	875	878

SIMEO

M-06

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			8 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	[X] VAR [ ] FIXE

	INTERET PUBLIC			FINS DE SUBV.			PERMIS D'ENSEI.		
	#	POSITIONS DE	POSITIONS A	#	POSITIONS DE	POSITIONS A	#	POSITIONS DE	POSITIONS A
SECONDAIRE 5	138	639	642	168	759	762	198	879	882
TOTAL DES ELEVES AU SECONDAIRE	139	643	646	169	763	766	199	883	886
NOMBRE D'ELEVES AU SECONDAIRE PROFESSIONNEL									
PROFESSIONNEL LONG	140	647	650	170	767	770	200	887	890
PROFESSIONNEL COURT	141	651	654	171	771	774	201	891	894
TOTAL DES ELEVES AU SECONDAIRE PROFESSIONNEL	142	655	658	172	775	778	202	895	898
NOMBRE D'ELEVES AU COLLEGIAL									
GENERAL 1	143	659	662	173	779	782	203	899	902
PROFESSIONNEL 1	144	663	666	174	783	786	204	903	906
GENERAL 2	145	667	670	175	787	790	205	907	910
PROFESSIONNEL 2	146	671	674	176	791	794	206	911	914
PROFESSIONNEL 3	147	675	678	177	795	798	207	915	918
ELEVES DU GENERAL AU COLLEGIAL	148	679	682	178	799	802	208	919	922
ELEVES DU PROFESSIONNEL AU COLLEGIAL	149	683	686	179	803	806	209	923	926
TOTAL DES ELEVES AU COLLEGIAL	150	687	690	180	807	810	210	927	930
NOMBRE D'ELEVES A TOUS LES NIVEAUX									
CLIENTELE REGULIERE	151	691	694	181	811	814	211	931	934
ENFANCE INADAPTEE	152	695	698	182	815	818	212	935	938
TOTAL DES ELEVES	153	699	702	183	819	822	213	939	942

SIMEQ

M-06

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	AGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			9 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	[X] VAR [ ] FIXE

BLOC 06: AGE DES ELEVES DE L'ECOLE AU 30-9-74	REGULIER #	REGULIER POSITIONS DE	REGULIER POSITIONS A	ENF. INADAPTEE #	ENF. INADAPTEE POSITIONS DE	ENF. INADAPTEE POSITIONS A	ENSEMBLE #	ENSEMBLE POSITIONS DE	ENSEMBLE POSITIONS A
NOMBRE D'ELEVES A LA MATERNELLE									
MOINS DE 5 ANS	214	943	946	232	1015	1018	250	1087	1090
5 ANS ET PLUS	215	947	950	233	1019	1022	251	1091	1094
TOTAL DES ELEVES A LA MATERNELLE	216	951	954	234	1023	1026	252	1095	1098
NOMBRE D'ELEVES A L'ELEMENTAIRE									
MOINS DE 6 ANS	217	955	958	235	1027	1030	253	1099	1102
6 ANS	218	959	962	236	1031	1034	254	1103	1106
7 A 10 ANS	219	963	966	237	1035	1038	255	1107	1110
11 ANS	220	967	970	238	1039	1042	256	1111	1114
12 ANS	221	971	974	239	1043	1046	257	1115	1118
13 ANS	222	975	978	240	1047	1050	258	1119	1122
14 ANS ET PLUS	223	979	982	241	1051	1054	259	1123	1126
TOTAL DES ELEVES A L'ELEMENTAIRE	224	983	986	242	1055	1058	260	1127	1130
NOMBRE D'ELEVES AU SECONDAIRE									
MOINS DE 12 ANS	225	987	990	243	1059	1062	261	1131	1134
12 ANS	226	991	994	244	1063	1066	262	1135	1138
13 ANS	227	995	998	245	1067	1070	263	1139	1142
14 A 16 ANS	228	999	1002	246	1071	1074	264	1143	1146
17 A 19 ANS	229	1003	1006	247	1075	1078	265	1147	1150

SIMEQ

M-OS

PROJET: ECOLES 1974-75	SYSTEME: SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75	SECTION	TACHE	PAGE
DATE: 7 AOUT 1974				10 DE 26

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	[X] VAR [ ] FIXE

	REGULIER			ENF. INADAPTEE			ENSEMBLE		
	#	POSITIONS DE	POSITIONS A	#	POSITIONS DE	POSITIONS A	#	POSITIONS DE	POSITIONS A
20 ANS ET PLUS	230	1007	1010	248	1079	1082	266	1151	1154
TOTAL DES ELEVES AU SECONDAIRE	231	1011	1014	249	1083	1086	267	1155	1158

SIMEQ

M-06

PROJET	SYSTÈME	SECTION	TÂCHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			11 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420 ☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104 ☒ VAR. ☐ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
	BLOC 07: CARACTERISTIQUES DES ELEVES						
	SEXE						
268	ELEVES MASCULINS			1159	1162	N	04
269	ELEVES FEMININS			1163	1166	N	04
	LANGUE MATERNELLE						
270	ELEVES FRANCAIS			1167	1170	N	04
271	ELEVES ANGLAIS			1171	1174	N	04
272	ELEVES DE LANGUE AUTRE			1175	1178	N	04
	RELIGION						
273	ELEVES CATHOLIQUE			1179	1182	N	04
274	ELEVES PROTESTANTS			1183	1186	N	04
275	ELEVES DE RELIGION AUTRE			1187	1190	N	04
276	ELEVES SANS RELIGION			1191	1194	N	04

S.I.M.E.Q.

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLES 1974-75			12 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	☒ VAR ☐ FIXE

BLOC 08: REPARTITION DE L'ENFANCE INADAPTEE PAR RATIO	MATERNELLE #	MATERNELLE POSITIONS DE	MATERNELLE POSITIONS A	ELEMENTAIRE #	ELEMENTAIRE POSITIONS DE	ELEMENTAIRE POSITIONS A	SECONDAIRE #	SECONDAIRE POSITIONS DE	SECONDAIRE POSITIONS A	ENSEMBLE #	ENSEMBLE POSITIONS DE	ENSEMBLE POSITIONS A
NOMBRE D'ELEVES D'ENFANCE INADAPTEE												
DE RATIO 1/6	277	1195	1198	282	1215	1218	287	1235	1238	292	1255	1258
DE RATIO 1/8	278	1199	1202	283	1219	1222	288	1239	1242	293	1259	1262
DE RATIO 1/12	279	1203	1206	284	1223	1226	289	1243	1246	294	1263	1266
DE RATIO 1/15	280	1207	1210	285	1227	1230	290	1247	1250	295	1267	1270
TOTAL DES ELEVES	281	1211	1214	286	1231	1234	291	1251	1254	296	1271	1274

SIMEQ

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	AGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			13 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420 ☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104 ☒ VAR. ☐ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
	BLOC 09: ELEVES DE LA PARTIE ASSOCIEE						
	NOMBRE D'ELEVES A L'ELEMENTAIRE						
297	ELEMENTAIRE 2			1275	1278	N	04
298	3			1279	1282	N	04
299	4			1283	1286	N	04
300	5			1287	1290	N	04
301	6			1291	1294	N	04
302	TOTAL DES ELEVES A L'ELEMENTAIRE			1295	1298	N	04
	NOMBRE D'ELEVES AU SECONDAIRE						
303	SECONDAIRE 1			1299	1302	N	04
304	2			1303	1306	N	04
305	3			1307	1310	N	04
306	4			1311	1314	N	04
307	5			1315	1318	N	04
308	TOTAL DES ELEVES AU SECONDAIRE			1319	1322	N	04

PROJET: ECOLES 1974-75

DATE: 7 AOUT 1974

SYSTEME: SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75

SECTION:

TACHE:

PAGE: 14 DE 26

NOM DU FICHIER: ECOLES COMPOSITES 1974-75

ENREGISTREMENT: [X] VAR [ ] FIXE

LONGUEUR: 2420

BLOC: [X] VAR

FACTEUR: 5 LONGUEUR: 12,104 [ ] FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
309	TOTAL DES ELEVES DE LA PARTIE ASSOCIEE			1323	1326	N	04
	BLOC 10: EDUCATION AUX ADULTES						
	NOMBRE D'ELEVES A L'EDUCATION PERMANENTE						
310	GENERAL 1			1327	1330	N	04
311	GENERAL 2			1331	1334	N	04
312	PROFESSIONNEL 1			1335	1338	N	04
313	PROFESSIONNEL 2			1339	1342	N	04
314	PROFESSIONNEL 3			1343	1346	N	04
315	TOTAL DES ELEVÈS DE CE GROUPE			1347	1350	N	04
316	SEXE MASCULIN			1351	1354	N	04
317	SEXE FEMININ			1355	1358	N	04

S.I.M.E.Q.

PROJET: ECOLES 1974-75	SYSTEME: SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75	SECTION	TACHE	PAGE: 15 DE 26
DATE: 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420 [X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104 [X] VAR [ ] FIXE

BLOC 11: PROFESSIONNEL COURT ET PROFESSIONNEL LONG	FAMILLE-SPEC #	FAMILLE-SPEC POSITIONS DE	FAMILLE-SPEC POSITIONS A	SECONDAIRE 3 #	SECONDAIRE 3 POSITIONS DE	SECONDAIRE 3 POSITIONS A	SECONDAIRE 4 #	SECONDAIRE 4 POSITIONS DE	SECONDAIRE 4 POSITIONS A	SECONDAIRE 5 #	SECONDAIRE 5 POSITIONS DE	SECONDAIRE 5 POSITIONS A
	318	1359	1362	319	1363	1366	320	1367	1370	321	1371	1374
	322	1375	1378	323	1379	1382	324	1383	1386	325	1387	1390
	326	1391	1394	327	1395	1398	328	1399	1402	329	1403	1406
	330	1407	1410	331	1411	1414	332	1415	1418	333	1419	1422
	334	1423	1426	335	1427	1430	336	1431	1434	337	1435	1438
	338	1439	1442	339	1443	1446	340	1447	1450	341	1451	1454
	342	1455	1458	343	1459	1462	344	1463	1466	345	1467	1470
	346	1471	1474	347	1475	1478	348	1479	1482	349	1483	1486
	350	1487	1490	351	1491	1494	352	1495	1498	353	1499	1502
	354	1503	1506	355	1507	1510	356	1511	1514	357	1515	1518
	358	1519	1522	359	1523	1526	360	1527	1530	361	1531	1534
	362	1535	1538	363	1539	1542	364	1543	1546	365	1547	1550
	366	1551	1554	367	1555	1558	368	1559	1562	369	1563	1566
	370	1567	1570	371	1571	1574	372	1575	1578	373	1579	1582
	374	1583	1586	375	1587	1590	376	1591	1594	377	1595	1598
	378	1599	1602	379	1603	1606	380	1607	1610	381	1611	1614
	382	1615	1618	383	1619	1622	384	1623	1626	385	1627	1630
	386	1631	1634	387	1635	1638	388	1639	1642	389	1643	1646

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			16 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	[X] VAR [ ] FIXE

	FAMILLE-SPEC			SECONDAIRE 3			SECONDAIRE 4			SECONDAIRE 5		
	#	POSITIONS DE	A	#	POSITIONS DE	A	#	POSITIONS DE	A	#	POSITIONS DE	A
	390	1647	1650	391	1651	1654	392	1655	1658	393	1659	1662
	394	1663	1666	395	1667	1670	396	1671	1674	397	1675	1678
	398	1679	1682	399	1683	1686	400	1687	1690	401	1691	1694
	402	1695	1698	403	1699	1702	404	1703	1706	405	1707	1710
	406	1711	1714	407	1715	1718	408	1719	1722	409	1723	1726
	410	1727	1730	411	1731	1734	412	1735	1738	413	1739	1742
	414	1743	1746	415	1747	1750	416	1751	1754	417	1755	1758
	418	1759	1762	419	1763	1766	420	1767	1770	421	1771	1774
	422	1775	1778	423	1779	1782	424	1783	1786	425	1787	1790
	426	1791	1794	427	1795	1798	428	1799	1802	429	1803	1806
	430	1807	1810	431	1811	1814	432	1815	1818	433	1819	1822
	434	1823	1826	435	1827	1830	436	1831	1834	437	1835	1838

M-OS

SIMECO

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			17 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420 [X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104 [X] VAR [ ] FIXE

BLOC 12: COURS D'EXPLORATION	FRANCAIS #	FRANCAIS POSITIONS DE	FRANCAIS POSITIONS A	ANGLAIS #	ANGLAIS POSITIONS DE	ANGLAIS POSITIONS A	ENSEMBLE #	ENSEMBLE POSITIONS DE	ENSEMBLE POSITIONS A
	438	1839	1842	439	1843	1846	440	1847	1850
	441	1851	1854	442	1855	1858	443	1859	1862
	444	1863	1866	445	1867	1870	446	1871	1874
	447	1875	1878	448	1879	1882	449	1883	1886
	450	1887	1890	451	1891	1894	452	1895	1898
	453	1899	1902	454	1903	1906	455	1907	1910

M-06

SIMEQ

PROJET	ECOLES 1974-75	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
DATE	7 AOUT 1974	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			18 DE 26

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	☒ VAR ☐ FIXE

BLOC 13: COURS COMPLEMENTAIRES	FAMILLE #	FAMILLE POSITIONS DE	FAMILLE POSITIONS A	SECONDAIRE 4 #	SECONDAIRE 4 POSITIONS DE	SECONDAIRE 4 POSITIONS A	SECONDAIRE 5 #	SECONDAIRE 5 POSITIONS DE	SECONDAIRE 5 POSITIONS A
	456	1911	1914	457	1915	1918	458	1919	1922
	459	1923	1926	460	1927	1930	461	1931	1934
	462	1935	1938	463	1939	1942	464	1943	1946
	465	1947	1950	466	1951	1954	467	1955	1958
	468	1959	1962	469	1963	1966	470	1967	1970
	471	1971	1974	472	1975	1978	473	1979	1982

PROJET: ECOLES 1974-75

DATE: 7 AOUT 1974

SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75

SECTION:

TÂCHE:

PAGE: 19 DE 26

NOM DU FICHIER: ECOLES COMPOSITES 1974-75

ENREGISTREMENT LONGUEUR 2420 — [X] VAR [ ] FIXE

BLOC FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104 — [X] VAR [ ] FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
	BLOC 14: PERSONNEL DE L'ECOLE						
474	CADRE - A TEMPS PLEIN			1983	1986	N	04
475	- A TEMPS PARTIEL			1987	1990	N	04
476	ENSEIGNANT - A TEMPS PLEIN			1991	1994	N	04
477	- A TEMPS PARTIEL			1995	1998	N	04
478	PROFESSIONNEL - A TEMPS PLEIN			1999	2002	N	04
479	- A TEMPS PARTIEL			2003	2006	N	04
480	GERANCE - A TEMPS PLEIN			2007	2010	N	04
481	- A TEMPS PARTIEL			2011	2014	N	04
482	SOUTIEN - A TEMPS PLEIN			2015	2018	N	04
483	- A TEMPS PARTIEL			2019	2022	N	04
484	TOTAL DU PERSONNEL - A TEMPS PLEIN			2023	2026	N	04
485	- A TEMPS PARTIEL			2027	2030	N	04
486	TOTAL DU PERSONNEL A TEMPS PLEIN ET PARTIEL			2031	2034	N	04

M-03

S.I.M.E.O.

PROJET: ECOLES 1974-75

DATE: 7 AOUT 1974

SY.: SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75

SECTION:

TÂCHE:

PAGE: 20 DE 26

NOM DU FICHIER: ECOLES COMPOSITES 1974-75

ENREGISTREMENT — LONGUEUR 2420 — [X] VAR. [ ] FIXE

BLOC — FACTEUR 5 — LONGUEUR 12,104 — [X] VAR. [ ] FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
	* BLOC 15: TRANSPORT SCOLAIRE *						
487	MATERNELLE - MOINS D'UN (1) MILLE			2035	2038	N	04
488	- PLUS D'UN (1) MILLE			2039	2042	N	04
489	ELEMENTAIRE - MOINS D'UN (1) MILLE			2043	2046	N	04
490	- PLUS D'UN (1) MILLE			2047	2050	N	04
491	SECONDAIRE - MOINS D'UN (1) MILLE			2051	2054	N	04
492	- PLUS D'UN (1) MILLE			2055	2058	N	04
493	ENFANCE INADAPTEE - MOINS D'UN (1) MILLE			2059	2062	N	04
494	- PLUS D'UN (1) MILLE			2063	2066	N	04
495	TOTAL DES ELEVES - MOINS D'UN (1) MILLE			2067	2070	N	04
496	- PLUS D'UN (1) MILLE			2071	2074	N	04
497	TOTAL DES ELEVES DE CE BLOC			2075	2078	N	04
	* BLOC 16: PROVENANCE DES ELEVES *						

M-CS

S.I.M.E.Q.

PROJET	SY...	SECTION	TÂCHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			21 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420 ☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104 ☒ VAR. ☐ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
498	ELEVES SOUS LA JURIDICTION DE LA C.S.			2079	2082	N	04
499	ELEVES HORS DE LA JURIDICTION DE LA C.S.			2083	2086	N	04
	BLOC 18: REPARTITION DES ELEVES PAR BATISSE						
500	BATISSE 1: CODE BATISSE			2087	2092	AN	06
501	ELEVES DE LA BATISSE 1			2093	2096	N	04
502	BATISSE 2: CODE BATISSE			2097	2102	AN	06
503	ELEVES DE LA BATISSE 2			2103	2106	N	04
504	BATISSE 3: CODE BATISSE			2107	2112	AN	06
505	ELEVES DE LA BATISSE 3			2113	2116	N	04
506	BATISSE 4: CODE BATISSE			2117	2122	AN	06
507	ELEVES DE LA BATISSE 4			2123	2126	N	04
508	BATISSE 5: CODE BATISSE			2127	2132	AN	06
509	ELEVES DE LA BATISSE 5			2133	2136	N	04

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	AGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			22 DE 26
DATE: 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC		
ECOLES COMPOSITES 1974-75	LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	FACTEUR 5	LONGUEUR 12,104	[X] VAR [ ] FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
510	BATISSE 6: CODE BATISSE			2137	2142	AN	06
511	ELEVES DE LA BATISSE 6			2143	2146	N	04
512	AUTRES BATISSES: NOMBRE DE BATISSE			2147	2150	N	04
513	ELEVES DES AUTRES BATISSES			2151	2154	N	04
	BLOC 19: ECOLES ELEMENTAIRES SEULEMENT						
	- AMENAGEMENT -						
514	CLASSES OUVERTES - OUI			2155	-	AN	01
515	- NON			2156	-	AN	01
516	AIRES OUVERTES - OUI			2157	-	AN	01
517	- NON			2158	-	AN	01
	- ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE -						

S.I.M.E.Q.

PROJET	SY.	SECTION	TÂCHE	PAGE
L JLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLES 1974-75			23 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	[X] VAR [ ] FIXE LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
518	CLASSES 5 ANS - 750 MINUTES			2159	-	AN	01
519	- AUTRES			2160	-	AN	01
520	CLASSES 6 A 8 ANS - 1250 MINUTES			2161	-	AN	01
521	- 1500 MINUTES			2162	-	AN	01
522	- AUTRES			2163	-	AN	01
523	CLASSES 9 A 11 ANS - 1500 MINUTES			2164	-	AN	01
524	- AUTRES			2165	-	AN	01
	BLOC 20: ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE						
	- SPECIALISTES A L'ELEMENTAIRE -						
525	FRANCAIS, LANGUE SECONDE - TEMPS PLEIN			2166	2169	N	04
526	- TEMPS PARTIEL			2170	2173	N	04
527	ANGLAIS, LANGUE SECONDE - TEMPS PLEIN			2174	2177	N	04

M-06

S.I.M.E.Q.

PROJET	SYSTEME	SECTION	TÂCHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			24 DE 26
DATE 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC		
ECOLES COMPOSITE 1974-75	LONGUEUR 2420	☒ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR 5	12,104 LONGUEUR	☒ VAR. ☐ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
528	ANGLAIS, LANGUE SECONDE - TEMPS PARTIEL			2178	2181	N	04
529	EDUCATION PHYSIQUE - TEMPS PLEIN			2182	2185	N	04
530	- TEMPS PARTIEL			2186	2189	N	04
531	TOTAL DES SPECIALISTES - TEMPS PLEIN			2190	2193	N	04
532	- TEMPS PARTIEL			2194	2197	N	04
533	TOTAL DES SPECIALISTES DE CE BLOC			2198	2201	N	04
	CARACTERISTIQUES DE L'ORGANISME						
534	CODE INFORMATIQUE DE L'ORGANISME			2202	2206	AN	05
535	NOM DE L'ORGANISME			2207	2236	AN	30
536	ADRESSE DE L'ORGANISME			2237	2266	AN	30
537	MUNICIPALITE DE L'ORGANISME			2267	2296	AN	30
538	COMTE DE L'ORGANISME			2297	2321	AN	25
539	CODE POSTAL DE L'ORGANISME			2322	2327	AN	06

S.I.M.E.C.

PROJET	SY.	SECTION	TACHE	PAGE
ECOLES 1974-75	SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75			25 DE 26
DATE: 7 AOUT 1974				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT	BLOC
ECOLES COMPOSITES 1974-75	☒ VAR. ☐ FIXE LONGUEUR 2420	☒ VAR FACTEUR 5 LONGUEUR 12,104 ☐ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION À	GENRE	LONG.
540	CODE DE REGION ADMINISTRATIVE			2328	2329	AN	02
541	CODE DE SOUS-REGION ADMINISTRATIVE			2330	2331	AN	02
542	CODE DE DISTRICT ELECTORAL FEDERAL			2332	2333	AN	02
543	CODE DE DISTRICT ELECTORAL PROVINCIAL			2334	2335	AN	02
544	CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT			2336	2337	AN	02
545	CODE DE MUNICIPALITE CIVILE			2338	2339	AN	02
546	CODE DE REGION SCOLAIRE D'IMPLANTATION			2340	2342	AN	03
547	CODE DE SECTEUR D'AMENAGEMENT			2343	2344	AN	02
548	CODE DE BRANCHE D'ENSEIGNEMENT			2345	2346	AN	02
549	CODE D'ADHESION A UN AUTRE ORGANISME			2347	-	AN	01
550	CODE DE CONFESSIONNALITE DE DROIT			2348	-	AN	01
551	CODE DE CONFESSIONNALITE DE FAIT			2349	-	AN	01
552	GENRE D'ORGANISME			2350	2351	AN	02
553	CONFESSIONNALITE SELON LA 7E POSITION DU CODE STATISTIQUE			2352	-	AN	01
554	CODE DU SERVICE DE FINANCEMENT			2353	2360	AN	08

Projet ECOLES 1974-75	SYSTÈME SOMMAIRE DE L'ECOLE 1974-75	SECTION	VOLUME	PAGE 26 de 26
Date 7 août 1974				

nom du fichier ECOLES COMPOISTES 1974-75	ENREGISTREMENT LONGUEUR 2420	[X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR 5 LONGUEUR 12104	[X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	Adhésion à une régionale						
555	Code informatique de la régionale			2361	2365	AN	05
556	Nom de la régionale			2366	2395	AN	30
	Autres champs						
557	Région administrative scolaire			2396	2398	AN	03
558*	Etat du dossier			2399	-	AN	01
559	Code organisme école résultant			2400	2405	AN	06
(1)560	C.O.C.S.			2406	2408	AN	03
561	Blancs			2409	2419	AN	11
* 558	Valeurs Possibles:						
	0 - Ecole ouverte en 74-75, mais formulaire non reçu						
	1 - formulaire reçu mais non cohérent						
	2 - formulaire reçu et cohérent						
	3 -Ecole fermée en 74-75 qui était ouverte en 73-74.						

(1) Pour le fichier de la D.G.P. seulement. Code de commission scolaire locale (C.O.C.S.)

b)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DEPARTMENT OF EDUCATION
STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT
EDUCATIONAL STATISTICS

SOMMAIRE DE L'ÉCOLE ET DU COLLEGE (AU 30-9-74)
SCHOOL AND COLLEGE SUMMARY (AS OF 30-9-74)

COPIE DU MINISTERE

[illegible]FINITION

[illegible]ORMULAIRE "SOMMAIRE DE L'ÉCOLE ET DU COLLEGE" DOIT RENDRE COMPTE EN [illegible] "SOMMAIRES" DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ÉCOLE ET DU NOMBRE DE [illegible] TRAVAILLANT DANS [illegible] L'ÉCOLE AU 30 SEPTEMBRE 1974

[illegible]LÈVE

[illegible] CONSIDÉRÉE COMME ÉLÈVE, POUR LES FINS DE CE FORMULAIRE, TOUTE PERSONNE

- DANS UNE ÉCOLE DE COMMISSION SCOLAIRE POURSUIT DES ÉTUDES COMME RÉGULIER À TEMPS COMPLET, SOIT À LA PRÉ-MATERNELLE OU À LA MATERNELLE, SOIT À L'ÉLÉMENTAIRE, SOIT AU SECONDAIRE SANS ÊTRE INSCRIT À L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT, À L'ÉDUCATION PERMANENTE, À DES COURS [illegible] OU À DES COURS DESTINÉS AUX CHÔMEURS. UNE ÉCOLE DE COMMISSION SCOLAIRE EST DÉFINIE COMME ÉTANT UNE ENTITÉ INSTITUTIONNELLE SOUS LA DIRECTION D'UN DIRECTEUR GROUPANT DES ÉLÈVES AUXQUELS ON DISPENSE L'ENSEIGNEMENT DANS UNE PARTIE D'IMMEUBLE OU DE PLUSIEURS IMMEUBLES
- DANS UN COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL POURSUIT DES ÉTUDES COMME RÉGULIER À TEMPS COMPLET OU À L'ÉDUCATION DES ADULTES À TEMPS COMPLET
- DANS UNE ÉCOLE PRIVÉE POURSUIT DES ÉTUDES COMME RÉGULIER À TEMPS COMPLET, SELON L'UN OU L'AUTRE DES PROGRAMMES OFFICIELS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION OU UN PROGRAMME [illegible] ÉQUIVALENT [illegible] CONFORMÉMENT AUX PROFILS D'ACCÈS À UN NIVEAU SUPÉRIEUR OU AU MARCHÉ DU TRAVAIL

[illegible]E TERME "COMMISSIONS SCOLAIRES" IMPLIQUE LES COMMISSIONS SCOLAIRES [illegible]ÉES OU INTÉGRÉES AINSI QUE LES COMMISSIONS RÉGIONALES

[illegible]APPEL

[illegible] UNE INSCRIPTION POSTÉRIEURE AU 30 SEPTEMBRE [illegible] NE PEUT ÊTRE ADMISE POUR [illegible] DES SUBVENTIONS (ARTICLE 15, CHAPITRE 237 DE LA LOI DES SUBVENTIONS [illegible] ARTICLES [illegible] DE LA LOI DE L'ENSEIGNEMENT [illegible] CHAPITRE [illegible])

COPY FOR THE DEPARTMENT

DEFINITION

THE "SCHOOL AND COLLEGE SUMMARY FORM" MUST GIVE AN ACCOUNT IN "SUMMARY" TERMS OF THE NUMBER OF PUPILS IN THE SCHOOL AND OF THE NUMBER OF PERSONS WORKING IN OR FOR THE SCHOOL

PUPIL

FOR THE PURPOSES OF THIS FORM A PUPIL SHALL BE DEEMED TO BE ANY PERSON

- WHO, IN A SCHOOL BOARD SCHOOL, IS FOLLOWING A COURSE OF STUDIES ON A REGULAR AND FULL TIME BASIS AT THE SECONDARY LEVEL, ELEMENTARY LEVEL OR KINDERGARTEN LEVEL WITHOUT BEING REGISTERED FOR ANY EXTENSION COURSES, CONTINUING EDUCATION COURSES, CULTURAL COURSES OR COURSES PROVIDED FOR THE UNEMPLOYED. A SCHOOL BOARD SCHOOL IS DEFINED AS "AN INSTITUTIONAL ENTITY UNDER THE MANAGEMENT OF A PRINCIPAL AND GROUPING PUPILS WHO ARE BEING GIVEN INSTRUCTION IN A PORTION OF AN IMMOVEABLE OR SEVERAL IMMOVEABLES"
- WHO, IN A GENERAL AND VOCATIONAL COLLEGE, IS FOLLOWING A COURSE OF STUDIES ON A REGULAR AND FULL TIME BASIS OR CONTINUING EDUCATION ON A FULL TIME BASIS
- WHO, IN A PRIVATE SCHOOL, IS FOLLOWING A COURSE OF STUDIES ON A REGULAR AND FULL TIME BASIS UNDER ANY OF THE OFFICIAL PROGRAMMES OF THE DEPARTMENT OF EDUCATION OR ANY PROGRAMME DEEMED BY THE DEPARTMENT TO BE THE EQUIVALENT THEREOF, IN ACCORDANCE WITH THE ACCESS PROFILES TO A HIGHER LEVEL OR THE LABOUR MARKET

N.B. THE TERM "SCHOOL BOARDS" INCLUDES AFFILIATED OR INTEGRATED SCHOOL BOARDS AS WELL AS REGIONAL BOARDS

REMINDER

NO REGISTRATION MADE LATER THAN THE 30TH OF SEPTEMBER 1974 MAY BE ACCEPTED FOR THE CALCULATION OF GRANTS (SCHOOL BOARD GRANTS ACT, R.S.Q. 1964, CHAPTER 237, SECTION 15; PRIVATE EDUCATION ACT, STATUTES OF QUEBEC 1968, CHAPTER 67)

01 CORRECTIONS À L'IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE / CORRECTIONS TO THE SCHOOL IDENTIFICATION

NOM / NAME

ADRESSE / ADDRESS

CITÉ / VILLE / VILLAGE CITY / TOWN / VILLAGE

COMTÉ / COUNTY

CODE POSTAL
POSTAL CODE

02 NOM DU DIRECTEUR OU PRINCIPAL

NAME OF DIRECTOR OR PRINCIPAL

03 SOMMAIRE DE LA CLIENTÈLE / ENROLMENT SUMMARY

	COURS RÉGULIERS	ENFANCE INADAPTÉE	
MATERNELLE			KINDERGARTEN
ÉLÉMENTAIRE			ELEMENTARY
SECONDAIRE			SECONDARY
COLLÉGIAL			COLLEGE
	REGULAR	EXCEPTIONAL	

TOTAL DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
TOTAL NUMBER OF SCHOOL'S PUPILS

SIGNATURES / SIGNATURES

[illegible] DÉCLARE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS DANS LA PRÉSENTE FORMULE SONT [illegible] EXACTS ET COMPLETS SOUS TOUS RAPPORTS ET QU'ILS RÉVÈLENT FIDÈLEMENT [illegible] SITUATION DE L'ÉCOLE OU DU COLLÈGE AU 30 SEPTEMBRE 1974

[illegible]ÉPONDANT
[illegible]ESPONDANT ________________ DATE

[illegible]TRE
[illegible]OSITION TITRE / POSITION TÉLÉPHONE

I DECLARE THAT THE INFORMATION GIVEN IN THIS PRESENT FORM IS TRUE, EXACT AND COMPLETE IN EVERY ASPECT AND THAT IT REVEALS TRUTHFULLY THE SITUATION OF THE SCHOOL OR OF THE COLLEGE AS OF SEPTEMBER 30, 1974

DIR. GÉNÉRAL
ADM. SCOLAIRE ________________
DIR. GENERAL / SCHOOL ADM.

DATE ________________

CLIENTÈLE SCOLAIRE / SCHOOL ENROLMENT

04 RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR ANNÉE DE SCOLARISATION ET LANGUE D'ENSEIGNEMENT / BREAKDOWN OF PUPILS BY YEARS OF SCHOOLING AND LANGUAGE OF INSTRUCTION

	ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY									SECONDAIRE / SECONDARY		
	PRÉ-MATERNELLE / PRE-KINDERGARTEN	MATERNELLE / KINDERGARTEN	1ÈRE	2IÈME	3IÈME	4IÈME	5IÈME	6IÈME	7IÈME	1ÈRE	2IÈME	3IÈME
FRANÇAIS / FRENCH												
ANGLAIS / ENGLISH												

	SECONDAIRE / SECONDARY		COLLÉGIAL / COLLEGE							SECONDAIRE PROFESSIONNEL / SECONDARY PROFESSIONAL	
	4IÈME	5IÈME	GÉNÉRAL 1 / GENERAL 1	PROFESSIONNEL 1 / PROFESSIONAL 1	GÉNÉRAL 2 / GENERAL 2	PROFESSIONNEL 2 / PROFESSIONAL 2	PROFESSIONNEL 3 / PROFESSIONAL 3	ENFANCE INADAPTÉE / EXCEPTIONAL CHILDREN	GRAND TOTAL	COURT / SHORT	LONG
FRANÇAIS / FRENCH											
ANGLAIS / ENGLISH											

SECONDARY — COLLÈGE / COLLEGE — EXCEPTIONAL CHILDREN — GRAND TOTAL — SECONDARY VOCATIONAL / SHORT — LONG

05 RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LE STATUT DES INSTITUTIONS PRIVÉES / BREAKDOWN OF PUPILS BY STATUS OF PRIVATE INSTITUTIONS

	ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY									SECONDAIRE / SECONDARY		
	PRÉ-MATERNELLE / PRE-KINDERGARTEN	MATERNELLE / KINDERGARTEN	1ÈRE	2IÈME	3IÈME	4IÈME	5IÈME	6IÈME	7IÈME	1ÈRE	2IÈME	3IÈME

	SECONDAIRE / SECONDARY		COLLÉGIAL / COLLEGE							SECONDAIRE PROFESSIONNEL / SECONDARY PROFESSIONAL	
	4IÈME	5IÈME	GÉNÉRAL 1 / GENERAL 1	PROFESSIONNEL 1 / PROFESSIONAL 1	GÉNÉRAL 2 / GENERAL 2	PROFESSIONNEL 2 / PROFESSIONAL 2	PROFESSIONNEL 3 / PROFESSIONAL 3	ENFANCE INADAPTÉE / EXCEPTIONAL CHILDREN	GRAND TOTAL	COURT / SHORT	LONG

SECONDARY — COLLÈGE / COLLEGE — EXCEPTIONAL CHILDREN — GRAND TOTAL — SECONDARY VOCATIONAL / SHORT — LONG

06 ÂGE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE AU 30-9-74 / AGE OF PUPILS AT THE SCHOOL AS OF 30-9-74

		- DE 5 ANS / - 5 YEARS	5 ANS ET + / 5 YEARS +
MATERNELLE / KINDERGARTEN	COURS RÉGULIER / REGULAR COURSES		
	ENFANCE INADAPTÉE / EXCEPTIONAL CHILDREN		

		- DE 6 ANS / - 6 YEARS	6 ANS / 6 YEARS	7 À 10 ANS / 7 TO 10 YEARS	11 ANS / 11 YEARS	12 ANS / 12 YEARS	13 ANS / 13 YEARS	14 ANS ET + / 14 YEARS +
ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY	COURS RÉGULIER / REGULAR COURSES							
	ENFANCE INADAPTÉE / EXCEPTIONAL CHILDREN							

		- DE 12 ANS / - 12 YEARS	12 ANS / 12 YEARS	13 ANS / 13 YEARS	14 À 16 ANS / 14 TO 16 YEARS	17 À 19 ANS / 17 TO 19 YEARS	20 ANS ET + / 20 YEARS +	GRAND TOTAL
SECONDAIRE / SECONDARY	COURS RÉGULIER / REGULAR COURSES							
	ENFANCE INADAPTÉE / EXCEPTIONAL CHILDREN							GRAND TOTAL

07 CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES / PUPILS CHARACTERISTICS

INSCRIRE LE NOMBRE / INDICATE NUMBER

SEXE / SEX		LANGUE MATERNELLE / MOTHER TONGUE			RELIGION / RELIGION			
MASCULIN / MALE	FÉMININ / FEMALE	FRANÇAIS / FRENCH	ANGLAIS / ENGLISH	AUTRES / OTHERS	CATHOLIQUE / CATHOLIC	PROTESTANTE / PROTESTANT	AUTRE / OTHER	AUCUNE / NONE

08 ENFANCE INADAPTÉE / EXCEPTIONAL CHILDREN

	MATERNELLE / KINDERGARTEN	ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY	SECONDAIRE / SECONDARY
1/10			
1/5			
1/2			
1/1			

09 ÉLÈVES DE LA PARTIE ASSOCIÉE / ASSOCIATED PARTY PUPILS

2E ELÉM. / 2ND ELEM.		1E SEC. / 1ST SEC.	
3E ELÉM. / 3RD ELEM.		2E SEC. / 2ND SEC.	
4E ELÉM. / 4TH ELEM.		3E SEC. / 3RD SEC.	
5E ELÉM. / 5TH ELEM.		4E SEC. / 4TH SEC.	
6E ELÉM. / 6TH ELEM.		5E SEC. / 5TH SEC.	

10 CEGEP / CEGEP'S
ÉLÈVES À TEMPS PLEIN À L'ÉDUCATION AUX ADULTES / FULL TIME ADULT EDUCATION PUPILS

GÉNÉRAL 1		PROFESSIONNEL 1	
GÉNÉRAL 2		PROFESSIONNEL 2	
		PROFESSIONNEL 3	

MASCULIN / MALE	FÉMININ / FEMALE

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT / ORGANIZATION OF TEACHING

11 PROFESSIONNEL COURT ET PROFESSIONNEL LONG / SHORT VOCATIONAL AND LONG VOCATIONAL

FAMILLE / SPÉCIALITÉ	PROFESSIONNEL COURT 3IÈME	PROFESSIONNEL COURT 4IÈME	PROFESSIONNEL LONG 4IÈME	PROFESSIONNEL LONG 5IÈME
GROUP / SPECIALTIES	3RD SHORT VOCATIONAL	4TH SHORT VOCATIONAL	4TH LONG VOCATIONAL	5TH LONG VOCATIONAL

FAMILLE / SPÉCIALITÉ	PROFESSIONNEL COURT 3IÈME	PROFESSIONNEL COURT 4IÈME	PROFESSIONNEL LONG 4IÈME	PROFESSIONNEL LONG 5IÈME
GROUP / SPECIALITIES	3RD SHORT VOCATIONAL	4TH SHORT VOCATIONAL	4TH LONG VOCATIONAL	5TH LONG VOCATIONAL

12 COURS D'EXPLORATION / EXPLORATION COURSES

FAMILLE / GROUP											
1RE / 1ST											
2ND											

13 COURS COMPLÉMENTAIRES / COMPLEMENTARY COURSES

FAMILLE / GROUP											
4IÈME / 4TH											
5IÈME / 5TH											

14 PERSONNEL DE L'ÉCOLE / SCHOOL PERSONNEL

	TEMPS PLEIN / FULL-TIME	TEMPS PARTIEL / PART-TIME	
CADRE ET HORS CADRE			SENIOR EXECUTIVE AND EXECUTIVE
ENSEIGNANT			TEACHING
PROFESSIONNEL			PROFESSIONAL
GÉRANCE			MANAGEMENT
SOUTIEN			SUPPORT
TOTAL		TOTAL	

15 TRANSPORT SCOLAIRE / PUPIL TRANSPORTATION

	MOINS DE 1 MILLE / LESS THAN A MILE	PLUS DE 1 MILLE / MORE THAN A MILE	
MATERNELLE			KINDERGARTEN
ÉLÉMENTAIRE			ELEMENTARY
SECONDAIRE			SECONDARY
ENFANCE INADAPTÉE			EXCEPTIONAL CHILDREN
TOTAL		TOTAL	

(16) PROVENANCE DES ÉLÈVES / PUPIL ORIGIN

SOUS LA JURIDICTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE / WITHIN SCHOOL BOARD JURIDICTION [ ]

HORS DE LA JURIDICTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE / WITHOUT SCHOOL BOARD JURIDICTION [ ]

(17) LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT / LANGUAGE(S) OF INSTRUCTION

FRANÇAIS / FRENCH [ ] ANGLAIS / ENGLISH [ ]

(18) RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR BATISSES / BREAKDOWN OF PUPILS BY BUILDING.

CODE : BÂTISSE / BUILDING	ÉLÈVES / PUPILS	NOM DE LA BÂTISSE / BUILDING NAME

BÂTISSES AUTRES QUE CELLES DÉJÀ ÉNUMÉRÉES: NOMBRE / OTHER BUILDINGS NOT ALREADY ENUMERATED: NUMBER [ ]

NOMBRE D'ÉLÈVES DE CES AUTRES BÂTISSES / NUMBER OF PUPILS IN THESE OTHER BUILDINGS [ ]

(19) ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES SEULEMENT / ELEMENTARY SCHOOLS ONLY

(A) AMÉNAGEMENT / ARRANGEMENT

CLASSES CONVENTIONNELLES / CONVENTIONAL CLASSES [ ] OUI / YES [ ] NON / NO

AIRES OUVERTES / OPEN WINGS [ ] TOTALEMENT / TOTALY [ ] PARTIELLEMENT / PARTIALLY

(B) ENSEIGNEMENT HEBDOMADAIRE / WEEKLY TEACHING SCHEDULE

5 ANS / 5 YEARS [ ] 750 MIN. [ ] AUTRES / OTHERS

6 À 8 ANS / 6 TO 8 YEARS [ ] 1250 MIN. [ ] 1500 MIN. [ ] AUTRES / OTHERS

9 À 11 ANS / 9 TO 11 YEARS [ ] 1500 MIN. [ ] AUTRES / OTHERS

(20) ENSEIGNEMENT DES LANGUES ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE / LANGUAGES AND PHYSICAL EDUCATION TEACHING

SPÉCIALISTES À L'ÉLÉMENTAIRE / ELEMENTARY SPECIALISTS

	TEMPS PLEIN / FULL-TIME	TEMPS PARTIEL / PART TIME	
FRANÇAIS LANGUE SECONDE			FRENCH SECOND LANGUAGE
ANGLAIS LANGUE SECONDE			ENGLISH SECOND LANGUAGE
EDUCATION PHYSIQUE			PHYSICAL EDUCATION
TOTAL			TOTAL

DIRECTIVES GÉNÉRALES / GENERAL INSTRUCTIONS

INFORMATIONS REQUISES

- LES ÉCOLES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DOIVENT RÉPONDRE AUX BLOCS 01 À 04, 06 À 08, 11 À 20
- LES CEGEPS ET CAMPUS DOIVENT RÉPONDRE AUX BLOCS 01 À 04, 07, 10, 14 ET 17
- LES ÉCOLES PRIVÉES DOIVENT RÉPONDRE AUX BLOCS 01 À 09, 11 À 15, 17, 19 ET 20

SIGNATURES DATÉES

LA PERSONNE RÉPONDANT AUX QUESTIONS DE CE FORMULAIRE DOIT SIGNER À L'ENDROIT PRÉVU À CETTE FIN (RECTO CÔTÉ GAUCHE) EN INDIQUANT EN OUTRE SON TITRE OU SA FONCTION ET LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE.

- DANS LE CAS D'UNE ÉCOLE DE COMMISSION SCOLAIRE OU D'UN CEGEP, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DOIT CONFIRMER LE CONTENU DE CE FORMULAIRE EN SIGNANT À L'ENDROIT PRÉVU À CETTE FIN (RECTO CÔTÉ DROIT)
- DANS LE CAS D'UN CAMPUS OU D'UNE ÉCOLE PRIVÉE, L'ADMINISTRATEUR PÉDAGOGIQUE DOIT CONFIRMER LE CONTENU DE CE FORMULAIRE EN SIGNANT À L'ENDROIT PRÉVU À CETTE FIN (RECTO CÔTÉ DROIT)

MÉTHODE

- REMPLIR LE FORMULAIRE À LA MACHINE À ÉCRIRE, SINON EN MAJUSCULES
- RÉPONDRE AUX QUESTIONS POSÉES DANS LES ESPACES PRÉVUS À CETTE FIN
- PROCÉDER BLOC PAR BLOC EN PRENANT SOIN DE LIRE AUPARAVANT LES INSTRUCTIONS PROPRES À CHACUN D'EUX

INFORMATION REQUIRED

1. THE SCHOOLS OF THE SCHOOL BOARDS MUST REPLY TO BLOCKS 01 TO 04, 06 TO 08 AND 11 TO 20
2. THE CEGEPS AND CAMPUSES MUST REPLY TO BLOCKS 01 TO 04, 07, 10, 14 AND 17
3. THE PRIVATE SCHOOLS MUST REPLY TO BLOCKS 01 TO 09, 11 TO 15, 17, 19 AND 20

DATED SIGNATURES

THE PERSON REPLYING TO THE QUESTIONS OF THIS FORM MUST SIGN IN THE SPACE PROVIDED FOR THIS PURPOSE (FRONT, LEFT SIDE) INDICATING ALSO HIS TITLE OR HIS FUNCTION AND THE SCHOOL TELEPHONE NUMBER

- IN THE CASE OF A SCHOOL OF A SCHOOL BOARD OR OF A CEGEP, THE DIRECTOR GENERAL MUST CONFIRM THE CONTENTS OF THIS FORM BY SIGNING IN THE SPACE PROVIDED FOR THIS PURPOSE (FRONT, RIGHT SIDE)
- IN THE CASE OF A CAMPUS OR OF A PRIVATE SCHOOL THE EDUCATIONAL ADMINISTRATOR MUST CONFIRM THE CONTENTS OF THIS FORM BY SIGNING IN THE SPACE PROVIDED FOR THIS PURPOSE (FRONT, RIGHT SIDE)

METHOD

1. FILL THE FORM OUT ON THE TYPEWRITER OR IN BLOCK LETTERS
2. REPLY TO THE QUESTIONS IN THE BLANK SPACES PROVIDED FOR THIS PURPOSE
3. PROCEED BLOCK BY BLOCK TAKING CARE TO READ BEFOREHAND THE INSTRUCTIONS PERTAINING TO EACH ONE

RÉALISÉ PAR LE SERVICE GÉNÉRAL DES COMMUNICATIONS
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DOSSIER 74/5 [illegible]
CODE 22-[illegible]

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DEPARTMENT OF EDUCATION

STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT
EDUCATIONAL STATISTICS

SOMMAIRE DE L'ÉCOLE ET DU COLLÈGE

DIRECTIVES

LISTE DES PROFILS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LONG ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COURT

SCHOOL AND COLLEGE SUMMARY

INSTRUCTIONS

LIST OF CODES FOR VOCATIONAL COURSE (LONG) AND SHORT VOCATIONAL COURSE IDENTIFICATION

SOMMAIRE DE L'ÉCOLE ET DU COLLÈGE

DIRECTIVES

Bloc 01 Correction à l'identification de l'école
Vérifier l'identification de l'école apparaissant sur l'étiquette et effectuer les corrections au bloc 01 s'il y a lieu.

Bloc 02 Nom du directeur ou principal
Inscrire le nom du directeur ou du principal. Dans une commission scolaire, le directeur est l'administrateur pédagogique que la commission scolaire nomme pour diriger une école et qui assume en son nom toute l'autorité qu'elle lui délègue.

Bloc 03 Sommaire de la clientèle
Répartir les élèves par genre de classe (cours régulier, enfance inadaptée) et niveau. Les élèves de pré-maternelle sont associés à la classe maternelle.

Bloc 04 Répartition des élèves par année de scolarisation et langue d'enseignement

– *Enfance inadaptée*
1 Les élèves inscrits dans la case «enfance inadaptée» ne doivent pas être inclus dans la répartition par année de scolarisation.
2 Les élèves suivant leur cours selon la technique du dénombrement flottant doivent être considérés comme faisant partie de la clientèle d'enfance inadaptée.
3 La clientèle de l'enfance inadaptée doit être déclarée dans l'école de la commission qui en a la responsabilité financière.

– *Grand total*
Effectuer la somme des nombres d'élèves pour chaque ligne en partant de la case «pré-maternelle» jusqu'à la case «enfance inadaptée» incluse. Ne pas inclure la clientèle dénombrée sous le titre «professionnel».

– *Professionnel*
Les élèves reconnus sous cette étiquette sont également répartis par année de scolarisation au niveau secondaire.

– *Cegeps et campus*
Distribuer la clientèle régulière à plein temps seulement. La clientèle d'éducation aux adultes doit être déclarée au bloc 10 uniquement.

Bloc 05 Répartition des élèves selon le statut des institutions privées

– *Enfance inadaptée*
Les élèves inscrits dans la case «enfance inadaptée» ne doivent pas être inclus dans la répartition par année de scolarisation.

– *Institutions partiellement associées*
Pour les institutions partiellement associées, on ne doit inscrire ici que les élèves non associés, les élèves de la partie associée devant être distribués au bloc 09.

Grand total
Effectuer la somme des nombres d'élèves pour chaque ligne en partant de la case «pré-maternelle» jusqu'à la case «enfance inadaptée» incluse. Ne pas inclure la clientèle dénombrée sous le titre «professionnel».

– *Professionnel*
Les élèves reconnus sous cette étiquette sont également répartis par année de scolarisation au niveau secondaire.

Bloc 06 Âge des élèves de l'école au 30/09/74
Distribuer tous les élèves selon l'âge et le niveau.
Les élèves de pré-maternelle sont ajoutés à ceux de maternelle.
Grand total: la somme de tous les étudiants dénombrés dans le bloc.

Bloc 07 Caractéristiques des élèves
Répartir les élèves selon le sexe, la langue maternelle, la religion. Seule la clientèle régulière à temps complet est comprise dans ces répartitions. La clientèle collégiale d'éducation aux adultes en est exclue.

Bloc 08 Enfance inadaptée
Répartir la clientèle de l'enfance inadaptée par niveau selon les ratios «maître-élèves» tels que définis dans le recueil des règles de gestion des commissions scolaires au document 08-0148.

Bloc 09 Élèves de la partie associée
Seules les institutions associées doivent remplir ce bloc. On doit compter uniquement les élèves du niveau élémentaire et secondaire auxquels l'enseignement est dispensé selon l'entente maîtresse.

Bloc 10 Cegep
Répartir les élèves à temps plein à l'éducation aux adultes selon le degré et la formation. Cette clientèle est déclarée uniquement dans ce bloc.
Répartir cette même clientèle selon le sexe.
Ce bloc est complété par les cegeps seulement.

Bloc 11 Professionnel court et professionnel long
Dénombrer dans la liste des profils de l'enseignement professionnel long et de l'enseignement professionnel court les codes de famille spécifiés des profils offerts par l'école. Inscrire ces codes et répartir sur la même ligne les élèves suivant ces profils. Utiliser d'abord le premier groupe de codes s'il y a lieu, le deuxième

Bloc 12 Cours d'exploration
Déterminer dans la liste des profils de l'enseignement les codes de famille des profils offerts par l'école. Inscrire ces codes et répartir sur une même colonne les élèves suivant des cours d'exploration à l'intérieur de ce profil.

Bloc 13. Cours complémentaires
Déterminer dans la liste des profils de l'enseignement les codes de famille des profils offerts par l'école. Inscrire ces codes et répartir sur une même colonne les élèves suivant des cours complémentaires à l'intérieur de ce profil.

Bloc 14 Personnel de l'école

– *Personnel de cadre*
Les personnes qui participent à l'administration ou à la direction d'un des services de l'établissement.
Ex.: École publique: principal et principal adjoint.
Cégep et école privée: directeur général, principal, directeur de service.

– *Personnel enseignant*
Les personnes chargées de dispenser de l'enseignement.

– *Personnel professionnel*
Les personnes qui détiennent un diplôme universitaire ou l'équivalent et exercent des fonctions professionnelles autres que l'enseignement. Le personnel professionnel dont le salaire est versé par une agence, un ministère ou un organisme autre que la commission scolaire et qui travaille pour l'école doit être compté.
Ex.: Conseiller en orientation, psychologue, aumônier, etc.

– *Personnel de gérance*
Les personnes qui remplissent des fonctions déterminées d'administration auprès d'employés de soutien.
Ex.: Agent d'administration, contremaître d'entretien général, chef de cafétéria, etc.

– *Personnel de soutien*
Cette notion recouvre le personnel technique, le personnel de secrétariat et d'administration, le personnel ouvrier.
Ex.: Infirmier(ière), bibliotechnicien, programmeur, technicien en audio-visuel, commis, secrétaire, sténo-dactylo, magasinier, concierge, ouvrier d'entretien, etc.

Remarques:
Ne compter une même personne qu'une seule fois. Ne pas oublier le personnel absent ou toute personne relevant de l'école, mais exerçant ses activités ailleurs. Exclure les personnes en congé prolongé, avec ou sans rémunération.

Bloc 15 Transport scolaire
Répartir la clientèle scolaire selon la distance des élèves de l'école. La clientèle d'enfance inadaptée n'est pas répartie par niveau.

Bloc 16 Provenance des élèves
Ce bloc s'adresse uniquement aux écoles des commissions scolaires. Répartir les élèves selon la juridiction territoriale de la commission scolaire.

Bloc 17 Langue(s) d'enseignement
La langue d'enseignement est la langue dans laquelle l'élève reçoit au moins 75% des cours au niveau élémentaire ou 60% au niveau secondaire et au niveau collégial. Cocher là ou les case(s) appropriée(s).

Bloc 18 Répartition des élèves par bâtisse
Déterminer à l'aide du supplément no. 32 du «Bulletin Officiel» le ou les codes des bâtisses dans lesquelles les élèves de l'école reçoivent leur enseignement. Associer à ce(s) code(s) le(s) nom(s) de(s) bâtisse(s) correspondant(s). Si plus de six (6) bâtisses servent à l'enseignement, indiquer les six (6) plus importantes en termes d'élèves.

– *Répartir la clientèle de l'école à l'intérieur de ces bâtisses*
Le total de la clientèle répartie dans ce bloc doit être égal à la clientèle totale de l'école (bloc 03).
Lorsque la clientèle est fixe, c'est-à-dire ne se déplace pas d'une bâtisse à l'autre, indiquer la répartition de cette clientèle par bâtisse.
Lorsque la clientèle est mobile, c'est-à-dire se déplace d'une bâtisse à l'autre, évaluer la clientèle hebdomadaire moyenne de la bâtisse en la répartissant selon le pourcentage du temps hebdomadaire qu'elle passe dans chaque bâtisse.
Si la clientèle de l'école est répartie dans plus de six (6) bâtisses, indiquer le nombre de bâtisses excédentaires et préciser la clientèle de ces bâtisses. La somme de cette clientèle et de celles réparties dans les six (6) bâtisses identifiées doit alors coïncider avec la clientèle totale de l'école.

Bloc 19 Écoles élémentaires seulement
Répondre aux deux (2) parties du bloc. Cocher les cases appropriées.

Bloc 20 Enseignement des langues et de l'éducation physique
Indiquer le nombre de spécialistes en français et anglais langue seconde et en éducation physique à temps plein et à temps partiel et ce, uniquement pour le niveau élémentaire.

Vérifications:
1 Vérifier si le sommaire de la clientèle du bloc 03 coïncide avec les distributions du bloc 04.
2 Vérifier si les distributions des blocs 06, 08, 11, 12, 13, 15 et 18 coïncident avec les distributions que vous nous fournissez au bloc 04.

LISTE DES PROFILS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LONG ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COURT.

LIST OF CODES FOR VOCATIONAL COURSE (LONG) AND SHORT VOCATIONAL COURSE IDENTIFICATION.

Familles-spécialités de l'enseignement professionnel long
Groups-specialities of long vocational course

01 AGRO-TECHNIQUE
AGRICULTURAL TECHNIQUES

52 Production animale
Animal Husbandry

53 Horticulture ornementale
Ornamental Horticulture

54 Agro-tourisme
Agro-tourism

55 Conservation
Conservation

56 Structure et equipement
Buildings and Equipment

57 Fruits et legumes
Fruit and Vegetables

58 Agriculture et affaires
Agriculture and Affairs

02 ALIMENTATION
FOOD

51 Coupe de viande
Meat Cutting

52 Cuisine professionnelle
Professional Cooking

53 Boulangerie-patisserie
Pastry Making — Baking

54 Service de table
Table Service

03 ARTS APPLIQUES
APPLIED ARTS

51 Amenagement d'interieur
Interior Decorating

52 Etalage
Window Display

53 Photographie
Photography

54 Sculpture sur bois
Wood Carving

04 MEUBLE ET CONSTRUCTION
FURNITURE AND CONSTRUCTION

51 Travailleur de la construction
Construction Worker

52 Analyste de laboratoire en travaux publics
Laboratory Analyst in Public Works

54 Poseur de tuiles
Tile Installer

55 Carreleur marbrier
Tile-Marble Polisher

56 Platrier cimentier
Plasterer-Cement Finisher

57 Granitelle patissier
Stone-Polisher

58 Peintre-tapissier
Painter-Paperhanger

60 Fabrication du meuble en serie
Factory Furniture Production

61 Gabarits et echantillons
Templates and Gauges

05 COMMERCE ET SECRETARIAT
COMMERCIAL AND SECRETARIAT SKILLS

51 Agent de commercialisation
Sales Representative

52 Commis comptable
Accounting Clerk

53 Commis de bureau
Office Clerk

54 Operateur en informatique
Data Processing Operator

55 Receptionniste-telephoniste
Receptionist-Telephone Operator

56 Secretaire de service
Secretary

57 Secretaire juridique
Legal Secretary

58 Secretaire medicale
Medical Secretary

59 Steno-dactylo
Stenographer

60 Commis en alimentation
Food Clerk

06 DESSIN TECHNIQUE
TECHNICAL DRAWING

51 Dessinateur en architecture et structure
Architectural Drawing

52 Dessinateur en mecanique
Mechanical Drawing

53 Dessinateur general
General Drawing

54 Dessinateur en cartographie
Map Drawing

55 Operateur et topographie
Surveying

07 ELECTROTECHNIQUE
ELECTRICAL TECHNIQUES

54 Operateur en telecommunication
Telecommunications Operator

55 Electromecanicien d'appareils menagers
Household Electrical Appliance Servicing

56 Depanneur d'appareils electroniques domestiques
Household Electronic Appliance Servicing

57 Electromecanicien de machines distributrices
Electrical Stockkeeping

59 Magasinier en electricite
Electrical Stockkeeping

60 Representant des ventes en electricite
Electrical Sales Representative

61 Electricien de construction
Construction Electrician

62 Estimateur et ou dessinateur en electricite
Electrical Estimator and or Designer

63 Electricien d'entretien dans l'industrie
Industrial Maintenance Electrician

64 Representant technique en instrumentation industrielle
Technical Representative in Industrial Instruments

65 Preposé aux commandes et aux materiaux en electronique
Order Clerk in Electronic Supplies

66 Representant des ventes et des achats en appareils electroniques domestiques
Sales Representative in Domestic Electronic Appliances

67 Installateur et reparateur d'equipement de reseau de telecommunication
Telecommunications Network Equipment Installer and Repair

08 ÉQUIPEMENT MOTORISÉ
MOTOR EQUIPMENT

51 Carrosserie
Auto Body Work

52 Mécanique automobile
Automobile Mechanics

53 Mécanique diesel
Diesel Mechanics

54 Machinerie lourde
Heavy Equipment Servicing

55 Mécanique générale du véhicule léger
General Light Vehicle Mechanics

56 Mécanique générale des véhicules commerciaux
General Commercial Vehicle Mechanics

57 Mécanique marine
Marine Mechanics

58 Opérateur de machines lourdes
Heavy Machinery Operator

59 Grutier
Crane Operator

60 Opérateur de pelles mécaniques
Steam Shovel Operator

61 Opérateur d'équipement lourd
Heavy Equipment Operator

09 FORESTERIE
FORESTRY

51 Affûteur
Grinding and Sharpening

52 Classeur-mesureur
Wood Grading and Measuring

53 Garde-forestier
Forest Ranger

54 Scieur-classeur
Woodcutting Measuring

55 Agent de conservation de la faune
Wildlife Conservation Officer

10 HYDROTHERMIE
HYDROTHERMICS

53 Installateur mécanicien d'appareils de réfrigération et de climatisation
Mechanic Installer of Refrigeration and Air Conditioning Equipment

54 Mécanicien en tôlerie
Sheet Metal Mechanic

55 Soudeur général
General Welding

56 Mouleur-fondeur
Moulder-Founder

56 Représentant vendeur en soudage
Sales Representative in Welding

58 Mécanicien en tuyauterie
Pipe Mechanic

59 Représentant vendeur en plomberie chauffage
Sales Representative in Plumbing and Heating

60 Frigoriste
Refrigeration Worker

61 Mécanicien de machines fixes (vapeur)
Stationary Machine Mechanic (steam)

62 Mécanicien de machines fixes (réfrigération)
Stationary Machine Mechanic (refrigeration)

11 MÉCANIQUE
MECHANICS

53 Mécanicien, régleur de machines textiles
Mechanic, Adjuster of Textile Machines

54 Homme du service – machines de bureau
Office Machines Serviceman

55 Outilleur
Toolmaker

56 Fraiseur, rectifieur
Milling, Grinding

58 Tourneur, fraiseur
Turning, Milling

59 Machiniste général II
General Machinery II

60 Pointeur, aléseur
Drilling, Boring

61 Opérateur de machines à contrôle numérique
Numerical Control Machine Operator

62 Machiniste général I
General Machinery I

63 Matriceur
Diemaker

64 Mouliste
Patternmaker

65 Mécanicien de précision
Precision Mechanic

66 Mécanicien d'entretien II
Maintenance Mechanic II

67 Mécanicien d'entretien I
Maintenance Mechanic I

68 Horloger
Watchmaker

14 IMPRIMERIE
PRINTING

51 Composition montage
Typesetting Layout

52 Dessin publicitaire
Advertising Drawing

54 Photolithographie
Photolithography

55 Reliure
Bookbinding

56 Montage
Lay Outs

57 Imposition
Imposition

58 Monotype
Monotype

59 Linotype
Linotype

60 Impression sur platines et duplicateurs, gaufrage et découpage
Printing on Platens and Duplicators, Embossing and Stamping

61 Impression sur presses platines et offset (une couleur)
Printing on Platen Presses and one Colour Offset

62 Impression sur presses offset
Offset Printing

15 PÊCHES
FISHERY

51 Pêcheur professionnel
Professional Fisherman

52 Travailleur en usine de traitement du poisson
Fish Processing Plant Worker

53 Mécanicien de bateau de pêche
Fishing Boat Mechanic

17 SERVICE DE LA SANTÉ
HEALTH SERVICES

51 Infirmier(e) auxiliaire
Nursing Assistant

18 SOINS ESTHÉTIQUES
BEAUTY CARE

51 Coiffure
Hairdressing

53 Esthétique
Aesthetics

54 Vente et distribution de cosmétiques
Sales and Distribution of Cosmetics

19 COUTURE ET HABILLEMENT
SEWING AND CLOTHING

54 Vente et mode
Sales and Styles

55 Habillement et mode
Clothing and Styles

56 Dessin de patron
Pattern Drawing

57 Dessin de mode
Designing

58 Habillement-fourrure
Clothing Furs

20 PROTECTION DU BATIMENT ET SECURITE-INCENDIE
BUILDING PROTECTION AND FIRE SAFETY

51 Pompier professionnel
Professional Fireman

Familles-spécialités de l'enseignement professionnel court
Groups-specialities of short vocational course

01 AGRO-TECHNIQUE
AGRICULTURAL TECHNIQUES

01 Ouvriers agricoles
Farm Workers

02 ALIMENTATION
FOOD

01 Auxiliaire en cuisine
Cooking Assistant

02 Cuisine de restaurant et service de table
Restaurant Cooking and Table Service

04 MEUBLE ET CONSTRUCTION
FURNITURE AND CONSTRUCTION

02 Menuisier d'atelier
Workshop Carpenter

04 Rembourreur
Upholsterer

05 Poseur de pilots
Pile Driver

06 Ferrailleur
Scrap Iron Dealer

07 Hydrofugeur
Waterproofing

08 Poseur de revêtement souple tapissier
Installer of carpets and other flexible coverings

09 Calorifugeur
Insulator

10 Briqueteur-maçon
Bricklayer-Mason

05 COMMERCE ET SECRETARIAT
BUSINESS AND SECRETARIAT SKILLS

01 Assistant commercial
Business Assistant

03 Operateur de perforatrice
Keypunch Operator

07 ELECTROTECHNIQUE
ELECTRICAL TECHNIQUES

02 Monteur d'appareillage en électrotechnique
Installer of Electrotechnical apparatus

03 Episseur et poseur de câble
Cable Installer and Splicer

04 Bobineur d'appareils électriques
Winder of Electrical Apparatus

05 Monteur de ligne et installeur d'appareils de mesure
Line and Measuring Devices Installer

08 ÉQUIPEMENT MOTORISE
MOTORIZED EQUIPMENT

01 Débosselage
Auto Body Work

02 Service à l'automobile
Automobile Servicing

09 FORESTERIE
FORESTRY

01 Travailleur forestier
Forestry Worker

10 HYDROTHERMIE
HYDROTHERMICS

01 Ouvrier de métal en feuille
Sheet Metal Worker

02 Auxiliaire en plomberie-chauffage
Plumber's Assistant

04 Soudeur au gaz et à l'arc métallique
Gas and Metallic Arc Welder

05 Homme de fonderie
Foundryman

11 MÉCANIQUE
MECHANICS

02 Magasinier d'atelier en mécanique
Mechanical Workshop Storekeeper

03 Opérateur de machines de production
Production Machine Operator

04 Homme d'entretien général en mécanique
General Mechanical Maintenance Man

12 SERVICES D'ENTRETIEN
MAINTENANCE

01 Auxiliaire d'intérieur
Housekeeping Helper

02 Conciergerie
Caretaker

14 IMPRIMERIE
PRINTING

03 Imprimerie en atelier autonome
In-plant Printing

04 Platine manuelle et duplicateurs
Manual Platen and Duplicators

05 Reliure mécanisée
Mechanical Bookbinding

15 PÊCHES
FISHING

03 Ouvriers de l'industrie de la pêche
Fishing Industry Workers

18 SOINS ESTHÉTIQUES
BEAUTY CARE

02 Soins Esthétiques auxiliaires
Auxiliary Beauty Care

19 COUTURE ET HABILLEMENT
CLOTHING AND STYLES

04 Confection — textiles
Manufacturing — Textiles

05 Confection — fourrure
Manufacturing — Furs

Realisé par le Service general des communications
du ministère de l'Education

Dossier 7475-189

ANNEXE VI

Description du fichier "DAFI"

Fichier sur le collégial

455	S.I.C.	SECTION	TAILLE	VAR
24-03-75				

DAFI	ENREGISTREMENT ☐ VAR LONGUEUR 192 ☒ FIXE	B.OC ☐ VAR FACTEUR 67 LONGUEUR 12864 ☒ FIXE	

#	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	DENSE	LONG
1	CODE PERMANENT		12	1	12		12
2	CODE ORGANISME-ECOLE		6	13	18		6
3	NUMERO DE DEMANDE		7	19	25		7
4	NOM DE L'ETUDIANT		15	26	40		15
5	PRENOM DE L'ETUDIANT		15	41	55		15
6	DATE DE CREATION DE LA REMORQUE DE TYPE DA (AAJJJ)		5	56	60		5
7	1 FI: AUTOMNE 70						
	- STATUT-BASE DE FINANCEMENT-REGIME		1	61	61		1
	- NO DE PROGRAMME		5	62	66		5
8	2 FI: AUTOMNE 71		6	67	72		6
9	3 FI: ETE 72		6	73	78		6
10	4 FI: AUTOMNE 72		6	79	84		6
11	5 FI: HIVER 73		6	85	90		6
12	6 FI: ETE 73		6	91	96		6
13	7 FI: AUTOMNE 73		6	97	102		6
14	8 FI: HIVER 74		6	103	108		6
15	9 FI: ETE 74		6	109	114		6
16	10FI: AUTOMNE 74		6	115	120		6
17	11FI: HIVER 75		6	121	126		6

SIMEQ

M-06

	SYSTEME	SECTION	TABLE	PAGE
455	S.I.C.			
24-03-75				

	ENREGISTREMENT		BLOC	
DAFI	LONGUEUR 192	☐ VAR. ☒ FIXE	FACTEUR 67	LONGUEUR 12864 ☒ VAR ☐ FIXE

C	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	DECIMALE	LONG
				127	132		
18	12 FI: ETE 75			133	138		
19	13 FI: AUTOMNE 75			139	144		
20	14 FI: HIVER 76			145	150		
21	15 FI: ETE 76			151	156		
22	16 FI: AUTOMNE 76			157	162		
23	17 FI: HIVER 77			163	168		
24	18 FI: ETE 77			169	174		
25	19 FI: AUTOMNE 77			175	180		
26	20 FI: HIVER 78			181	186		
27	21 FI: ETE 78			187	192		
28	22 FI: AUTOMNE 78						

SIMEO

M-06

ANNEXE VII

Description du fichier "Dossier du collégial"

Fichier sur le collégial

Projet 455-041	SYSTÈME S.I.C.	SECTION	TÂCHE	PAGE
Date 08-06-74				

nom du fichier LOSSIER DU COLLEGIAL	ENREGISTREMENT LONGUEUR 115 à 1215	[x] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR LONGUEUR 13000	[x] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
			4	1	4	P	04
1	Longueur du record		12	5	16	AN	12
2	Code permanent		13	17	23	P	07
3	Code temporaire du collégial						
	- code organisme (6)						
	- no. de demande (7)						
4	Nom de l'étudiant		15	24	38	A	15
5	Prénom de l'étudiant		15	39	53	A	15
6	Nom de la mère		15	54	68	A	15
7	Prénom de la mère		15	69	83	A	15
8	Prénom du père		15	84	98	A	15
9	Religion		1	99	99	AN	1
10	Langue maternelle		1	100	100	N	1
11	Téléphone		7	101	107	AN	7
12	Lieu de demeure		1	108	108	N	1
13	Statut au Canada		1	109	109	N	1
14	Occupation principale durant les 12 derniers mois		1	110	110	N	1
15	Etat civil, date de création de la da (aann)		5	111	113	P	3
16	Nombre remorques total (max:100)		3	115	115	P	2

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
440	DOSSIER COLLEGIAL			7
DATE 01-04-74				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
FICHIER	LONGUEUR	☐ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR LONGUEUR	☐ VAR ☐ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	REMORQUE DE TYPE: DEMANDE D'ADMISSION *						
1	CONTROLE (= 6)						
	CONSTANTE = ZERO						
	CODE INFORMATIQUE MODIFIE (3 bytes)						
	4 PREMIERES POSITIONS DU NO DE DEMANDE		9	1	5	P	5
2	3 DERNIERES POSITIONS DU NO DE DEMANDE		3	6	7	P	2
3	DERNIERE ANNEE ETUDE COMPLETEE						
	ANNEE DE LA CREATION		3	8	9	P	2
4	DATE CREATION (JOUR JULIEN) DE LA DA		3	10	11	P	2

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
440	DOSSIER COLLEGIAL			
DATE 01-04-74				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
FICHIER CENTRAL	LONGUEUR	☐ VAR. ☐ FIXE	FACTEUR LONGUEUR	☐ VAR ☐ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
	** REMORQUE DE TYPE F.I. **						
1	CONTROLE (= 7)						
	CODE INFORMATIQUE MODIFIE (3 bytes)						
	DERNIERE POSITION DU CHAMP ANNEE DE LA VARIABLE ANNEE-SESSION						
	SESSION (1=H, 2= E, 3 = A)						
	2,3,4 POSITIONS DU NO DE DEMANDE		9	1	5	P	5
2	5,6,7 POSITIONS DU NO DE DEMANDE		3	6	7	P	2
3	3 PREMIERES POSITIONS DU NO DE PGM		3	8	9	P	2
4	2 DERNIERES POSITIONS DU NO DE PGM						
	STATUT, BASE DE FINANCEMENT, REGIME		3	10	11	P	2

SIMEQ

DOCUMENTATION DE FICHIER

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
440	DOSSIER CUMULATIF			62
DATE 27-05-74				

NO DU CHAMP		POSITION(S)
	Remorque: Fiche d'inscription 2 dernières positions du no de pgm. Statut, base financement, régime.	10 à 11

DESCRIPTION

STATUT, BASE DE FINANCEMENT, REGIME

Voici comment décoder ce champ unique.

STATUT= 1

RG \ BF	1	2
1	0	1
2	2	3

STATUT= 2

RG \ BF	1	2
1	4	5
2	6	7

STATUT= 3

RG \ BF	1	2
1	8	8
2	9	9

BF: Base de financement

RG: Régime.

360-440	INSCRIPTION DE L'ELEVE AU MINISTERE			10
18-11-74				

FICHIER CENTRAL (1974-75)	ENREGISTREMENT LONGUEUR 115 à 1215	[X] VAR. [ ] FIXE	BLOC FACTEUR 13000 LONGUEUR [X] VAR [ ] FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	NATURE	LONG
	REMORQUES DE TYPE "BCU"						
1	CONTROLE= 9 code informatique modifié (3 bytes) 5 premières positions du champ no de matière		9	1	5	P	5
2	dernière position du no de matière dernière position de l'année de définition de la matière dernière position du champ année de la variable "année-session"		3	6	7	P	2
3	"session" deux premières positions de la 'note du cégep'		3	8	9	P	2
4	dernière position de la 'note du cégep' catégorie (1), remorque (1)		3	10	11	P	2

ANNEXE VIII

Listing "zones d'influence"

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 49 INSTITUTION VINCENT-D'INDY SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
			3		6.1
LIGNERY	ECOLE SEC. LA MAGDELEINE	LAPPAIRIE	1	2.0	
			1		2.0
MONTREAL (LA C.E.C. DE)	COLLEGE MARIE ANNE	MONTREAL	1	2.0	
	ECOLE PIE IX	MONTREAL	1	2.0	
	ECOLE SEC. ST-STANISLAS	MONTREAL	1	2.0	
	POLYVALENTE GEORGES VANIER	MONTREAL	1	2.0	
	POLYVALENTE JEANNE MANCE	MONTREAL	1	2.0	
	ST PIUS X COMPREHENSIVE	MONTREAL	1	2.0	
	THOMAS D'ARCY MCGEE H. SCHOOL	MONTREAL	1	2.0	
			7		14.3
MONTS (DES)	POLYVALENTE STE-ANNE-DES-MONTS	STE-ANNE-DES-MONTS	2	4.1	
			2		4.1
OUTAOUAIS (DE L')	POLYVALENTE DE COULONGE	FORT-COULONGE	1	2.0	
			1		2.0
PENSIONNAT DU ST-NOM DE MARIE	PENSIONNAT DU ST-NOM DE MARIE	OUTREMONT MONTREAL 1	2	4.1	
			2		4.1
SEMINAIRE DE SHERBROOKE	SEMINAIRE DE SHERBROOKE	SHERBROOKE	1	2.0	
			1		2.0
VAUDREUIL-SOULANGES	ECOLE SEC. SOULANGES	ST-POLYCARPE	1	2.0	
			1		2.0
VIEILLES-FORGES (DES)	POLYVALENTE DE LOUISEVILLE	LOUISEVILLE	1	2.0	
			1		2.0
YAMASKA (DE L')	POLYVALENTE DE BELOEIL	BELOEIL	2	4.1	
			2		4.1

FICHES D'INSCRIPTION AUTOMNE-74 *** SYSTEME SIC *** REGION MTL ILE (FR.)
DATE DE PARUTION 23-05-75
PAGE 253

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 49

INSTITUTION VINCENT-D'INDY

ZONE D'INFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
			3	6.1	
			3		6.1
CARIGNAN	ECOLE SEC B GARIEPY	TRACY	1	2.0	
			1		2.0
CHAMBLY (RC)	POLYVALENTE DE MONTAGNE	BOUCHERVILLE	1	2.0	
			1		2.0
CHOMEDEY DE LAVAL	ECOLE SEC. MONT DE LA SALLE	LAVAL-DES-RAPIDES, L	3	6.1	
	ECOLE SEC. ST-MAXIME	CHOMEDEY, LAVAL	1	2.0	
			4		8.1
COLLEGE LAVAL DE ST-V.-DE-PAUL	COLLEGE LAVAL DE ST-V.-DE-PAUL	ST-VINCENT-DE-PAUL	1	2.0	
			1		2.0
CUIVRE (DJ)	POLYVALENTE DRUMMONDVILLE	ROUYN	2	4.1	
			2		4.1
DAVIGNON	POLYVALENTE MASSEY VANIER	CHAMBLY	2	4.1	
			2		4.1
DEUX-MONTAGNES (DES)	PAVILLON ENSEIGNEMENT SEC.	DEUX-MONTAGNES	3	6.1	
			3		6.1
DOLLARD DES ORMEAUX	POLYVALENTE ST-JEROME	ST-JEROME	3	6.1	
			3		6.1
DUVERNAY	ECOLE SEC LEBLANC	DUVERNAY EST LAVAL	2	4.1	
			2		4.1
EASTERN QUEBEC	SAGUENAY VALLEY HIGH SCHOOL	ARVIDA	1	2.0	
			1		2.0
ECOLE SEC. JEAN DE LA MENNAIS	ECOLE SEC. JEAN DE LA MENNAIS	LAPRAIRIE	1	2.0	
			1		2.0
ESTRIE (DF LS)	COLLEGE ST-PATRICE	MAGOG	1	2.0	
			1		2.0
HARRICANA	ECOLE LA PORTE DU NORD	CHIBOUGAMAU	1	2.0	
			1		2.0
JEAN LE ROYER	POLYVALENTE D'ANJOU	MONTREAL	1	2.0	
	POLYVALENTE DANIEL JOHNSON	POINTE-AUX-TREMBLES	1	2.0	
			2		4.1
LAURENTIDES (DES)	POLYVALENTE AUGUSTIN NORBERT M	MONT-ROLLAND	3	6.1	

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 1744

INSTITUTION VIEUX MONTREAL SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
			24		1.3
VOUVILLE	POLYVALENTE BEAUHARNOIS	BEAUHARNOIS	22	1.3	
	POLYVALENTE LOUIS-P. PARE	CHATEAUGUAY	31	1.8	
			53		3.0

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 1748 INSTITUTION VIEUX MONTREAL SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.P.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
			3		0.1
SAINTE-FOIX	ECOLE SEC. PAUL-GERIN LAJOIE	OUTREMONT	11	0.6	
	ECOLE SEC. ST-GERMAIN	ST-LAURENT	6	0.3	
	POLYVALENTE PIERRE LAPORTE	MONT-ROYAL	19	1.1	
			36		2.0
SALABERRY	POLYVALENTE MAIE ST-FRANCOIS	SALABERRY-DE-VALLEYF	2	0.1	
			2		0.1
SAULT-ST-LOUIS (OU)	ECOLE SEC. PICHE ET METIERS	LACHINE	29	1.6	
	POLYVALENTE CAVELIER DE LASALL	LASALLE	7	0.4	
			36		2.0
SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE	SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE	ST-HYACINTHE	1	0.0	
			1		0.0
SEMINAIRE TMLS STE-TRINITE	SEMINAIRE TMLS STE-TRINITE	ST-BRUNO	1	0.0	
			1		0.0
ST-FRANCOIS	ECOLE SEC. ST-FREDERIC	DRUMMONDVILLE	3	0.1	
			3		0.1
TAPISSERIE	POLYVALENTE DE DONNACONA	DONNACONA	4	0.2	
			4		0.2
TILLY (DE)	CAMPUS NO 1	STE FOY QUEBEC 10	6	0.3	
			6		0.3
VALLEE DE LA MATAPEDIA	POLYVALENTE D'AMQUI	AMQUI	1	0.0	
			1		0.0
VAUDREUIL-SOULANGES	ECOLE SEC. SOULANGES	ST-POLYCARPE	4	0.2	
	ECOLE SEC. VAUDREUIL	VAUDREUIL	6	0.3	
	VAUDREUIL CATHOLIC HIGH SCHOOL	VAUDREUIL	1	0.0	
			11		0.6
VERDUN (LA C.E.C. DE)	ECOLE SEC. RICHARD	VERDUN	86	4.9	
	POLYVALENTE M. F-ENETTE	VERDUN	1	0.0	
			87		4.9
VIEILLES-FORGES (DES)	POLYVALENTE DE LA SALLE	TROIS-RIVIERES	1	0.0	
	POLYVALENTE DE LOUISEVILLE	LOUISEVILLE	2	0.1	
	POLYVALENTE DU CAP	CAP-DE-LA-MADELEINE	1	0.0	
			4		0.2
VAMASKA (DE LA)	POLYVALENTE DE BELOEIL	BELOEIL	20	1.1	
	POLYVALENTE HYACINTHE DELORME	ST-HYACINTHE	4	0.2	

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 1748

INSTITUTION VIEUX MONTREAL SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.P.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
LAPOINTE	ECOLE HENRI BOURASSA	KENOGAMI	2	0.1	
	ECOLE SEC. MONTFORT	JONQUIERE	1	0.0	
	POLYVALENTE D'ARVIDA	ARVIDA	1	0.0	
			4		0.2
LAURENTIDES (DES)	POLYVALENTE AUGUSTIN NORBERT M	MONT-ROLLAND	3	0.1	
			3		0.1
LE GARDEUR (DE)	ECOLE J.-BAPTISTE MEILLEUR	REPENTIGNY	20	1.1	
			20		1.1
LIGNERY	ECOLE SEC. LA MADELEINE	LAPRAIRIE	22	1.3	
			22		1.3
LOUIS FRECHETTE	COMPLEXE SCOLAIRE ST DAMIEN	ST-DAMIEN	1	0.0	
	POLYVALENTE RENE VACHON	STE-MARIE	1	0.0	
	POLYVALENTE DE LEVIS	LEVIS	4	0.2	
			6		0.3
LOUIS HEMON	ECOLE CITE ETUDIANTE ROBERVAL	ROBERVAL	2	0.1	
	POLYVALENTE ST-FELICIEN	ST-FELICIEN	2	0.1	
			4		0.2
LYCEE MONT-ROYAL	LYCEE MONT-ROYAL	MONTREAL 131	5	0.3	
			5		0.3
MAURICIE (DE LA)	POLYVALENTE DES CHUTES	SHAWINIGAN	2	0.1	
			2		0.1
MEILLEUR	ECOLE POLYVALENTE J H LECLERC	GRANBY	4	0.2	
			4		0.2
MONTREAL (LA C.E.C. DE)	C.E.C.	MONTREAL	8	0.4	
	COLLEGE MARIE ANNE	MONTREAL	32	1.8	
	ECOLE DANIEL JOU	MONTREAL	108	6.1	
	ECOLE DE LA GARDE-ROBERT	MONTREAL	10	0.6	
	ECOLE DES METIERS DE L'AUTO.	MONTREAL	2	0.1	
	ECOLE DES METIERS DE L'EST	MONTREAL	1	0.0	
	ECOLE EVANGELINE	MONTREAL	5	0.3	
	ECOLE HENRY HOUSSA	MONTREAL	8	0.4	
	ECOLE J.-FRANCOIS PERREAULT	MONTREAL	12	0.6	
	ECOLE LOUIS HEBERT	MONTREAL	17	0.9	
	ECOLE MARIE DE LA TOURMENTE	MONTREAL	20	1.1	
	ECOLE N.-D.-DU-BON-CONSEIL	MONTREAL	9	0.5	
	ECOLE PIE IX	MONTREAL	36	2.0	
	ECOLE RIVIERE-DES-PRAIRIES	MONTREAL	7	0.4	
	ECOLE ROBIN DES JARDINS	MONTREAL	65	3.7	
	ECOLE SEC MONSEIGNEUR MERCIER	MONTREAL 205	27	1.5	

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 1748 INSTITUTION VIEUX MONTREAL SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.P.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
GREATER MONTREAL	ECOLE SECONDAIRE DE ROBERVAL	MONTREAL	1	0.0	
	LASALLE HIGH SCHOOL	LASALLE	1	0.0	
			2		0.1
MARRICANA	CENTRE DES ETUDES SECONDAIRES	AMOS	3	0.1	
			3		0.1
HENRI BOURASSA	POLYVALENTE ST-JOSEPH	MONT-LAURIER	6	0.3	
			6		0.3
MONSEIGNEUR MERCIER	ECOLE JEAN-JACQUES BERTRAND	FARNHAM	1	0.0	
	POLYVALENTE CH. ARMAND RACICOT	ST-JEAN	7	0.4	
	POLYVALENTE M. LANDRY	IBERVILLE	5	0.3	
			13		0.7
ILES (DES)	ECOLE POLYVALENTE DES ILES	L'ETANG-DU-NORD	2	0.1	
			2		0.1
INSTITUT APPLETTE INC.	INSTITUT APPLETTE INC.	MONTREAL	2	0.1	
			2		0.1
INSTITUT BENOIT INC.	INSTITUT BENOIT INC.	MONTREAL 327	1	0.0	
			1		0.0
INSTITUT ESTHER BLONDIN	INSTITUT ESTHER BLONDIN	ST-JACQUES	1	0.0	
			1		0.0
INSTITUT REINE-MARIE	INSTITUT REINE-MARIE	MONTREAL 455	4	0.2	
			4		0.2
JEROME LE ROYER	POLYVALENTE ANT. DE ST-EXUPERY	ST-LEONARD	11	0.6	
	POLYVALENTE DES SOMMETS	MONTREAL	28	1.6	
	POLYVALENTE ORIENTAL JOHNSON	POINTE-AUX-TREMBLES	25	1.4	
	POLYVALENTE ROUSSIN	POINTE-AUX-TREMBLES	9	0.5	
			73		4.1
LA VERENDRYE	POLYVALENTE LE CARREFOUR	VAL-D'OR	3	0.1	
			3		0.1
LAC-ST-JEAN (DU)	PAVILLON ALBERT DUFOUR	ALMA	1	0.0	
			1		0.0
LALEMANT	ECOLE CITE ETUDIANTE POLYNO	LA SARRE	2	0.1	
			2		0.1
LAMARCHE	POLYVALENTE THERESE MARTIN	JOLIETTE	9	0.5	
			9		0.5

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 1748

INSTITUTION VIEUX MONTREAL SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
CUIVRE (QUE	ECOLE RIVIERE DES QUINZE	N.-D. DU NORD	2 2	0.1	0.1
DAVIGNON	POLYVALENTE MASSEY VANIER	COWANSVILLE	3 3	0.1	0.1
DES MILLE-ILES	ECOLES CURE LABELLE-CHENIER	STE-ROSE-D'AUTEUIL	11 11	0.6	0.6
DEUX-MONTAGNES (DES)	PAVILLON ENSEIGNEMENT SEC.	DEUX-MONTAGNES	7 7	0.4	0.4
DOLLARD DES ORMEAUX	POLYVALENTE LAVIGNE POLYVALENTE ST-JEROME	LACHUTE ST-JEROME	2 5 7	0.1 0.3	0.4
DUVERNAY	ECOLE POLYVALENTE A CORBEIL ECOLE SEC LEBLANC POLYVALENTE GEORGES VANIER	TERREBONNE DUVERNAY EST LAVAL ST VINCENT DE PAUL L	7 36 1 44	0.4 2.0 0.0	2.5
ECOLE BEAUREGARD INC.	ECOLE BEAUREGARD INC.	SHERBROOKE	1 1	0.0	0.0
ECOLE DE PATTAPAGE ENR.	ECOLE DE PATTAPAGE ENR.	MONTREAL	3 3	0.1	0.1
ECOLE HAUTE COUTURE PARISIENNE	ECOLE HAUTE COUTURE PARISIENNE	MONTREAL	1 1	0.0	0.0
ECOLE MARIE CLARAC	ECOLE MARIE CLARAC	MONTREAL	1 1	0.0	0.0
ECOLE SEC. JEAN DE LA MENNAIS	ECOLE SEC. JEAN DE LA MENNAIS	LAPRAIRIE	2 2	0.1	0.1
ECOLE SECONDAIRE ST-SACREMENT	ECOLE SECONDAIRE ST-SACREMENT	TERREBONNE	1 1	0.0	0.0
ESTRIE (DE L'2)	COLLEGE ST-PATRICE ECOLE SACRE-COEUR ECOLE STE-ELIZABETH POLYVALENTE DU LAC-MEGANTIC	MAGOG WINDSOR ASBESTOS LAC-MEGANTIC	1 1 1 1 4	0.0 0.0 0.0 0.0	0.2
GOLFE (DU)	ECOLE SEC. MGR LAHAIE POLYVALENTE MANIKOUTAI	HAVRE ST-PIERRE SEPT-ILES	1 2 3	0.0 0.1	0.1

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 1760

INSTITUTION VIEUX MONTREAL SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
CHOMEDEY DE LAVAL	ECOLE SEC. MONT DE LA SALLE	LAVAL-DES-RAPIDES, L	16	0.9	
	ECOLE SEC. PONT VIAU	CHOMEDEY	2	0.1	
	ECOLE SEC. ST-MAXIME	CHOMEDEY, LAVAL	8	0.4	
			26		1.4
COLLEGE BOURGET			1	0.0	
	COLLEGE BOURGET	RIGAUD	2	0.1	
			3		0.1
COLLEGE DE L'ASSOMPTION	COLLEGE DE L'ASSOMPTION	L'ASSOMPTION	6	0.3	
			6		0.3
COLLEGE DE SEC. MODERNE INC.	COLLEGE DE SEC. MODERNE INC.	MONTREAL 132	1	0.0	
			1		0.0
COLLEGE DES EUDISTES	COLLEGE DES EUDISTES	MONTREAL 406	11	0.6	
			11		0.6
COLLEGE DUROCHER	COLLEGE DUROCHER	ST-LAMBERT	15	0.8	
			15		0.8
COLLEGE FRANCAIS INC.	COLLEGE FRANCAIS INC.	MONTREAL	4	0.2	
			4		0.2
COLLEGE JEAN DE BREBEUF INC.	COLLEGE JEAN DE BREBEUF INC.	MONTREAL 250	5	0.3	
			5		0.3
COLLEGE LAVAL DE ST-V.-DE-PAUL	COLLEGE LAVAL DE ST-V.-DE-PAUL	ST-VINCENT-DE-PAUL	3	0.1	
			3		0.1
COLLEGE MONT ST-LOUIS	COLLEGE MONT ST-LOUIS	MONTREAL 354	13	0.7	
			13		0.7
COLLEGE NOTRE-DAME	COLLEGE NOTRE-DAME	MONTREAL 247	6	0.3	
			6		0.3
COLLEGE REGINA ASSUMPTA	COLLEGE REGINA ASSUMPTA	MONTREAL 359	3	0.1	
			3		0.1
COLLEGE STE-ANNE	COLLEGE STE-ANNE	LACHINE MONTREAL 600	1	0.0	
			1		0.0
COLLEGE VILLE-MARIE	COLLEGE VILLE-MARIE	MONTREAL 134	6	0.3	
			6		0.3
COTE NORD (DE LA)	ECOLE DE METIERS	HAUTERIVE	1	0.0	
			1		0.0

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 454 INSTITUTION VICTORIAVILLE SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.S.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
	POLYVALENTE DU CAP	CAP-DE-LA-MADELEINE	1	0.2	
	POLYVALENTE STE-URSULE	TROIS-RIVIERES	1	0.2	
			3		0.6
YAMASKA (DE L'E)	POLYVALENTE DE BELOEIL	BELOEIL	3	0.6	
			3		0.6

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 454 INSTITUTION VICTORIAVILLE SUITE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.P.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
MAURICIE (DE LA)	POLYVALENTE VAL-MAURICIE	SHAWINIGAN-SUD	1 1	0.2	0.2
MEILLEUR	ECOLE POLYVALENTE J H LECLERC	GRANBY	1 1	0.2	0.2
MONTREAL (LA C.E.C. DE)	ECOLE LOUIS HEBERT	MONTREAL	1 1	0.2	0.2
NORTH ISLAND	ROSEMERE HIGH SCHOOL	ROSEMERE	1 1	0.2	0.2
ORLEANS	POLYVALENTE DU MONT STE-ANNE	BEAUPRE	1 1	0.2	0.2
PASCAL TACHE	ECOLE LOUIS-JACQUES CASAULT	MONTMAGNY	1 1	0.2	0.2
PRESENTAT N.-D. PRESENTATION	PRESENTAT N.-D. PRESENTATION	COATICOOK	2 2	0.4	0.4
PRESENTATION DE MARIE (GRANBY)	PRESENTATION DE MARIE (GRANBY)	GRANBY	1 1	0.2	0.2
PRINCIPAL	POLYVALENTE JEAN NICOLET POLYVALENTE ST-LEONARD	NICOLET ST-LEONARD-D'ASTON	5 2 7	1.1 0.4	1.5
SAGUENAY (DE)	ECOLE DOMINIQUE RACINE	CHICOUTIMI	1 1	0.2	0.2
SEMINAIRE DE SHERBROOKE	SEMINAIRE DE SHERBROOKE	SHERBROOKE	1 1	0.2	0.2
SEMINAIRE ST-JOSEPH	SEMINAIRE ST-JOSEPH	TROIS-RIVIERES	2 2	0.4	0.4
ST-FRANCOIS	ECOLE SEC. ST-FREDERIC	DRUMMONDVILLE	3 3	0.6	0.6
TILLY (DE)	CAMPUS NO 1 ECOLE SEC PAMPHILE LEMAY	STE FOY QUEBEC 10 STE CROIX	2 1 3	0.4 0.2	0.6
VALLEE DE LA MATAPEDIA	POLYVALENTE D'AMOUI	AMOUI	1 1	0.2	0.2
VIEILLES-FORGES (DES)	POLYVALENTE DE CHAVIGNY	TROIS-RIVIERES-OUEST	1	0.2	

NOMBRE TOTAL DZELEVES 454

INSTITUTION VICTORIAVILLE SUITE

ZONE DZINFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
COLLEGE N.-D. DE LZASSOMPTION	COLLEGE N.-D. DE LZASSOMPTION	NICOLET	1	0.2	
			1		0.2
COLLEGE ST-BERNARD	COLLEGE ST-BERNARD	DRUMMONDVILLE	1	0.2	
			1		0.2
CUIVRE (DU)	POLYVALENTE DZIBERVILLE	ROUYN	1	0.2	
			1		0.2
DOLLARD DES ORMEAUX	POLYVALENTE ST-JEROME	ST-JEROME	1	0.2	
			1		0.2
ESTRIE (DE LZ)	ECOLE DE FORMATION PROF.	ASBESTOS	2	0.4	
	ECOLE MONTCALM	SHERBROOKE	1	0.2	
	ECOLE STE-ELIZABETH	ASBESTOS	29	6.4	
	POLYVALENTE DU LAC-MEGANTIC	LAC-MEGANTIC	2	0.4	
	POLYVALENTE LOUIS ST-LAURENT	EAST ANGUS	2	0.4	
			36		7.9
HARRICANA	CENTRE DES ETUDES SECONDAIRES	AMOS	1	0.2	
			1		0.2
HENRI BOURASSA	ECOLE CITE ETUDIANTE GATINEAU	MANIWAKI	1	0.2	
			1		0.2
HONORE MERCIER	POLYVALENTE CH. ARMAND RACICOT	ST-JEAN	1	0.2	
	POLYVALENTE M. LAURY	IBERVILLE	2	0.4	
			3		0.6
INSTITUT BELLETETE INC.	INSTITUT BELLETETE INC.	MONTREAL	1	0.2	
			1		0.2
INSTITUT DE TOURISME ET DZHOT.	INSTITUT DE TOURISME ET DZHOT.	MONTREAL 134	1	0.2	
			1		0.2
JEAN TALON	EC SEC POLY DE CHARLESBOURG	CHARLESBOURG QUE. 7	1	0.2	
			1		0.2
JEROME LE ROYER	ECOLE DES METIERS DE MONTREAL	MONTREAL	1	0.2	
	POLYVALENTE DANIEL JOHNSON	POINTE-AUX-TREMBLES	1	0.2	
			2		0.4
LALONDE	ECOLE CITE ETUDIANTE POLYNO	LA SARRE	1	0.2	
			1		0.2
LOUIS FRECHETTE	POLYVALENTE BENOIT VACHON	STE-MARIE	1	0.2	
			1		0.2

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 454 INSTITUTION VICTORIAVILLE

ZONE D'INFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
			2	0.4	
	EC. FEMME-SECONDAIRE V	VICTORIAVILLE	3	0.6	
			5		1.1
AMIANTE (DE LA)	POLYVALENTE DE BLACK LAKE	BLACK LAKE	1	0.2	
	POLYVALENTE DE THETFORD	THETFORD MINES	2	0.4	
			3		0.6
BAIE-DES-CHALEURS (DE LA)	POLYVALENTE DE BONAVENTURE	BONAVENTURE	1	0.2	
			1		0.2
BALDWIN-CARTIER	ECOLE SEC. JEAN XXIII	DORVAL	1	0.2	
	POLYVALENTE DE PIERREFONDS	PIERREFONDS	1	0.2	
			2		0.4
BOIS FRANCS (DES)	ECOLE COMMERCIALE	ARTHABASKA	7	1.5	
	ECOLE J.-ALBERT NORISSETTE	VICTORIAVILLE	1	0.2	
	POLYVALENTE DE PLESSISVILLE	PLESSISVILLE	79	17.4	
	POLYVALENTE DE VICTORIAVILLE	VICTORIAVILLE	252	55.5	
			339		74.6
CAMPUS NOTRE-DAME DE FOY	CAMPUS NOTRE-DAME DE FOY	CAP-ROUGE	2	0.4	
			2		0.4
CHAMPLAIN (DE)	POLYVALENTE DE MONTAGNE	BOUCHERVILLE	1	0.2	
			1		0.2
CHAMPLEDOIR (DE)	POLYVALENTE DU PLATEAU	LA MALBAIE	2	0.4	
			2		0.4
CHANOINES (DES)	ECOLE SEC. VEILLEUX	ST-JOSEPH	1	0.2	
			1		0.2
COLLEGE CLARETAIN	COLLEGE CLARETAIN	VICTORIAVILLE	8	1.8	
			8		1.8
COLLEGE DE SEC. MODERNE INC.	COLLEGE DE SEC. MODERNE INC.	MONTREAL 132	1	0.2	
			1		0.2
COLLEGE DE ST-DAMIEN	COLLEGE DE ST-DAMIEN	ST-DAMIEN	1	0.2	
			1		0.2
COLLEGE LAVAL DE ST-V.-DE-PAUL	COLLEGE LAVAL DE ST-V.-DE-PAUL	ST-VINCENT-DE-PAUL	1	0.2	
			1		0.2
COLLEGE MARIE DE L'INCARNATION	COLLEGE MARIE DE L'INCARNATION	TROIS-RIVIERES	2	0.4	
			2		0.4

ANNEXE IX

Description de la programmation (ZI) du SIMEQ.

K: Zones d'influence
(Provenance des inscrits)

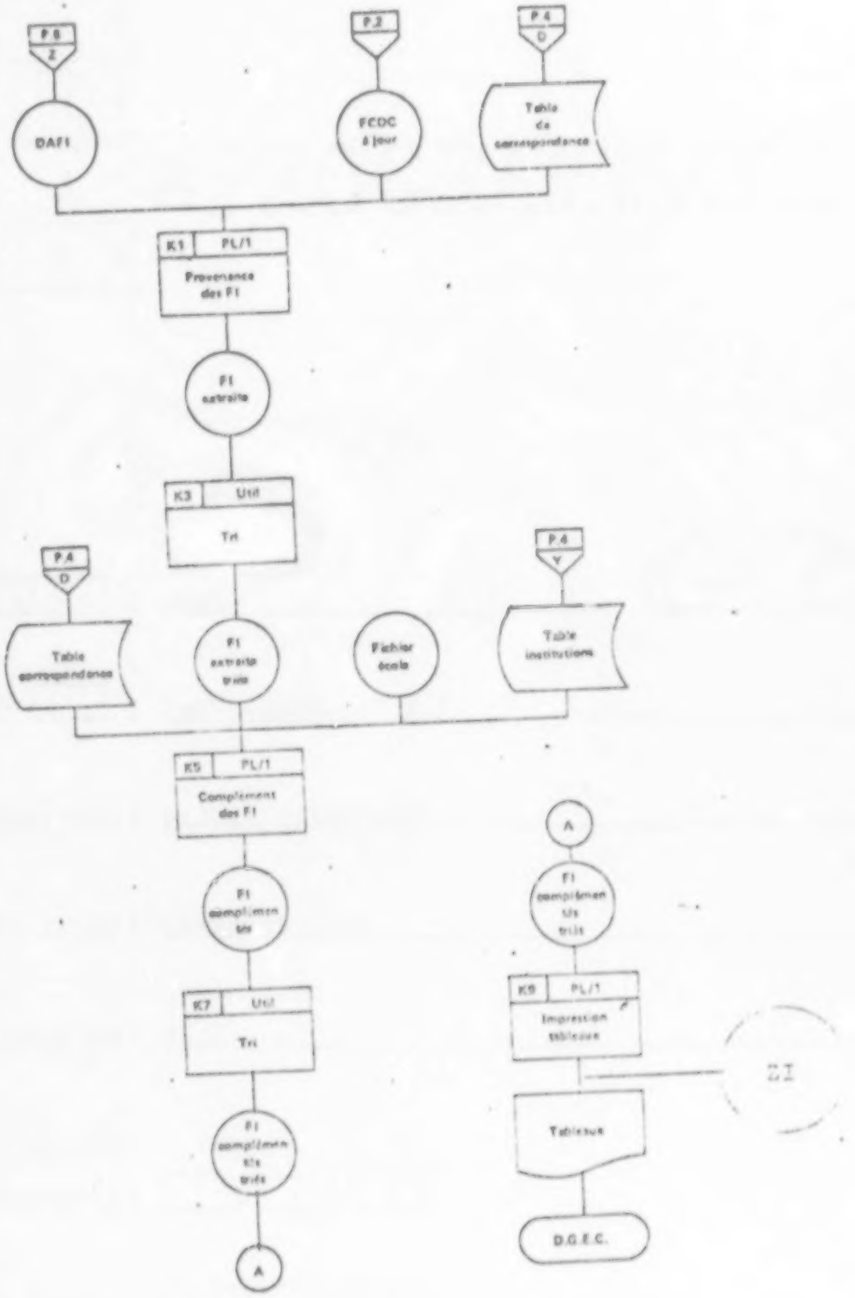

SIMEG

DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER

DE PROGRAMMATION

Projet [4][5][5] : SIC

Programme [K][1] : PROVENANCE DES F.I.

Analyste : NICOLE CHAMPIGNY

Programmeur : BERTRAND GUAY

Langage : PL/1

Remis
au programmeur le : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ]

Date limite : [2][4]/[0][3]/[7][5]

Terminé le : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ]

IDENTIFICATION

PROJET 455	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
DATE 11-03-75	S.I.C.	3	K1	1

NOM DU PROGRAMME : PROVENANCE DES F.I.

NO. DU PROGRAMME : K1

PROGRAMMEUR : BERTRAND GUAY

ANALYSTE : NICOLE CHAMPIGNY

LANGAGE : PL/1

NOM DU LINK : P041K1BG sur LIB.OBJET

SOURCE : sur cartes

DATE EXPIRATION (SOURCE)

OBJET GENERAL DU TRAVAIL

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	2
DATE 24-03-75				

Pour chaque étudiant qui est inscrit et admis à la session fournie sur la carte paramètre, dont le statut est régulier temps complet, on vérifie sur le fichier central du dossier cumulatif, si cet étudiant a obtenu un secondaire V. Si oui on écrit en sortie un enregistrement contenant le no. du cegep ou l'étudiant est inscrit ainsi que le code temporaire au secondaire.

SNEQ

ORGANIGRAMME DES E/S

PROJET 455	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
DATE 24-03-75	S.I.C.	3	K1	3

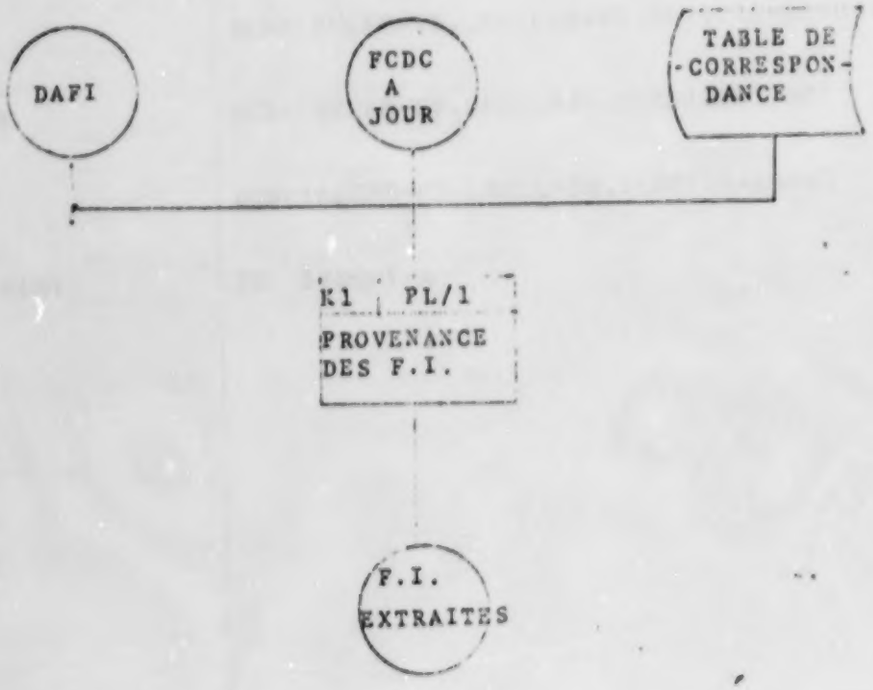

COMMENTAIRES

SIMEQ

DESCRIPTION DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I. C.	3	K1	4
DATE 24-03-75				

E S	DDNAME	DESCRIPTION
E	DEMA	DCB=(RECFM=FB,LRECL=192,BLKSIZE=12864)
E	FIEL	DCB=(RECFM=VB,LRECL=2491,BLKSIZE=13000)
E	TACOR	DCB=(RECFM=FB,LRECL=89,BLKSIZE=1780)
S	INT1	DCB=(RECFM=FB,LRECL=18,BLKSIZE=6444)
S	SYSPRINT	DD SYSOUT=A

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	5
DATE 24-03-75				

. Faire un display de l'identification du programme comme suit:

Nom du projet: *** S.I.C. ***
No du projet: 455
Nom du programme: Provenance des F.I.
No du programme: K1
Nom et date du link: P041K1CG JJ/MM/AA
Nom du programmeur:
Nom de l'analyste: Nicole Champigny
Date et heure de production: XX/XX/XX XX/XX/XX/XX

. Récupérer le pagamètre de la carte EXEC et faire un display

Paramètre : XXX

. Valider le paramètre (3positions)

Position 1: Session = H (hiver)
A (Automne)
E (été)

position 2 et 3: année = 74 ou 75
si erreur: Imprimer le message "PARAMETRE ERREUR".

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	6
DATE 24-03-75				

Changer la description des fichiers d'entrée DEMA et FIEL.

DEMA: C'est le fichier DAFI

Les seuls champs du fichier DAFI utiliser dans le programme sont:

- code permanent
- code organisme-école
- les F.I. à partir de Hiver-73.

FIEL: C'est le fichier FCDC à jour sous son nouveau format.

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	7
DATE 24-03-75				

. La sélection des enregistrements se fait différemment.
On doit sélectionner les dossiers des étudiants, inscrits à la session indiquée sous la carte paramètre et dont le statut est Régulier-temps complet.

Pour ce on doit:

1- transformer la session de la carte paramètre comme suit

H -> 1
E -> 2
A -> 3

2- déterminer le no de la F.I. sur laquelle on doit sélectionner, par le calcul suivant, en prenant la F.I. "Hiver-73" comme 1ière fiche d'inscription.
no de la F.I. = (ANNEE PARAM-73) *3 + SESSION.PARAM

où ANNEE.PARAM: année inscrit sur la carte paramètre.

SESSION.PARAM: no de la session trouvé en 1er.

Exemple:

si carte paramètre: A74, on étudiera la 6^{e} F.I.
(74-73) * 3 3 = 6

NOTE: ne pas oublier que la 1^{ere} F.I. est HIVER-73. On peut déclarer la dernière partie de l'enregistrement du fichier DAFI (pos. 85-126) somme une table de 7 fiches d'inscription.

3- Pour chaque enregistrement lu sur le fichier DAFI on doit:

- vérifier si les champs de la F.I. dont on a calculé le no précédemment sont à blancs.
  . si oui, on rejette cet enregistrement et on retourne lire DAFI.
  . si non, on vérifie si le champ STATUT de la f.I. est égal à 0 ou 1.

    sinon, on rejette l'enregistrement
    si oui, on accepte et on continue le traitement.

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	9
DATE 24-03-75				

4- On doit vérifier si cet étudiant a obtenu un secondaire 4. Pour ci, on fait la lecture du fichier central dossier cumulatif.

Le traitement est le même qu'antérieurement sauf que le fichier FIEL a changé de description.

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	10
DATE 24-03-75				

Résumé des modifications

- Paramètre (contient la session et l'année)

- Fichier DEMA: C'est le fichier DAFI de longueur 126 et de description différente.

- Fichier FIEL: C'est le fichier dossier cumulatif de longueur 2491 et de description différente.

- Sélection des enregistrements du fichier DEMA se fait sur la F.I. dont on a calculé le no à partir du paramètre et non sur le no de demande de la DA.

CARTES PARAMETRES

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	11
DATE 24-03-75				

```
//   EXEC      PARM='SAA'
```

10 20 30 40

Sur la carte EXEC, par l'attribut "PARAM"

SAA représente la session et l'année
les seules valeurs acceptées sont:

Session: H, E, A

73 ≤ Année ≤ 75

10 20 30 40

40 50 60 70 80

SIMEQ

MESSAGES

PROJET		SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	13
DATE 24-03-75				

Carte paramètre erronée.

Provenance des entrées

Le fichier DAFI devra provenir de la sortie du programme E1.

Le fichier FIEL devra correspondre au fichier maître, du système DOSSIER CUMULATIF, le plus à jour.

La table de correspondance devra provenir de la sortie du programme Z8.

ACHEMINEMENT DES EIS

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K1	14
DATE 24-03-75				

Le fichier de sortie devra servir d'entrée au programme K3.

CONTROLE DE PRODUCTION

PROJET 455	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
	S.I.C.	3	K1	15
DATE 24-03-75				

Effectuer les vérifications suivantes:

- "Nombre de DA lues" correspond au nombre de records écrits par le programme qui a généré ce fichier (E1).

- "Nombre de lecture SEC" correspond au nombre de records écrits, sur le fichier maître du dossier cumulatif, par le programme qui a généré ce fichier.

JEUX D'ESSAIS

PROJET 455	S.I.C.	SECTION	TACHE	
24-03-75		3	K1	16

Imprimer les fichiers d'entrée et de sortie du programme ainsi que la table de correspondance.

Faire un test du message "Carte paramètre erronée".

Faire un test avec parmmètre Valide.

DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER DE PROGRAMMATION
DOSSIER

Projet [4][5][6] : S.I.C.

Programme [M][E] : ART DES F.I. EVOLUTIVES

Analyste : LOUIS FANCHINI

Programmeur : _____

Langage : SCOPE

Remis
au programmeur le : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ]

Date limite : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ]

Terminé le : [ ][ ]/[ ][ ]/[ ][ ]

IDENTIFICATION

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K3	1
DATE				

NOM DU PROGRAMME : TRI DES F.I. EXTRAITES

NO. DU PROGRAMME : K3

PROGRAMMEUR :

ANALYSTE : LOUIS SANCHINI

LANGAGE : SORTD

NOM DU LINK :

SOURCE :

DATE EXPIRATION (SOURCE) :

OBJET GENERAL DU TRAVAIL

PROJET	SYSTEME	SECTION	FACIC.	PAGE
455	S.I.C.	3	X3	2
DATE				

Ce programme permet de trier le fichier d'entrée afin qu'il soit dans la séquence pour le programme X5.

ORGANIGRAMME DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K3	3
DATE				

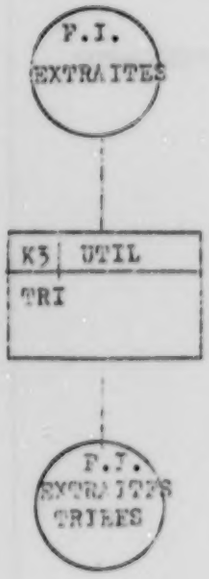

COMMENTAIRES

SIMEQ

DESCRIPTION DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	X3	4
DATE				

E S	DDNAME	DESCRIPTION
E	SORTIN	DCB=(RECFM=FB,LRECL=18,BLKSIZE=6444)
E	SYSIN	DD *
S	SORTCUT	DCB=(RECFM=FB,LRECL=18,BLKSIZE=6444)

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K3	5
DATE				

Il faut trier le fichier sur la variable suivante:

organisme-école: 7,6,CV,A

PROCEDURE DE REPRISE

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.T.C.	3	K3	6
DATE				

NIL

CARTES PARAMETRES

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K3	7
DATE				

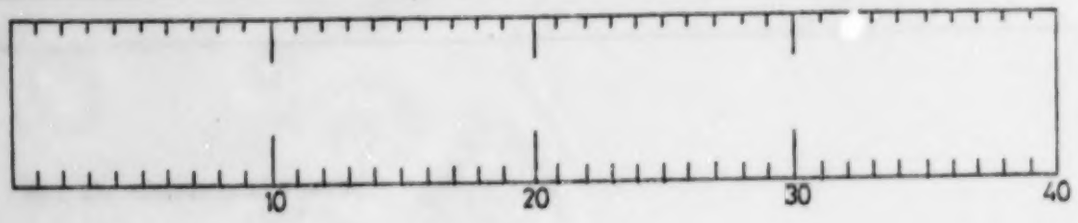

//SORT FIELDS=(7,6,CH,A)

SIMEQ

MESSAGES

PROJET 455	S.I.C.	SECTION	TACHE	PAGE
DATE		3	K3	8

Ceux du programme SORTD.

SIMEQ

ACHEMINEMENT DES E/S

PROJET 455	SYSTEME S.T.C.	SECTION	TACHE	PAGE
DATE		3	K3	9

Le fichier de sortie devra servir d'entrée au programme K5.

CONTROLE DE PRODUCTION

PROJET 455	SYSTEME S.I.C.	SECTION	TACHE	PAGE
DATE		3	K3	10

Vérifier que Record In = Record Out.

Vérifier que Record In égale le nombre de records par le programme K1.

SIMEO

JEUX D'ESSAIS

PROJET 455	S.I.C.	SECTION	TACHE	
		3	K3	11

SIMEO

FORMULAIRES ET SORTIES SUR IMPRIMANTE

PROJET 455	SYSTEME S.I.C.	SECTION	TACHE	PAGE
DATE		4	K3	12

FICHIERS

PROJET		SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	4	K3	13
DATE				

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455-041	S.I.C.			
DATE				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
F.I. DES INSCRITS AU SECONDAIRE	LONGUEUR 18	☐ VAR. ☒ FIXE	FACTEUR 358 LONGUEUR 6444	☐ VAR ☒ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
			6	1	6	N	6
1	CODE D'ORGANISME AU COLLEGIAL		3	7	9	N	3
2	CODE D'ORGANISME AU SECONDAIRE		3	10	12	N	3
3	CODE D'ECOLE AU SECONDAIRE		6	13	18	N	6
4	ESPACE LIBRE						

SIMEO

M-05

DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER DE PROGRAMMATION
DOSSIER

Projet [4|5|5] : SIC

Programme [K|3] (5) : Complément des F.I. (MODIF)

Analyste: Louis Samonini

Programmeur: _____

Langage: PL/1

Remis
au programmeur le: □□/□□/□□

Date limite: □□/□□/□□

Terminé le: □□/□□/□□

IDENTIFICATION

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

NOM DU PROGRAMME : Complément des F.I.

NO. DU PROGRAMME : K3

PROGRAMMEUR :

ANALYSTE : Louis Samonini

LANGAGE : PL/1

NOM DU LINK : P041K3CV sur LIB.OBJET

SOURCE :

DATE EXPIRATION (SOURCE) :

OBJET GENERAL DU TRAVAIL

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

CE programme prépare le fichier "FI EXTRAITES" pour le programme d'impression de la zone d'influence des instituteurs de niveau collégiAl. Aux numéros d'institution de régionale et d'école, il substitue les noms d'institution, de régionale et d'école, puis il crée un enregistrement supplémentaire par institution qui contient le total des étudiants pour cette institution.

SIMEQ

ORGANIGRAMME DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC			
DATE				

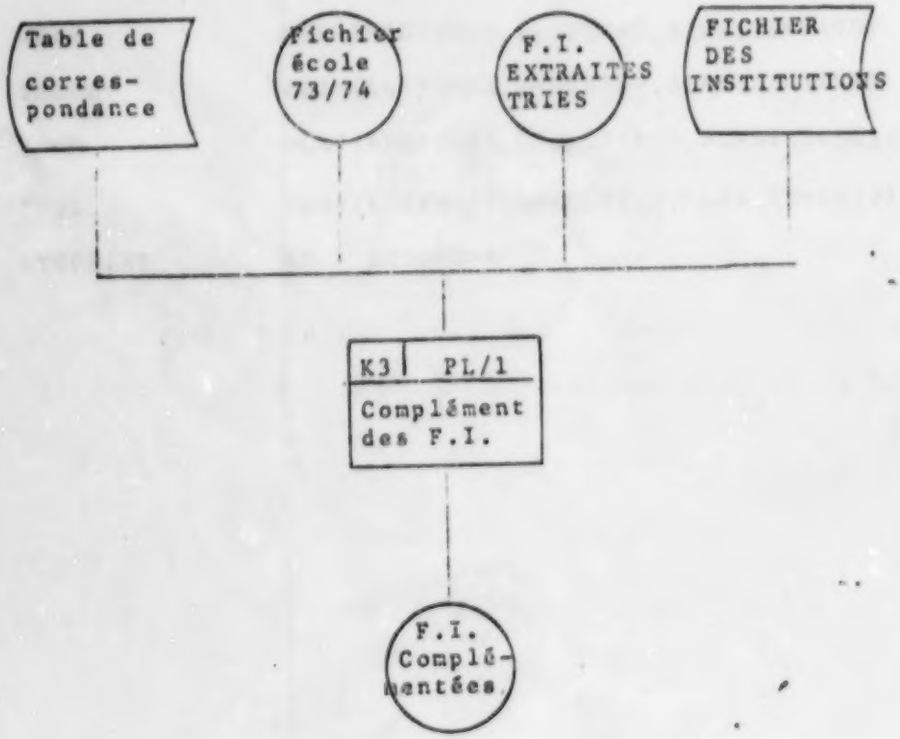

COMMENTAIRES

M·01

DESCRIPTION DES E/S

PROJET 455	SYSTEME SIC	SECTION 3	TACHE	PAGE
DATE				

E S	DDNAME	DESCRIPTION
E	INT1	DCB=(RECFM=FB,LRECL=18,BLKSIZE=6444)
E	CEGE	DCB=(RECFM=FB,LRECL=80,BLKSIZE=6400)
E	TACOR	DCB=(RECFM=FB,LRECL=89,BLKSIZE=1780)
E	ECOL	DCB=(RECFM=VB,LRECL=1810,BLKSIZE=5434)
S	INT2	DCB=(RECFM=FB,LRECL=121,BLKSIZE=6413)
S	SYSPRINT	DD SYSOUT=A

SIMEO

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455-041	SIC	3		
DATE				

Changement de description de fichier

-CEGE

-ECOL

REMARQUE: sur le fichier CEGEP, le nom de l'institution et la région administrative ont 15 bytes de long et en sortie on les écrit à 20 bytes....

Faire un display de la date du link

Corriger les compteurs de telle sorte que le compteur nombre de records écrits corresponde effectivement au nombre de records écrits.

Ajouter compteur:

Nombre de records lus sur TABLE de correspondance.

PROCEDURE DE REPRISE

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

NIL

MESSAGES

PROJET 455	SIC	SECTION 3	TACHE	PAGE
DATE				

NIL

CARTES PARAMETRES

PROJET 455	SYSTEME SIC	SECTION 3	TACHE	PAGE
DATE				

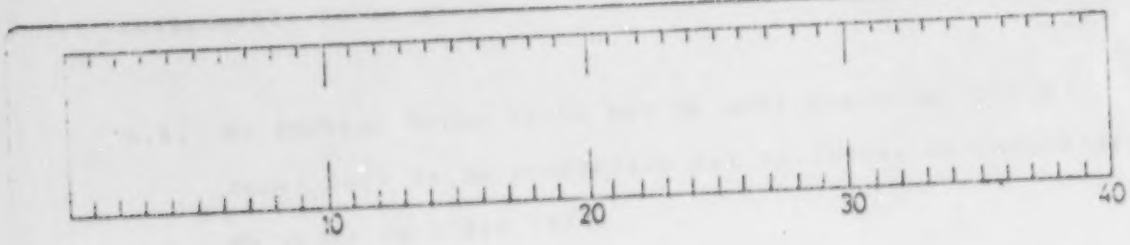

NIL

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	DATE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

PROVENANCE DES ENTREES

La Table de correspondance devra provenir de la sortie du programme: Z8

La Table des institutions devra provenir de la sortie du programme Z2

Le Fichier école 73-74 devra être fourni par le technicien responsable de ce projet.

N.B. Ce fichier école 73-74 est le même que celui qui a servi lors de la production des bulletins du secondaire au cours de l'été 1974.

Le fichier FI extraites triées devra provenir de la sortie du programme K3

ACHEMINEMENT DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

Le fichier de sortie devra servir d'entrée au programme K7

SIMEC

CONTROLE DE PRODUCTION

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

Effectuer les vérifications suivantes:

- Nombre de records lus sur Table des institutions devra égaler le nombre de records écrits par le programme Z2
- Nombre de records lus sur Table de correspondance devra égaler le nombre de records écrits par le programme Z8
- Nombre de records lus sur Fichier école devra égaler le nombre de records existant sur ce fichier
- Nombre de records lus en entrée devra égaler le nombre de records écrits par le programme K3
- Nombre de records écrits en sortie devra être égal: nombre de records lus en entrée plus le nombre de Cegeps lus.

JEUX D'ESSAIS

PROJET		SECTION	TACHE	
455	SIC	3		

- Vérifier que les compteurs correspondent aux E/S
- Vérifier ce qui se passe lorsqu'une école ou un Cegep est absent du fichier
- Vérifier ce qui se passe lorsque le fichier école se termine avant, après, en même temps que le fichier FI extraite.

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
DATE				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
ECØLE (RESUME) 73-74	LONGUEUR 1810	☐ VAR. ☒ FIXE	FACTEUR 3 LONGUEUR 5434	☐ VAR ☒ FIXE

NO.	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG.
				0	3	B	4
1	LØNGUEUR DE L'ENREGISTREMENT			4	6	AN	3
2	CØDE DE L'ØRGANISME			7	9	AN	3
3	CØDE DE L'ECØLE			10	16	AN	7
4	INUT. 1			17	46	AN	30
5	NØM DE L'ECØLE			47	76	AN	30
6	ADRESSE 1			77	106	AN	30
7	ADRESSE 2			107	131	AN	25
8	ADRESSE 3			132	137	AN	6
9	CØDE PØSTAL			138	1597	AN	1460
10	INUT. 2			1598	1627	AN	30
11	NØM DE L'ØRGANISME			1628	1718	AN	91
12	INUT. 3			1719	1720	AN	2
13	CØDE DE REGIØN ADMINISTRATIVE			1721	1809	AN	89
14	INUT. 4						
	N.B. POSITION DE DEPART = ZERO						

SIMEQ

M-06

PROJET 455-041	SYSTEME SICC	SECTION	TACHE	PAGE
DATE				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
TABLE DES INSTITUTIONS	LONGUEUR 80	☐ VAR. ☒ FIXE	FACTEUR 80 LONGUEUR 6400	☐ VAR ☒ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG.
1	CODE D'ORGANISME ECOLE		6	01	06	N	6
2	FILLER		4	07	10	B	4
3	NOM DE L'INSTITUTION		15	11	25	AN	15
4	FILLER		5	26	30	B	5
5	NOM DE LA REGION ADMINISTRATIVE		20	31	50	AN	20
6	FILLER		27	51	77	B	27
7	CODE D'ORGANISME MODIFIE		3	78	80	AN	3

SIMEQ

M-06

PROJET 451-041	SYSTEME S.I.C.	SECTION	TACHE	PAGE
DATE 7-11-74				

NOM DU FICHIER F.I. COMPLETEE	ENREGISTREMENT LONGUEUR 121 ☐ VAR. ☒ FIXE	BLOC FACTEUR 53 LONGUEUR 6413 ☐ VAR ☒ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
1	NOM DE L'INSTITUTION (CEGEP)		20	1	20	AN	20
2	NOM DE LA REGION ADMINISTRATIVE DU CEGEP		20	21	40	AN	20
3	INDICATEUR		1	41	41	N	1
	0: POUR LES "COMPTEURS PAR INSTITUTION"						
	1: POUR LES AUTRES						
4	NOM DE LA REGIONALE } AU SECONDAIRE		30	42	71		30
5	NOM DE L'ECOLE } AU SECONDAIRE		30	72	101		30
6	MUNICIPALITE DE L'ECOLE		20	102	121		20
	N.B. SI L'INDICATEUR EST ZERO, ALORS LA DESCRIPTION EST LA SUIVANTE:						
1	INSTITUTION, REGION, INDICATEUR		41	1	41	AN	41
2	COMPTEUR		2	42	43	FB	2
3	LIBRE		78	44	121	AN	78

SINEQ

M-06

PROJET 455-041	SYSTEME S.I.C.	SECTION	TÂCHE	PAGE
DATE				

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
TABLE DE CORRESPONDANCE	LONGUEUR 89	☐ VAR. ☒ FIXE	FACTEUR 20 LONGUEUR 1780	☐ VAR ☒ F. Vs

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR.	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
1	NO DE LA REGIONALE		3	1	3	N	3
2	CODE D'ORGANISME ECOLE		6	4	9	N	6
3	NOM DE LA REGIONALE		30	10	39	AN	30
4	NOM DE L'ECOLE		30	40	69	AN	30
5	NOM DE LA MUNICIPALITE		20	70	89	AN	20

SIMEQ

M-06

DOSSIER DE PROGRAMMATION

Projet [4][5][6] : S.I.G.

Programme [K][7] : TRI DES F.J. COMPLEMENTEES

Analyste : LOUIS SANCHINI

Programmeur : _____

Langage : SCRTD

Remis
au programmeur le : □□/□□/□□

Date limite : □□/□□/□□

Terminé le : □□/□□/□□

IDENTIFICATION

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K7	1
DATE				

NOM DU PROGRAMME : TRI DES F.I. CONTINGENTILES

NO. DU PROGRAMME : K7

PROGRAMMEUR :

ANALYSTE : LOUIS SANCHINI

LANGAGE : SORTD

NOM DU LINK :

SOURCE :

DATE EXPIRATION (SOURCE) :

SIMEQ

OBJET GENERAL DU TRAVAIL

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K7	2
DATE				

Ce programme permet de trier le fichier d'entrée afin qu'il soit dans la séquence voulue pour le traitement du programme suivant.

SIMEQ

ORGANIGRAMME DES E/S

PROJET 455	SYSTEME S.I.C.	SECTION	TACHE	PAGE
DATE		3	K7	3

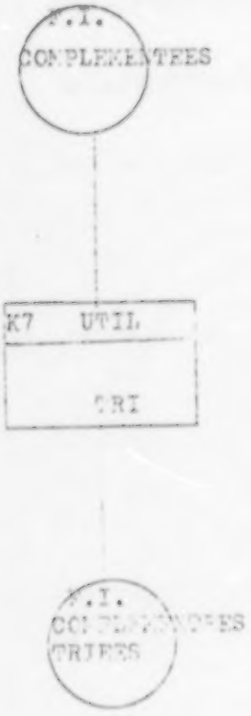

COMMENTAIRES

SIMEQ

DESCRIPTION DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	77	4
DATE				

E S	DDNAME	DESCRIPTION
P	SORTIN	DCB=(RECFM=FB,LRECL=121,BLKSIZE=6413)
S	SORTOUT	DCB=(RECFM=FB,LRECL=121,BLKSIZE=6413)
E	SYSIN	DD *

SIMEC

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K7	5
DATE				

Voici les variables et les champs de tri:

1,10l,CH,A

CARTES PARAMETRES

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K7	6
DATE				

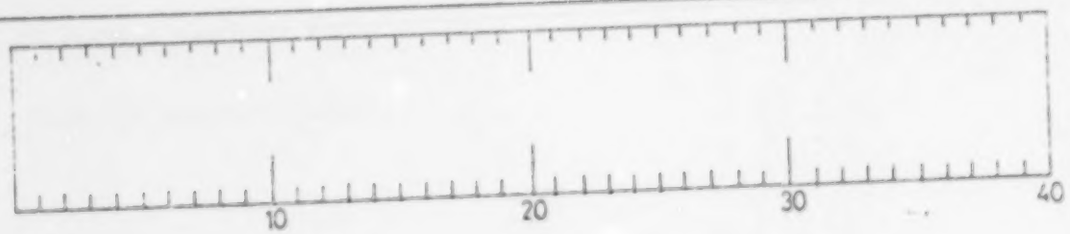

$SYSCPC FIELDS=(1,10l,CH,A)

ACHEMINEMENT DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K7	8
DATE				

Le fichier de sortie servira d'entrée au programme K9.

MESSAGES

PROJET		SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K7	7
DATE				

Ceux du programme SORTD.

CONTROLE DE PRODUCTION

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	S.I.C.	3	K7	9
DATE				

Vérifier que Record In = Record Out

Vérifier que Record In est égal au nombre de records écrits par le programme K5.

PROG.	431-041	SYSTEME	S.I.C.	SECTION	TACHE	PAGE
DATE	7-11-74					

NOM DU FICHIER	ENREGISTREMENT		BLOC	
F.I. COMPLETEE	LONGUEUR 121	☐ VAR. ☒ FIXE	FACTEUR 53	LONGUEUR 6413 ☐ VAR ☒ FIXE

NO	DESCRIPTION	NOM SYMBOLIQUE	NBRE DE CAR	POSITION DE	POSITION A	GENRE	LONG
1	NOM DE L'INSTITUTION (CEGEP)		20	1	20	AN	20
2	NOM DE LA REGION ADMINISTRATIVE DU CEGEP		20	21	40	AN	20
3	INDICATEUR		1	41	41	N	1
	0: POUR LES "COMPTEURS PAR INSTITUTION"						
	1: POUR LES AUTRES						
4	NOM DE LA REGIONALE } AU SECONDAIRE		30	42	71		30
5	NOM DE L'ECOLE } AU SECONDAIRE		30	72	101		30
6	MUNICIPALITE DE L'ECOLE		20	102	121		20
	N.B. SI L'INDICATEUR EST ZERO, ALORS LA DESCRIPTION EST LA SUIVANTE:						
1	INSTITUTION, REGION, INDICATEUR		41	1	41	AN	41
2	COMPTEUR		2	42	43	FB	2
3	LIBRE		78	44	121	AN	78

SIMEQ

M-06

DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER
DOSSIER DE PROGRAMMATION
DOSSIER

Projet [4|5|5] : SIC

Programme [K|9] : Impression tableaux (modif.)

Analyste: Louis Saronini

Programmeur:

Langage: PL/1

Remis
au programmeur le: □□/□□/□□

Date limite: □□/□□/□□

Terminé le: □□/□□/□□

IDENTIFICATION

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
4553	SIC	3		
DATE				

NOM DU PROGRAMME : Impression des tableaux

NO. DU PROGRAMME : K9

PROGRAMMEUR :

ANALYSTE : Louis Samonini

LANGAGE : P1/1

NOM DU LINK : P041K912 sur LIB.OBJET

SOURCE :

DATE EXPIRATION (SOURCE) :

OBJET GENERAL DU TRAVAIL

PROJET	SYSTEME	SECTION	FACIL.	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

Ce programme fait le cumul des enregistrements, calcule les divers pourcentages puis imprime ensuite les totaux et les pourcentages par Commission scolaire régionale et par école de provenance des étudiants inscrits pour la session en paramètre.

SINEQ

ORGANIGRAMME DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC			
DATE				

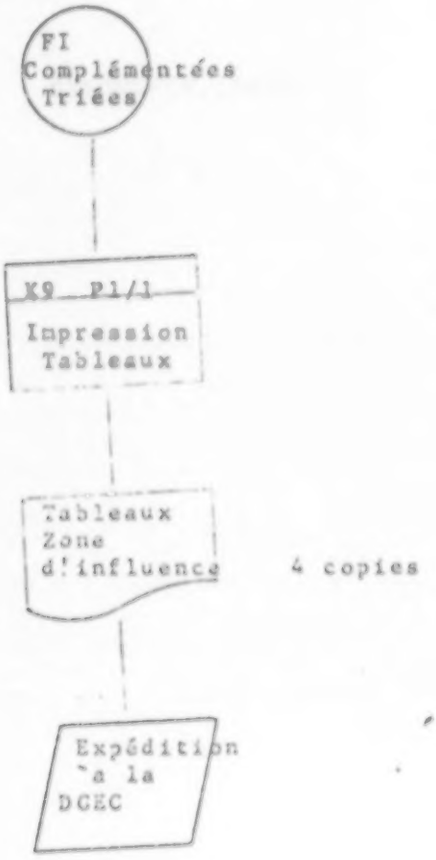

COMMENTAIRES

SIMEQ

DESCRIPTION DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

E S	DDNAME	DESCRIPTION
E	INT2	DCB=(RECFM=FB,LRECL=121,BLKSIZE=6413)
S	SYSPRINT	DD SYSOUT=(A,,F063.)

PROCEDURE DE REPRISE

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

NUL

TRAITEMENT

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

Modifications au traitement

- Récupérer le paramètre sur la carte EXEC

  Ce paramètre correspond à la"session-année".

  Ce paramètre devra être écrit t.q. en titre.

  Voir exemples à la section: "formulaire et sortie sur imprimante"

- Corriger la "date de parution".
- Le saut de page ne fonctionne pas très bien dans certains cas.

  Faire les correctifs en conséquence.
- Ajouter un compteur:

  Nombre de records lus.
- Faire un display la date du link.
- Corriger le titre tel que montré à la section: Formulaire

CARTES PARAMETRES

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

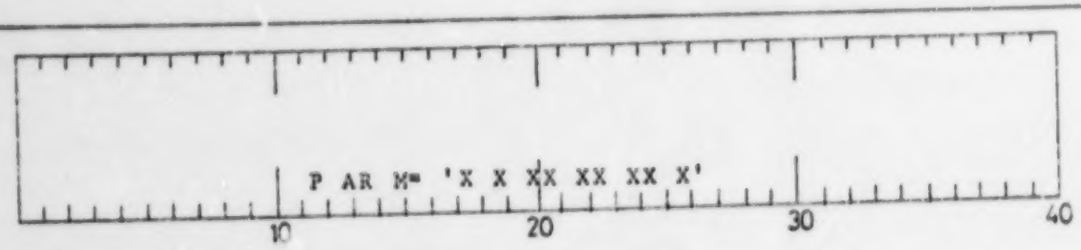

Sur la carte EXEC par l'attribut PARM

XXXXXXXXXX: représente la session et l'année.

Exemples: AUTOMNE-74

HIVER-75

N.B. Aucune validation n'est effectuée sur ce paramètre, donc ne pas y faire d'erreur d'orthographe sur le paramètre.

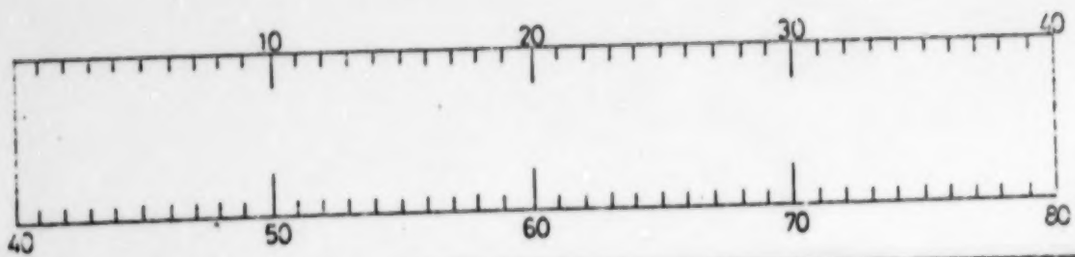

MESSAGES

PROJET		SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

NIL

ACHEMINEMENT DES E/S

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

La liste doit être envoyée à :

M. Pierre Lefebvre

D.G.E.C.

Centre administratif G,

19e étage

mais auparavant, il faut enlever les carbones qui sont dans les copies.

SIMEQ

CONTROLE DE PRODUCTION

PROJET	SYSTEME	SECTION	TACHE	PAGE
455	SIC	3		
DATE				

Vérifier que le nombre de records lus est égal au nombre de records triés par le programme K7.

Vérifier que le titre fourni en paramètre s'imprime correctement sur les listes.

JEUX D'ESSAIS

PROJET		SECTION	TACHE	
455	SIC	3		

Vérifier que la liste est conforme à la sortie.

De plus vérifier que le contenu du tableau est conforme au fichier d'entrée.

De plus vérifier que les modifications demandées à la section "Traitement" ont été effectués.

DATE DE PARUTION 26-[illegible]-74

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 262

INSTITUTION SOREL-TRACY (CAMPUS)

ZONE D'INFLUENCE

C.S.R.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NOMBRE	PC	PC
BELLE-RIVIERE			1	0.3	
			1		0.3
CARIGNAN	ECOLE POLYV BERNARD GARIEPY	TRACY	90	31.9	
	ECOLE SEC FERNAND LEFEBVRE	SOREL	158	56.0	
			248		87.9
CHAMBLY (DE)	ECOLE POLYV DE MORTAGNE	BOUCHERVILLE	2	0.7	
			2		0.7
COLLEGE DUROCHER	COLLEGE DUROCHER	ST-LAMBERT	1	0.3	
			1		0.3
COLLEGE N.-D. DE L'ASSOMPTION	COLLEGE N.-D. DE L'ASSOMPTION	NICOLET	1	0.3	
			1		0.3
DAVIGNON	POLYVALENTE MASSEY VANIER	COWANSVILLE	1	0.3	
			1		0.3
ECOLE MENARD INC.	ECOLE MENARD INC.	SOREL	3	1.1	
			3		1.1
HONORE MERCIER	ECOLE JEAN JACQUES BERTRAND	FARNHAM	1	0.3	
			1		0.3
LA NEIGETTE (DE)	ECOLE N D DE LA PAIX	LUCEVILLE	1	0.3	
			1		0.[illegible]
LANAUDIERE	ECOLE POLYV THERESE MARTIN	JOLIETTE	1	0.3	
			1		0.3
LIGNERY	ECOLE SEC LA MAGDELEINE	LAPRAIRIE	1	0.3	
			1		0.3
MAURICIE (DE LA)	ECOLE POLYV PAUL LE JEUNE	ST TITE	1	0.3	
	ECOLE SEC LIONEL GROULX	GRAND MERE	1	0.3	
			2		0.7
MONTREAL (LA C.E.C. DE)	ECOLE SEC. LIONEL GROULX	MONTREAL 132	1	0.3	
	ECOLE SEC. ST-[illegible]	MONTREAL 427	1	0.3	
			2		0.7
PROVENCHER	ECOLE POLYVALENTE JEAN NICOLET	NICOLET	3	1.1	
			3		1.1
S.E.M.E.V	S.E.M.E.V	QUEBEC	2	0.7	
			2		0.7
SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE	SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE	ST-HYACINTHE	3	1.1	
			3		1.1

FICHIER D'INSCRIPTION [AUTOMNE-74]

NOMBRE TOTAL D'ELEVES 282

C.E.C.	INSTITUTION	MUNICIPALITE	NORMAL	PC	PC
BELLE-RIVIERE			1	0.3	
			1		0.3
CAVENDON	ECOLE POLYV BERNARD GARIEPY	YAMACHICHE	40	11.9	
	ECOLE SEC FERNAND LEFEBVRE	SHAWINIGAN	198	58.8	
			238		67.9
CHAMPLAIN (DE)	ECOLE POLYV DE NORTHAGNE	TROIS-RIVIERES	2	0.7	
			2		0.7
COLLEGE DUROCHER	COLLEGE DUROCHER	ST-LAURENT	1	0.3	
			1		0.3
COLLEGE N.-D. DE L'ASSOMPTION	COLLEGE N.-D. DE L'ASSOMPTION	VICTORIA	1	0.3	
			1		0.3
DAVIDSON	POLYVALENTE MASSEY VANIER	CHARLESBOURG	1	0.3	
			1		0.3
ECOLE MENARD INC.	ECOLE MENARD INC.	JONQUIERE	3	1.1	
			3		1.1
MONSEE MERCIER	ECOLE JEAN JACQUES BERTRAND	RICHMOND	1	0.3	
			1		0.3
LA NOISETTE (DE)	ECOLE N D DE LA PAIX	LUCERNE	1	0.3	
			1		0.3
LAVANDIERE	ECOLE POLYV THERESE MARTIN	JOLIETTE	1	0.3	
			1		0.3
LITTERY	ECOLE SEC LA MADELEINE	LAVERNIERE	1	0.3	
			1		0.3
MAURICIE (DE LA)	ECOLE POLYV PAUL LE JEUNE	LE CAP	1	0.3	
	ECOLE SEC LIONEL GROULX	GRAND MERE	1	0.3	
			2		0.7
MONTREAL (LA C.E.C. DE)	ECOLE SEC. LIONEL GROULX	MONTREAL 352	1	0.3	
	ECOLE SEC. ST-LAURENT	MONTREAL 467	1	0.3	
			2		0.7
PRINCIPAL	ECOLE POLYVALENTE JEAN BAPTISTE I	VICTORIA	3	1.1	
			3		1.1
S.E.M.E.V	S.E.M.E.V	QUEBEC	2	0.7	
			2		0.7
SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE	SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE	ST-HYACINTHE	3	1.1	
			3		1.1

ANNEXE X

Exemple PL/1

Exploitation du fichier décrit en l'annexe 5 a).

```
DCL  Ecole Char (2420);

DCL    PR401  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1364),
       PR402  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1380),
       PR403  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1396),
       PR404  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1412),
       PR405  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1428),
       PR406  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1444),
       PR407  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1460),
       PR408  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1476),
       PR409  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1492),
       PR410  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1508),
       PR411  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1524),
       PR412  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1540),
       PR413  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1556),
       PR414  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1572),
       PR415  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1588),
       PR416  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1604),
       PR417  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1620),
       PR418  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1636),
       PR419  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1652),
       PR420  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1668),
       PR421  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1684),
       PR422  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1700),
       PR423  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1716),
       PR424  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1732),
       PR425  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1748),
       PR426  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1764),
       PR427  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1780),
       PR428  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1796),
       PR429  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1812),
       PR430  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1828),
       PR501  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1388),
       PR502  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1404),
       PR503  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1420),
       PR504  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1436),
       PR505  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1452),
       PR506  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1468),
       PR507  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1484),
       PR508  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1500),
       PR509  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1516),
       PR510  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1532),
       PR511  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1548),
       PR512  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1564),
       PR513  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1580),
       PR514  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1596),
       PR515  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1612),
       PR516  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1628),
       PR517  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1644),
       PR518  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1660),
       PR519  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1676),
       PR520  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1692),
       PR521  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1708),
       PR522  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1724),
       PR523  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1740),
       PR524  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1756),
       PR525  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1772),
       PR526  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1788),
       PR527  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1804),
       PR528  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1820),
       PR529  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1836),
       PR530  PIC'9999'  DEF  ECOLE75  POS(1852);
```

Sec. IV professionnel = PK401 + PK402 + PK403 + PK404 + PK405 +
PK406 + PK407 + PK408 + PK409 + PK410 +
PK411 + PK412 + PK413 + PK414 + PK415 +
PK416 + PK417 + PK418 + PK419 + PK420 +
PK421 + PK422 + PK423 + PK424 + PK425 +
PK426 + PK427 + PK428 + PK429 + PK430 ;

Sec. V professionnel = PK501 + PK502 + PK503 + PK504 + PK505 +
PK506 + PK507 + PK508 + PK509 + PK510 +
PK516 + PK517 + PK518 + PK519 + PK520 +
PK511 + PK512 + PK513 + PK514 + PK515 +
PK521 + PK522 + PK523 + PK524 + PK525 +
PK526 + PK527 + PK528 + PK529 + PK530 ;

Sec. IV général = sec.IV total - sec. IV professionnel;

Sec. V général = sec.V total - sec. V professionnel;

ANNEXE XI

Diagramme logique du programme PL/1 C4.

Définissions: certains noms ou abrévistions seront employés lors de la description du programme.

- FI désirée: FI de la session que l'on veut étudier. (par exemple A73)

- FI précédente: FI de la session précédant celle que l'on étudie (par exemple H73)

- CGP: compteur du nombre d'élèves passés de général au professionnel

- CPG: compteur du nombre d'élèves passés de professionnel au général

- ORGECO fixe: Code ORGECO du collège, dans la partir fixe de l'enregistrement (no.3, annexe VII). Le tri est fait sur ce code.

- géné: matrice (6,2) contenant la client le régulière à temps complet pour le secteur général.

- prof: matrice (7,3) contenant la clientèle régulière à temps complet pour le secteur professionnel.

- perma: compteur du nombre d'étudiants ayant le statut-régime "éducation permanente-temps complet".

- part: compteur du nombre d'étudiants de régime temps partiel, peu importe le statut.

Diagramme logique de C4.

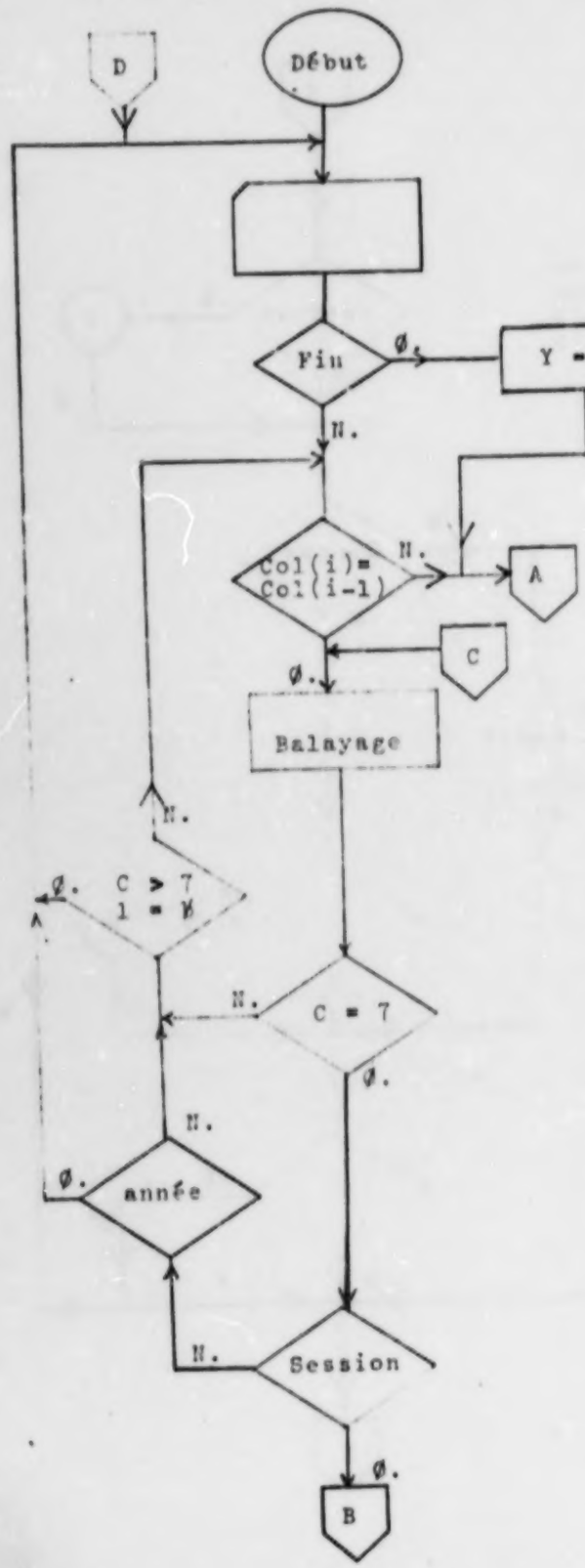

Lecture d'un enregistrement

on endfile ( )

Col. = collège.
L'enregistrement que l'on vient de lire se réfère-t-il au même collège que l'enregistrement précédent.

Avance à la remorque suivante

Contrôle > 7 ou = ¥
avons-nous dépassé les remorques de type FI?

Est-ce une remorque FI?

La session-année lue > la session-année désirée?

Est-ce la session-année désirée?

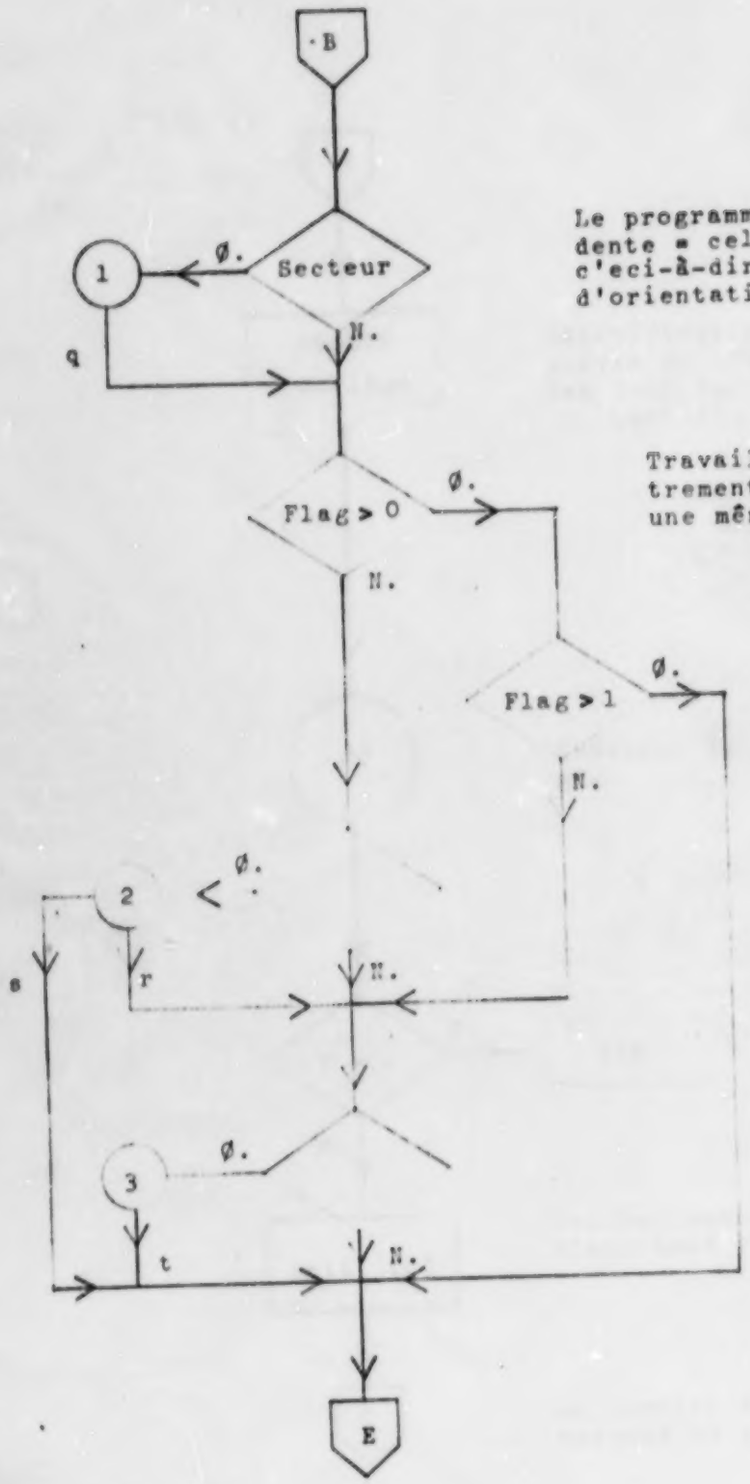

Le programme/secteur de la FI précédente = celui de la FI sélectionnée? c'eci-à-dire l'étudiant a-t-il changé d'orientation.

Travaillons-nous sur un enregistrement avec plusieurs FI pour une même session-année?

L'étudiant régulier est-il dans le bon collège? (suite au tri).

Y-a-t-il plus d'une FI pour cette session-année? (vérification, si la FI suivante se réfère à cette session-année).

Le statut-régime de l'étudiant (FI) est-il:

Régulier à temps complet.

Identification du collège codes et nom; suivis de l'information cumulée.
Tab (collège avec sa clientèle à temps partiel; hors tri).

Création du fichier CC clientèle collégial.

on a terminé le travail.

Initialisation à 0 des flags, des variables; sauf la table: TAB.

on continu de travailler sur l'enregistrement du nouveau collège.

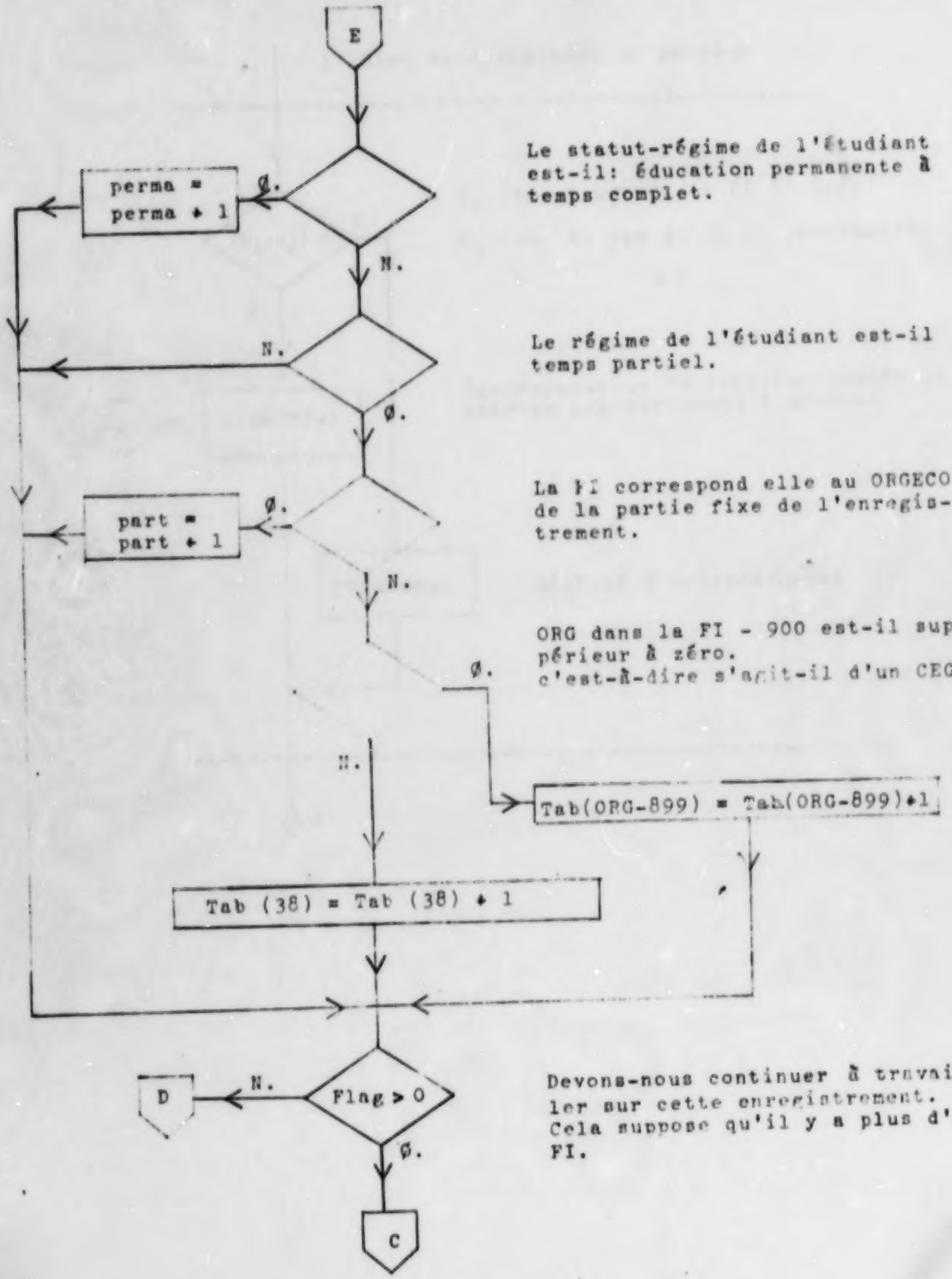

Le statut-régime de l'étudiant est-il: éducation permanente à temps complet.

Le régime de l'étudiant est-il temps partiel.

La FI correspond elle au ORGECO de la partie fixe de l'enregistrement.

ORG dans la FI - 900 est-il supérieur à zéro.
c'est-à-dire s'agit-il d'un CEGEP?

Devons-nous continuer à travailler sur cette enregistrement.
Cela suppose qu'il y a plus d'une FI.

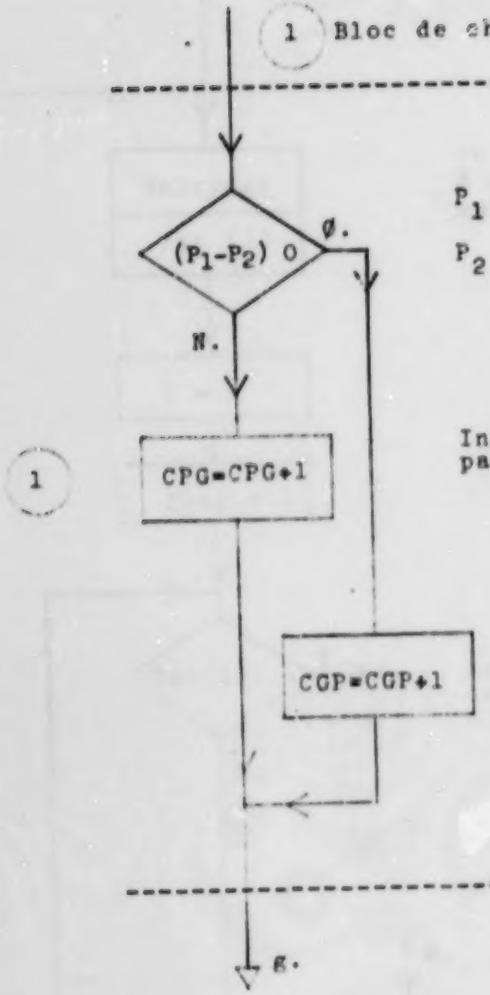

P_1 (no.du pgm de la FI désirée)

P_2 (no. du pgm de la FI précédente)

< 0

Incrémentation du compteur nombre de passage professionnel à général

Général à professionnel

(Partie 1) du bloc 2 bloc: traitement d'un enregistrement ayant plus d'une FI pour l'année-session désirée.

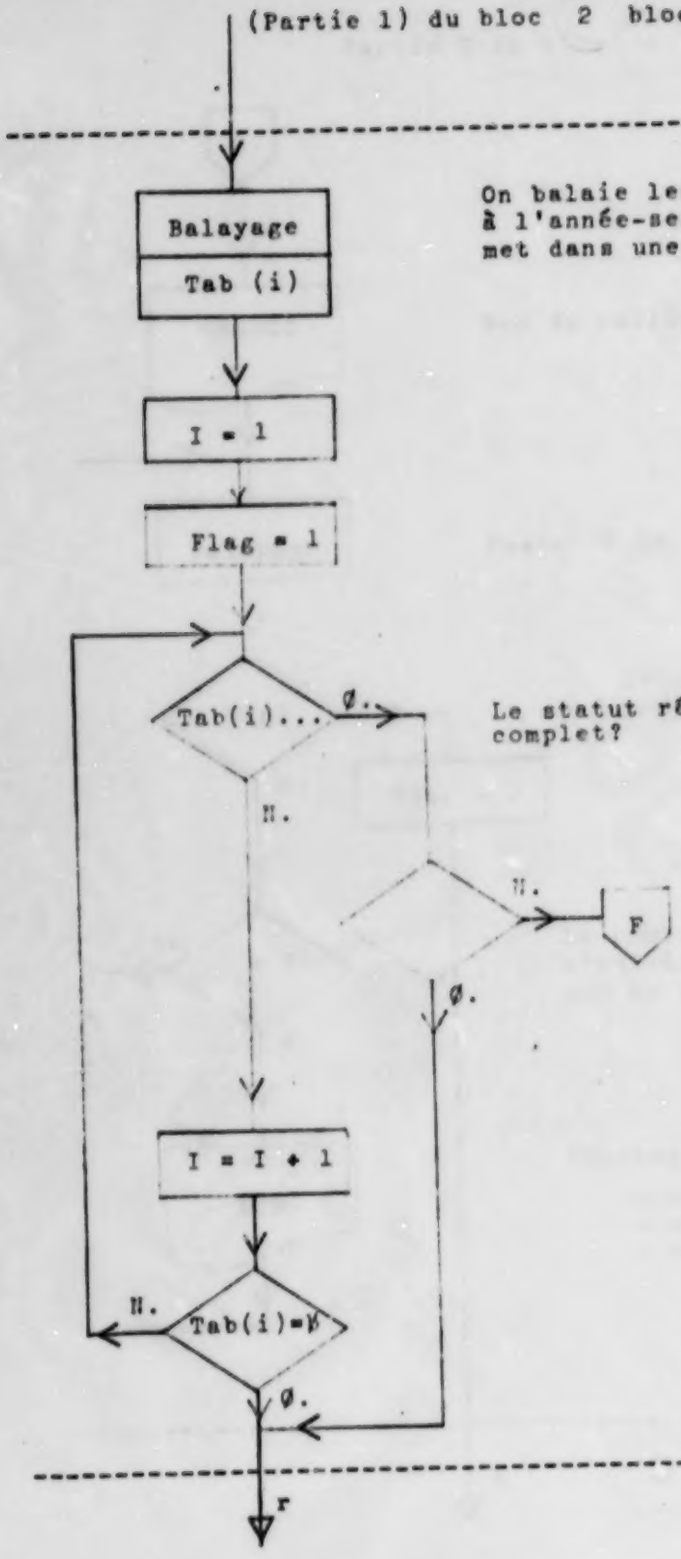

On balaie les remorques FI se référant à l'année-session désirée et on les met dans une table.

Le statut régime = régulier-temps complet?

ORGECO fixe = l'ORGECO de cette FI?

Partie 2 du bloc (2)

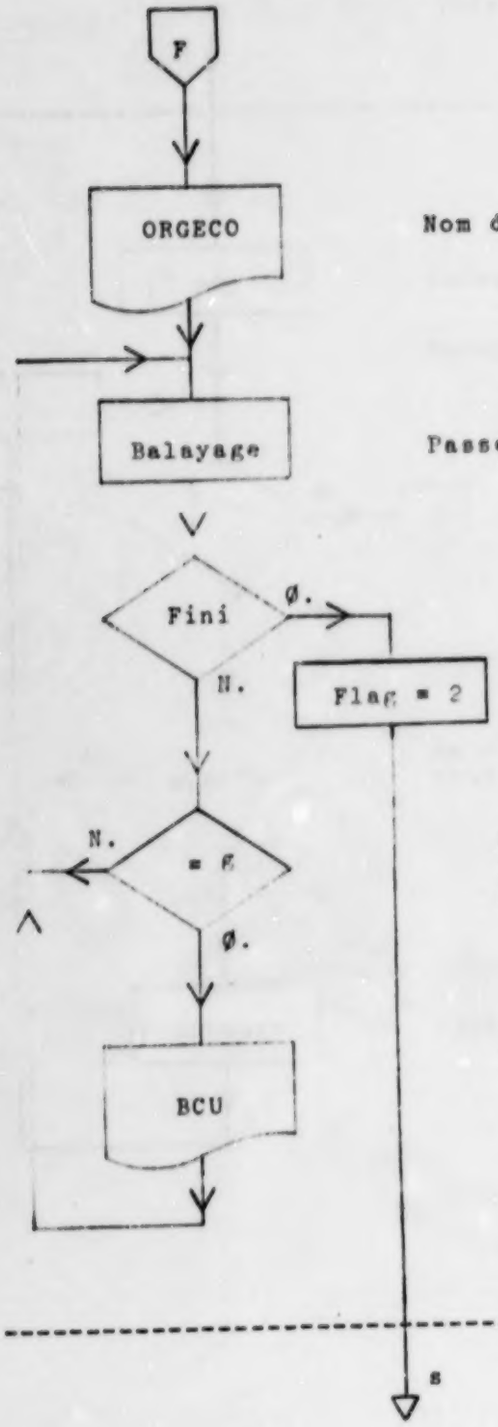

Nom du collège partie fixe.

Passer à la remorque suivante

Est-ce la fin de l'enregistrement.

Le contrôle est-il égal à 6? c'est-à-dire est-ce une remorque de type BCU.

Impression de

- org. où à été suivi le cours
- no. du cours
- remarques

(3) bloc: évaluation du niveau de l'étudiant (via BCU).

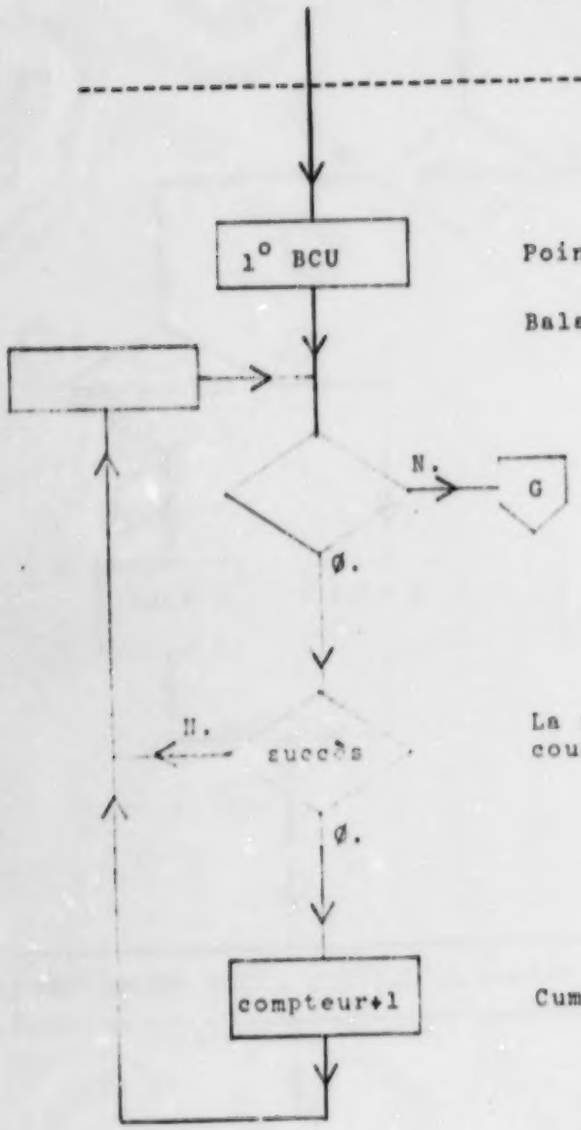

Pointage au premier BCU

Balayage à la remorque suivante

Contrôle = 9 & année-session ≤ à année-session désirée.

La remarque indique-t-elle que le cours a été suivi avec succès.

Cumulation du nombre de cours réussis.

Partie 2 du bloc 3

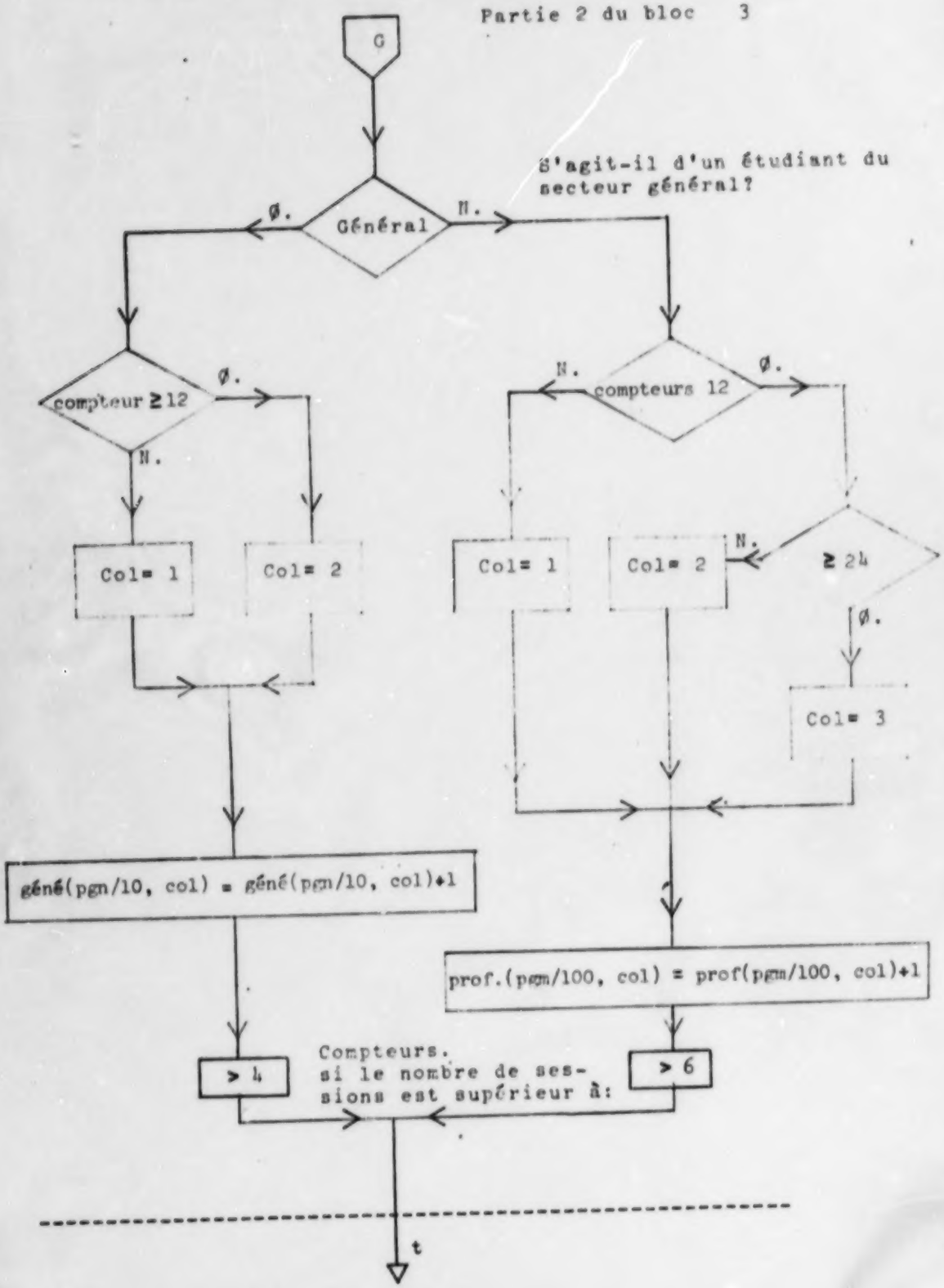

ANNEXE XII

Extraits de la revue "BITS"

Tableau V

BLKSIZE .	Nb. octets par piste de 3330	% d'utilisation de la piste
80	4 880	37,4
250	8 500	65,2
500	10 000	76,7
1000	11 000	84,4
2500	10 000	76,7
5000	10 000	76,7
6447	12 894	98,9
6448	6 448	49,5
10000	10 000	76,7
13030	13 030	100

Finalement, le tableau IV contient le nombre d'octets par piste de disques 3330 selon la longueur des blocs de données et le pourcentage d'utilisation de la piste par rapport à sa capacité maximale.

Conclusion:

Il est facile de voir que plus les blocs de données sont gros, plus c'est efficace et à tous points de vue sur les rubans magnétiques, vitesse de lecture et d'écriture (Graphique III), capacité d'emmagasinement d'information (Graphique I). La seule chose à considérer, est l'espace mémoire que les programmes utilisateurs doivent avoir. Avec l'utilisation des méthodes d'accès "STANDARD", il faut toujours considérer deux (2) tampons pour recevoir vos données de la grosseur de vos blocs. C'est le paramètre "BUFNO" du DCB qui a cette valeur par défaut.

Graphique I

% d'utilisation d'un ruban magnétique par rapport au facteur de blocage comparativement à un bloc maximum de 32 767 octets

Légende :
Densité ——— 6250 BPI
Densité - - - - - 1600 BPI

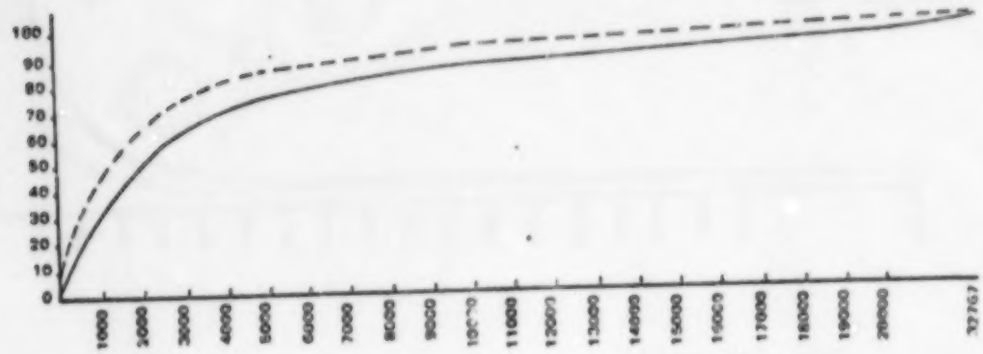

On voit d'après le graphique I que passé 10 000 octets, les différences sont de moins en moins marquées et qu'au point de vue mémoire principale, vous ne prenez que 20 K octets environ pour vos tampons. Finalement, on peut dire que 10 000 octets de plus est un facteur de blocage avantageux pour l'utilisation efficace de vos ressources en rubans magnétiques.

Graphique II

%o d'utilisation d'une piste de disque 3300
par rapport au facteur de blocage

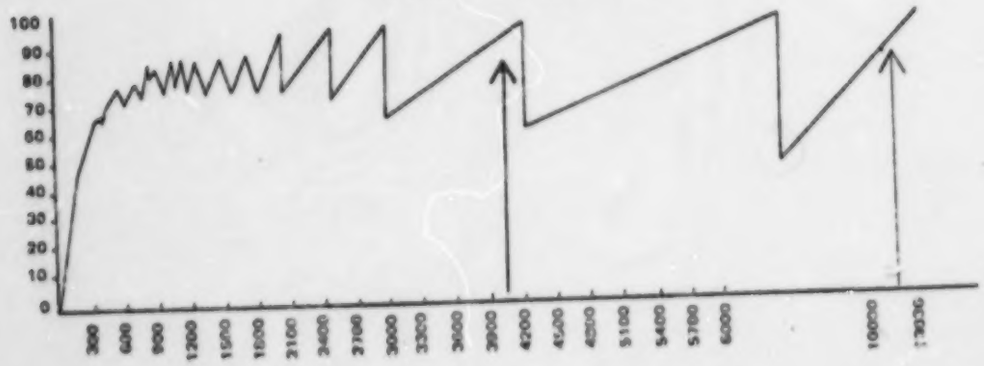

Quant au fichier sur disques magnétiques, de par sa conception physique il est faux de dire que plus le facteur de blocage est élevé, plus c'est efficace. En jetant un coup d'oeil sur le graphique II, vous remarquerez qu'il y a des baisses et des hausses soudaines. Il est à conseiller de choisir les facteurs de blocage sur les pointes du graphique pour éviter une perte d'espace.

Graphique III
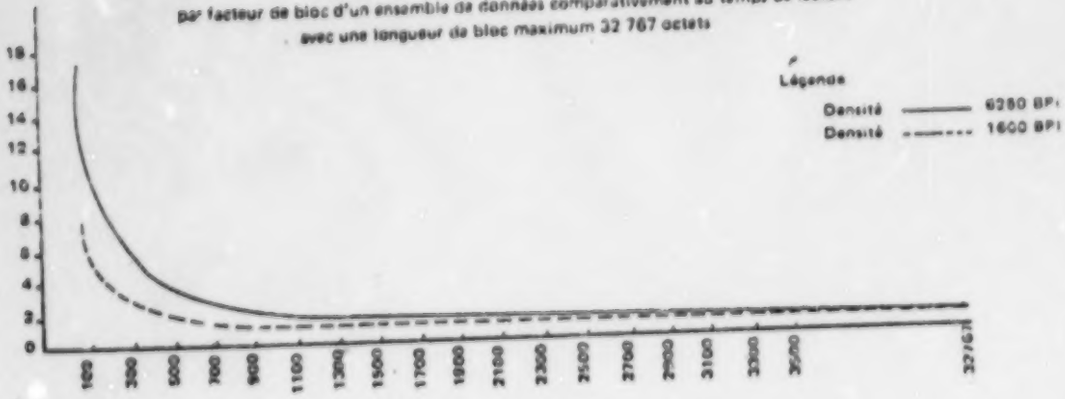
Rapport du temps de lecture sur ruban magnétique
par facteur de bloc d'un ensemble de données comparativement au temps de lecture
avec une longueur de bloc maximum 32 767 octets